



CAMPUS - SUPPLÉMENT

RECONVERSION : REPRENDRE LE FLAMBEAU FAMILIAL

## Emmanuel Macron agite la carte du référendum

► Durant plus de trois heures, dans une émission au format inédit, le chef de l'Etat s'est exprimé, mardi, sur une multitude de sujets, de l'Ukraine à la fin de vie

► Souvent ramené par ses interlocuteurs à son bilan, il a évoqué la perspective de « plusieurs référendums en même temps dans les mois qui viennent »

► M. Macron souhaite organiser une « conférence » sur le financement de la protection sociale à laquelle participeront les syndicats et le patronat

► Le président de la République a jugé « inacceptable » la politique de Netanyahu dans la bande de Gaza. Une « honte », a-t-il ajouté

PAGES 6 À 8

**M ÉDITORIAL**  
**LE CHEF DE L'ÉTAT RENVOYÉ À SON IMPUISSANCE** P. 30

## LA GRANDE FÉBRILITÉ DU COMMERCE MARITIME INTERNATIONAL



► La guerre commerciale entre Washington et Pékin a fait plonger le fret maritime

► Aux Etats-Unis, les ports de la Côte ouest tournent au ralenti

PAGES 14-15



Les cargos à l'arrêt, dans le détroit de Singapour, le 14 avril. ANNICE LYN/GETTY

## Trump suspend les sanctions américaines visant la Syrie

« C'EST UN JOUR historique pour la Syrie ! » Sur la place des Omeyyades, à Damas, des centaines de personnes, hommes, femmes et enfants, laissaient éclater leur joie, mardi soir, après l'annonce de la levée des sanctions par le président américain. En visite à Riyad, ce dernier avait expliqué vouloir donner « une chance de paix » à la Syrie. « Que ne ferais-je pas pour le prince héritier ! », avait-il ajouté à l'adresse

de son hôte, Mohammed Ben Salman. « MBS » a également obtenu du locataire de la Maison Blanche qu'il rencontre, mercredi, le président de transition syrien, Ahmed Al-Charaa. D'une manière générale, l'entente est parfaite entre Trump et Ben Salman. Une douzaine d'accords sont en passe d'être signés entre les deux pays, pour des montants astronomiques.

PAGE 2 ET CHRONIQUE P. 30

**Ukraine**  
Andriy Yermak :  
« La balle est  
dans le camp  
de Moscou »

Dans un entretien  
au « Monde », le chef  
du cabinet du président  
ukrainien en appelle  
à un cessez-le-feu complet  
avant toute négociation

PAGE 4 ET CINÉMA PAGE 23

**Agriculture**  
**Simplification**  
**tous azimuts**  
**et peu vertueuse**  
à Bruxelles

Reléguant le pacte vert au  
second plan, la Commission  
européenne devait proposer, mercredi, des  
mesures destinées à faciliter  
la vie des agriculteurs

PAGE 16

Autoroute A69  
Le Sénat  
veut contourner  
la décision  
du tribunal

PAGE 13

Extrême droite  
Retailleau saisit  
la justice après  
la manifestation  
du 10 mai à Paris

PAGE 9

Idées  
Avant l'audition  
de François Bayrou,  
deux tribunes  
sur Bétharram

P. 27 ET NOS INFORMATIONS P. 9

**Justice**  
**Dix-huit mois**  
**de prison**  
**avec sursis**  
**pour Depardieu**

L'acteur était jugé  
pour des gestes commis  
au préjudice de deux  
femmes sur un tournage  
en septembre 2021

PAGE 10

**Enquête**  
La traque des  
Ouïgours jusqu'aux  
pays d'exil

Plusieurs milliers  
de membres de cette  
communauté musulmane  
ont fui vers les Etats  
voisins sous les menaces  
de Pékin

PAGES 20-21



Festival de **CANNES**

**ROBERT DE NIRO**  
« Le temps est venu  
pour tous les gens  
qui tiennent à la liberté  
de s'organiser,  
de protester »

**Todd Haynes**  
« La situation aux Etats-Unis  
est d'une gravité inédite »

PAGES 22-23



En vente chez votre marchand de journaux

# Trump suspend les sanctions visant la Syrie

Le président américain a rencontré son homologue syrien, Ahmed Al-Charaa, en marge de sa visite à Riyad

BEYROUTH ET DAMAS -  
correspondante, envoyé spécial

**U**n concert de klaxons s'est élevé dans Damas, à la nuit tombée, mardi 13 mai, accompagné de feux d'artifice et d'explosions de joie. En quelques minutes, la fluctuante lune syrienne s'est appréciée face au dollar américain. Sur la place des Omeyyades, au cœur de la capitale syrienne, fermée à la circulation, des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants ont afflué pour célébrer l'annonce de la levée des sanctions par le président des Etats-Unis, Donald Trump. «Je n'ai pas de mots pour décrire ma joie», exulte Saad, soldat de la nouvelle armée syrienne, qui hésite entre tenir sa position et rejoindre les festivités. C'est un jour historique pour la Syrie!»

A Riyad, quelques heures plus tôt, la décision de Donald Trump de donner une «chance de paix» à la Syrie avait été accueillie par une ovation des hommes d'affaires américains et saoudiens réunis à l'occasion de sa visite d'Etat dans le royaume. «Que ne ferais-je pas pour le prince héritier!», avait-il ajouté à l'adresse de son hôte, «MBS», visiblement ravi d'avoir réussi, avec le président turc, Recep Tayyip Erdogan, à convaincre le républicain de cette ouverture en direction des nouvelles autorités syriennes, cinq mois après la chute de Bachar Al-Assad, le 8 décembre.

Le prince de 39 ans a également obtenu de M. Trump qu'il rencontre, pendant une trentaine de minutes, mercredi matin, dans la capitale saoudienne, le président de transition syrien, Ahmed Al-Charaa, en sa présence et celle du président Erdogan, en visioconférence. Cette rencontre, la première entre dirigeants américain et syrien depuis l'entrevue entre Bill Clinton et Hafez Al-Assad à Genève, en 2000, est une consécration pour le dirigeant syrien, qui cherche à consolider son pouvoir dans un pays mis à genoux par quatorze ans de guerre civile.

#### Obstacle à la reconstruction

Le président Trump semble prêt à ouvrir une nouvelle page avec l'ancien djihadiste, toujours désigné terroriste par les Nations unies, tout comme son ancienne organisation, le groupe islamiste Hayat Tahrir Al-Cham. De son nom de guerre Abou Mohammed Al-Joulani, il avait été emprisonné en



Files d'attente devant la Banque commerciale de Syrie, après l'annonce de la levée des sanctions par Donald Trump, à Damas, le 14 mai. YAMAM AL SHAAR/REUTERS

Irak pour son rôle dans l'insurrection contre l'occupation américaine après 2003, au sein de la nébuleuse Al-Qaida, dont il a fondé la branche syrienne, le Front Al-Nosra, en 2011, avant de rompre avec le djihad global en 2016. «Il y a un nouveau gouvernement qui, espérons-le, réussira», a déclaré Donald Trump, ajoutant: «Je dis, bonne chance, Syrie. Montrez-nous quelque chose de spécial.»

Le ministre des affaires étrangères syrien, Assad Hassan Al-Chibani, qui doit rencontrer son homologue américain, Marco Rubio, à Ankara, dans la semaine du 12 au 18 mai, a salué un «tournant décisif» pour son pays. Le nouveau pouvoir de Damas est déterminé à sortir la Syrie de l'alignement avec la Russie et l'Iran que lui a imposé le clan Al-Assad depuis la guerre froide et qui lui vaut d'être désigné, depuis décembre 1979,

comme Etat sponsor du terrorisme par Washington.

«Le président Trump a une opportunité de sceller un accord de paix historique et de réaliser un véritable gain pour les intérêts américains en Syrie. Il a déjà fait plus pour les Syriens que ses prédécesseurs qui ont laissé des criminels de guerre franchir les lignes rouges et commettre des massacres inhumains», a salué M. Al-Chibani, dans une pique, à peine voilée, lancée à Barack Obama. Ce dernier avait renoncé à intervenir militairement contre Bachar Al-Assad après l'emploi d'armes chimiques envers la population syrienne.

La levée des sanctions prises à l'encontre du régime Al-Assad depuis 2011, en réponse à sa répression sanglante du soulèvement syrien, est une priorité des nouveaux dirigeants. L'UE, le Royaume-Uni et le Canada ont déjà

annoncé une levée graduelle des sanctions sur l'énergie, les transports et les institutions financières. Les sanctions américaines constituent néanmoins le principal obstacle à la reconstruction du pays et à la revitalisation de son économie, notamment celles imposées dans le cadre de la loi «Cesar», entrée en vigueur en 2020 et renouvelée pour cinq ans en décembre 2024, qui expose les entreprises de toutes nationalités qui traitent avec des acteurs sanctionnés à des «sanctions secondaires».

#### Rempart face à l'Iran

Depuis la chute de Bachar Al-Assad, les Etats-Unis ont montré peu d'empressement à s'emparer du dossier syrien. A la fin de son mandat présidentiel, Joe Biden avait consenti des exemptions sur certaines sanctions et l'abandon de la prime de 10 millions de dollars

**Donald Trump a déjà fait plus pour les Syriens que ses prédécesseurs**

ASSAD HASSAN AL-CHIBANI  
ministre des affaires étrangères syrien

(8,9 millions d'euros) offerte pour la capture d'Al-Joulani. «Jusqu'ici Trump n'avait pas prêté attention à la Syrie», explique Mouaz Moustafa, directeur exécutif de la Syrian Emergency Task Force, un cercle de réflexion basé à Washington. A cause, dit-il, «de personnes au sein de l'administration américaine qui ont fait tout ce qu'ils ont pu pour présenter le nouveau gouvernement syrien comme des terroristes». L'administration Trump a temporisé, en disant vouloir évaluer le bilan des nouvelles autorités en matière de respect des droits humains et des minorités.

«Ce sont les partenaires régionaux, comme l'Arabie saoudite et la Turquie, et les Européens, notamment le président [français] Emmanuel Macron, qui ont réussi à faire remonter le sujet dans l'ordre des priorités américaines. Ils ont fait comprendre à Trump que si le dossier palestinien est important, la Syrie aussi est au cœur de la stabilité régionale», analyse Souhire Medini, experte française au sein du Washington Institute for Near East Policy. Aux côtés de la Turquie et du Qatar, qui se positionnent en parrains des nouvelles autorités syriennes, l'Arabie saoudite a pris fait et cause pour M. Al-Charaa, le considérant comme un rempart contre le retour de l'influence iranienne en Syrie. Ces partenaires régionaux seront les premiers bénéficiaires des opportunités d'investissement dans le pays en ruine, une fois les sanctions levées.

Depuis l'invitation lancée par Emmanuel Macron à M. Al-Charaa, qui s'est concrétisée par une visite le 7 mai, à Paris, «la France a défendu une ligne assez claire: il faut engager le dialogue avec les

nouvelles autorités car il n'y a pas d'alternative et car les Russes et les Chinois sont en train d'en profiter», souligne Mme Medini. Côté américain, cette ligne a été promue par le département d'Etat. Avec succès. Le 18 mars, lors d'une rencontre en marge de la conférence des donateurs pour la Syrie à Bruxelles, la sous-secrétaire adjointe américaine pour le Levant, Natasha Franchi, a remis à Assad Hassan Al-Chibani une liste de conditions pour la levée des sanctions.

Damas s'est efforcé d'y répondre. «Ahmed Al-Charaa a utilisé tous les moyens possibles pour plaider sa cause auprès des Etats-Unis, en étant actif sur les différents dossiers et en communiquant dessus», juge Nanan Hawach, spécialiste de la Syrie auprès de l'International Crisis Group. La signature d'un accord avec les forces kurdes pour leur intégration dans l'Etat syrien, ainsi que les discussions indirectes engagées avec Israël pour contenir une éventuelle confrontation, ont envoyé des signaux positifs. Des gages ont été donnés en matière de lutte anti-terroriste, mais également avec l'arrestation de deux leaders du jihad islamique palestinien, une organisation considérée comme terroriste par les Etats-Unis, impliquée dans les attaques du 7-Octobre en Israël. Damas a aussi facilité le travail de secouristes qataris venus – en lieu et place de secouristes américains qui ne pouvaient se rendre en Syrie en raison des sanctions – rechercher les citoyens américains disparus dans le pays.

«Les réponses apportées par M. Al-Charaa aux demandes américaines ont été jugées assez crédibles et sérieuses pour ne pas faire obstacle à l'annonce d'une levée des sanctions», estime Mme Medini. Le véritable test aura lieu, estime l'expertise, au Congrès américain. Dans l'enchevêtrement des sanctions américaines sur la Syrie, certaines mesures pourront être suspendues par simple décret présidentiel, d'autres textes devront être examinés par le Congrès. ■

NISSIM GASTELI  
ET HÉLÈNE SALLON

## Entre Washington et Riyad, des relations au beau fixe

**DE RETOUR EN ARABIE SAOUDITE** pour sa première visite d'Etat, mardi 13 mai, le président américain, Donald Trump a filé avec son hôte, le prince héritier et premier ministre saoudien, Mohammed Ben Salman, dit «MBS», l'entente parfaite.

Pressés d'effacer le hiatus de la présidence de Joe Biden, durant laquelle la relation bilatérale a marqué le pas du fait de l'assassinat du journaliste saoudien Jamal Khashoggi en 2018, que MBS a été accusé d'avoir commandité par le renseignement américain, les deux dirigeants ont multiplié les démonstrations d'amabilité. Reçu avec le faste royal, Donald Trump a fait valoir sa relation personnelle à MBS et conforté le souverain de 39 ans dans son ambition de s'imposer en leader régional, ainsi qu'en médiateur international sur des dossiers comme la guerre entre l'Ukraine et la Russie.

En difficulté dans la guerre commerciale qu'il a déclenchée, notamment contre la Chine, le président américain était venu à Riyad alléché par la promesse faite par MBS de 600 millions de dollars (535 millions d'euros) d'investissements saoudiens sur quatre ans. Donald Trump et les grands patrons américains qui l'accompagnaient sont repartis avec plus d'une douzaine d'accords visant à renforcer la coopération sécuritaire, technologique et même cultu-

relle, notamment dans des domaines stratégiques tels que l'intelligence artificielle, où Washington entend barrer la route aux ambitions chinoises dans le Golfe.

#### Effet d'annonce

«On est en déca des 600 millions de dollars de contrats. Il y a notamment du remodèle de contrats déjà signés. Donald Trump en est conscient. Ce qui l'intéresse est l'effet d'annonce», dit, sous le couvert de l'anonymat, une source bien informée. Le royaume saoudien, qui s'est attelé à la transformation de son économie, n'a plus les moyens de ces largesses. Forcé de s'endetter et de revoir ses mégaprojets à la baisse, alors qu'il doit accueillir l'Exposition universelle 2030 et la Coupe du monde 2034, il pâtit aujourd'hui de la chute du cours du pétrole à 64 dollars le baril.

Donald Trump a assuré à MBS qu'il pouvait compter sur le parapluie sécuritaire américain face à la menace iranienne. Les deux dirigeants ont signé un mégacontrat de défense de 142 milliards de dollars, quilève des restrictions imposées sous la présidence Biden aux livraisons d'armes à destination de Riyad. L'administration Trump a ainsi annoncé en mai l'approbation initiale de la vente de missiles air-air d'une valeur de 3,5 milliards de dollars pour les avions de

combat de l'Arabie saoudite. Les négociations amorcées sous la présidence Biden pour la signature d'un pacte de défense et d'assistance mutuelle avec Riyad, en échange de la normalisation de ses relations diplomatiques avec Israël, ont été mises en suspens. Bien qu'il ait fait de cette normalisation le cœur de sa diplomatie moyen-orientale depuis les accords d'Abraham en 2020, Donald Trump acte aujourd'hui le refus de la couronne saoudienne de toute normalisation en l'absence de la reconnaissance par Israël de la Palestine dans les frontières de 1967 – que le gouvernement de Benjamin Nétanyahou rejette. M. Trump a dit espérer que l'Arabie saoudite rejoigne bientôt les accords d'Abraham et reconnaîsse Israël «en son temps».

Après la fébrilité suscitée chez les partenaires golfeurs par les annonces erratiques du début du mandat Trump, notamment sur le dossier palestinien, le président américain a semblé plus en phase avec la vision saoudienne d'une stabilité régionale, qui promeut le dialogue avec l'Iran, le réengagement avec la Syrie et des négociations de paix avec les Palestiniens, à rebours des menaces bellicistes de M. Nétanyahou, avec qui les divergences de vues s'accumulent sur les dossiers régionaux. ■

HÉ. S. (BEYROUTH, CORRESPONDANTE)

# Moldavie : « La nostalgie de l'URSS est forte »

Malgré sa demande d'adhésion à l'UE, le pays compte un grand nombre d'eurosceptiques

## REPORTAGE

BALTI ET KOMRAT (MOLDAVIE) - envoyée spéciale

**L**es habitants de Balti, la grande ville industrielle du nord de la Moldavie, n'en sont pas revenus lorsque, samedi 10 mai, ils ont vu débarquer Marta Kos, la commissaire à l'élargissement européen, venue expliquer en personne à la population les bénéfices de l'adhésion du pays à l'Union européenne (UE), envisagée pour 2027.

« D'habitude, les hauts fonctionnaires de Bruxelles se rendent à Chisinau, rarement en province », fait remarquer Anna-Maria, une lycéenne venue assister à la rencontre organisée dans les locaux de l'université entre la commissaire, les étudiants, les maires et les entrepreneurs. Pro-européenne, la jeune fille rappelle que « beaucoup, ici, sont prorusses ». D'ailleurs, à la veille de la visite de la délégation européenne, Balti a célébré en grande pompe et à grand renfort de drapeaux soviétiques le 80<sup>e</sup> anniversaire de la victoire sur l'Allemagne nazie.

« La nostalgie de l'URSS est forte, ici », confirme Alina Ghiletechi, 35 ans, cofondatrice d'une entreprise familiale de confection qui exporte 100 % de sa production vers l'Europe. « Nombreux sont ceux qui regrettent le passé, tout semblait tellement prévisible », explique l'entrepreneure, rappelant que Balti était jadis un centre important de l'industrie légère so-

viétique. De son point de vue, l'avenir de la Moldavie est en Europe plus qu'en Russie. « Nous devons développer selon les standards européens, c'est possible. » Son entreprise, pourvoyeuse de 350 emplois, est devenue concurrentielle « grâce à un crédit de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement utilisé pour investir dans la modernisation de l'équipement. »

Coup de pouce aux petits entrepreneurs, rénovation des infrastructures, amélioration de la voirie et des services de santé ne suffisent pas à contrer l'euroscepticisme ambiant. Malgré les aides de l'UE, les habitants de Balti ont voté à plus de 70 % contre l'inscription du choix européen dans la Constitution moldave, lors du référendum organisé le 20 octobre 2024. Si le oui l'a emporté dans le pays d'une courte tête, avec 50,4 %, la vigueur du non a pris par surprise la présidente, Maia Sandu, et ses partenaires européens, convaincus d'une ingérence étrangère, après la découverte de l'achat de 150 000 votes par des agents prorusses.

« J'aimerais bien savoir pourquoi les électeurs de Balti ont voté à 70 % contre l'UE au référendum », demande la commissaire aux personnes réunies, samedi, à l'université pour une séance de questions-réponses. « Les vieux sont nostalgiques de l'époque soviétique, or, ils sont majoritaires dans ce pays déserté par les jeunes partis en quête d'un travail », explique Andrei, un étudiant. La

peur du changement transparaît dans les questions posées. « Qu'est-ce que la Moldavie va devoir sacrifier pour entrer dans l'UE ? » Ou encore : « L'Union nous obligera-t-elle à changer nos mentalités, notre identité ? »

Les plus conservateurs sont convaincus que Bruxelles leur imposera le mariage gay, les changements de genre, la destruction de la famille traditionnelle. Originaire de Slovénie, pays de l'ex-Yougoslavie qui a rejoint l'UE en 2004, Marta Kos comprend ces peurs. « Je viens d'un pays, la Slovénie, plus petit et moins peuplé que la Moldavie. L'entrée dans l'UE nous a été bénéfique. Certes, nous avons dû changer, mais nous n'avons pas perdu notre identité pour autant », rappelle-t-elle à chaque rencontre.

### Tout reste à moderniser

Rassurer les eurosceptiques, c'est ce qu'elle a tenté de faire du 9 au 11 mai, lors de sa visite à Orkhey, Balti, Ungheni, Edinet, Cahul et à Komrat, les villes moldaves les plus défavorables à l'UE, selon les résultats du référendum. A Komrat, le chef-lieu de la Gagaouzie, une région turcophone et russophone dans le sud du pays, les électeurs ont voté à 94,84 % contre l'orientation européenne. La Gagaouzie a pourtant reçu 12 millions d'euros de Bruxelles pour améliorer ses infrastructures. Elle en recevra davantage, car Marta Kos a signé, le 9 mai, avec le premier ministre, Dorin Recean, l'octroi de 1,9 milliard d'euros à la Moldavie, dans le cadre du plan de dé-

**« On est si petit, il ne faudrait qu'une minute à l'armée russe pour nous envahir », estime Valeri, retraité**

70 % de l'électricité consommée en Moldavie, l'UE a aidé le gouvernement moldave à achever le raccordement du pays au réseau électrique roumain. Les prix de l'électricité ayant augmenté dans la foulée, la Commission a volé au secours des ménages en prenant en charge une partie de la note.

Il en faudrait plus pour impressionner Nikolai et Guennadi, deux retraités attablés à la terrasse d'un café, à Komrat. D'après eux, l'arrivée à l'UE ne laisse rien présager de bon. Guennadi déplore le « laxisme » et la « destruction des cerveaux » dans les établissements scolaires, tandis qu'il vante l'éducation soviétique d'autrefois, « la meilleure au monde ». L'Occident, souligne-t-il, est responsable de tous les maux du pays, depuis l'effondrement de l'URSS, en 1991, jusqu'à la guerre dans l'Ukraine voisine. « L'UE est responsable de cette guerre et certainement pas la Russie, qui ne fait que se défendre », renchérit Nikolai.

Entrée dans sa quatrième année, l'invasion russe de l'Ukraine hante les esprits. « C'est effrayant. Je suis tétonnée à l'idée que la Moldavie soit attaquée un jour par la Russie, je ne me sens pas du tout en sécurité », confie Anna-Maria, l'étudiante rencontrée à Balti. « On est si petit et sans défense, qu'il ne faudrait qu'une minute à l'armée russe pour nous envahir », redoute Valeri, un retraité natif de Briceni pressé de voir son pays adossé à un « grand ensemble comme l'Union européenne ». ■

MARIE JÉGO

## ISRAËL-GAZA Frappes meurtrières dans la bande de Gaza

La défense civile dans la bande de Gaza a fait état, mercredi 14 mai, d'*« au moins* 29 morts et de dizaines de blessés, dans des bombardements israéliens survenus à l'aube, dans le nord et le sud du territoire palestinien. La veille, des frappes près d'un hôpital avaient tué 28 personnes. L'armée israélienne assure avoir visé Mohammed Sinoura, responsable du Hamas depuis la mort de son frère Yahia.

Mercredi, comme la veille, un tir de missile lancé du Yémen par les rebelles hutistes a été intercepté par la défense israélienne. — (AFP)

## URUGUAY L'ancien président José « Pepe » Mujica et figure de la gauche est mort

José « Pepe » Mujica, l'ancien guérillero qui a présidé l'Uruguay de 2010 à 2015, icône de la gauche latino-américaine et conteur de la surconsommation, est mort, mardi 13 mai, à l'âge de 89 ans. Surnommé le « président le plus pauvre du monde » pour avoir reversé la quasi-totalité de ses revenus de dirigeant à un programme de logement social, il fut, dans les années 1960, l'un des fondateurs de la guérilla urbaine d'extrême gauche Mouvement de libération nationale-Tupamaros. Blessé par balle en 1970, il a été emprisonné pendant la dictature (1973-1985). Élu président, il avait promu des mesures progressistes, comme la légalisation du cannabis, le droit à l'avortement ou le mariage homosexuel. — (AFP)

**PEUGEOT**  
VENTES PRIVÉES

**OFFRES EXCEPTIONNELLES  
JUSQU'AU 17 MAI\***

A 0g CO<sub>2</sub>/km

PEUGEOT RECOMMANDÉ TotalEnergies Consommation mixte WLTP(I/100 km) : 0

\*Dans le réseau PEUGEOT participant. Automobiles PEUGEOT 552 144 503 RCS Versailles

JUSQU'A  
8 ANS  
ALLURE CARE GARANTIE

Au quotidien, prenez les transports en commun. #SeDéplacerMoinsPolluer

# Andriy Yermak : « La balle est dans le camp de Moscou »

Pour le chef du cabinet du président ukrainien, un cessez-le-feu complet est impératif avant toute négociation

## ENTRETIEN

KIEV - correspondant et envoyé spécial

**E**n tant que chef du cabinet de l'administration du président Volodymyr Zelensky, Andriy Yermak est très impliqué dans les discussions destinées à mettre un terme aux combats déclenchés par l'invasion de son pays par la Russie, le 24 février 2022.

**Pensez-vous que Volodymyr Zelensky ira en Turquie, jeudi, même si le président russe, Vladimir Poutine, décline son invitation à un contact direct ?**

Le président Zelensky ira en Turquie jeudi. C'est un dirigeant fort, qui tient toujours parole. Il sera prêt, quel que soit le format des négociations. Nous ne savons pas si Vladimir Poutine sera là. Les Russes ne nous ont pas répondu. Cela dit, nous continuons de penser que les pourparlers doivent commencer par un cessez-le-feu complet et inconditionnel.

Il est impossible de négocier si vous êtes attaqués par des missiles et par des drones. Cette approche a été soutenue, le 10 mai, par le président français, Emmanuel Macron, le chancelier allemand, Friedrich Merz, et les premiers ministres du Royaume-Uni, Keir Star-

mer, et de Pologne, Donald Tusk, lors d'une réunion historique à Kiev. Ils ont pu en parler au téléphone avec Donald Trump.

**Comment expliquez-vous que Vladimir Poutine n'a pas encore répondu à l'invitation lancée par Volodymyr Zelensky ?**

Si Vladimir Poutine ne se rend pas en Turquie, ce sera un signal très clair pour le monde entier qu'il ne veut pas arrêter la guerre qu'il a commencée, qu'il ne veut ni paix ni négociations sérieuses.

**Pensez-vous que le président Trump l'interprétera ainsi ?**

Donald Trump est un dirigeant très fort et très intelligent, je suis certain qu'il comprendra le signal, si Vladimir Poutine ne vient pas. Il a été clair hier, quand il a dit espérer que les deux dirigeants [russe et ukrainien] seront en Turquie. En marge de son voyage au Moyen-Orient, Donald Trump réfléchit même à être présent à cette rencontre. Nous n'avons pas de confirmation. Nous apprécions qu'il conserve son leadership pour mettre un terme à cette guerre.

**Au-delà de jeudi, êtes-vous intéressés par des négociations directes avec les Russes ?**

Soyons honnêtes. Nous ne faisons pas confiance à la Russie. Vla-



Le chef du cabinet de la présidence ukrainienne, Andriy Yermak, à Kiev, le 13 mai. GÉRARD WALISZEWSKI POUR « LE MONDE »

dimir Poutine a personnellement décidé de commencer cette guerre, et il continue à tuer notre peuple, nos enfants... Mais nous voulons mettre fin à ce conflit, et nous sommes prêts à accepter n'importe quel format de négociations. Bien sûr, il est impossible de terminer cette guerre sans le pays qui l'a déclenchée. Mais nous insistons également sur la nécessité que les Etats-Unis et nos amis européens participent à ces discussions. Il ne faut pas que ces partenaires soient de simples témoins confrontés aux mensonges de Moscou et à ses pressions. Il faut que ces pays aient une position spéciale. Dans le même temps, les Etats-Unis sont notre plus grand partenaire stratégique. Désormais, en raison de l'accord sur les minerais critiques, tout ce qui se passera en Ukraine sera directement lié aux intérêts politiques, géopolitiques, mais aussi économiques de Washington. Ce qui est une bonne chose.

**Steve Witkoff, l'envoyé spécial américain, considère que la mission des Etats-Unis consiste désormais à faciliter des négociations directes entre l'Ukraine et la Russie, faute de quoi, ils se retireront. Cela vous inquiète-t-il ?**

Nous parlons souvent avec Steve Witkoff pour échanger nos points de vue. Il connaît les positions de l'Ukraine. Il est d'accord pour dire qu'un cessez-le-feu est une étape absolument logique. M. Witkoff dit que les Etats-Unis ont posé un

ultimatum aux deux parties, mais cet ultimatum concerne la seule Russie, car l'Ukraine n'en a pas besoin. Elle a déjà montré qu'elle défendait des positions ouvertes et honnêtes. Maintenant, la balle est dans le camp de Moscou.

**Si Vladimir Poutine ne vient pas en Turquie, le temps sera-t-il venu de discuter de sanctions plus importantes encore contre la Russie, comme annoncé par les Européens ?**

Son absence sera le signal pour tous nos partenaires, en premier lieu les Etats-Unis, qu'il nous faut augmenter la pression sur la Russie par tous les moyens, tout d'abord grâce à un nouveau paquet de sanctions préparé par Lindsey Graham et d'autres sénateurs américains. Ces sanctions cibleront les secteurs énergétique et financier. Nous savons que l'économie russe n'est pas en position de bien les supporter. Les sanctions américaines seront certainement coordonnées avec un nouveau train de sanctions de l'Union européenne, du Royaume-Uni, du Canada et d'autres pays.

**Pourquoi un cessez-le-feu de trente jours est-il si nécessaire ?**

Toute guerre, à un moment donné, se termine par un cessez-le-feu et des négociations. Cette guerre dure déjà depuis plus de trois ans. C'est le président Trump qui a pris l'initiative d'un cessez-le-feu complet et inconditionnel d'un mois, que notre délégation a immédiatement accepté, à

**« Si Poutine ne se rend pas en Turquie, ce sera un signal très clair qu'il ne veut pas arrêter la guerre »**

Je crois que les Etats-Unis réalisent et reconnaissent que, dans toute négociation, l'Ukraine doit être en position de force face à la Russie, car la faiblesse de l'Ukraine serait synonyme de faiblesse pour tous les partenaires qui la soutiennent, en particulier Washington.

**Cela fait-il partie des garanties de sécurité que vous réclamez ?**

Nous sommes heureux que l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, d'autres pays nordiques et l'Italie aient dit très clairement qu'ils participaient à la coalition des volontaires. La dernière réunion, samedi, à Kiev, a été très constructive. Nous avons sur la table différentes options, plans et variantes au sujet des garanties de sécurité. Mais nous n'oublions pas que la garantie de sécurité la plus sérieuse et la plus efficace est l'adhésion à l'OTAN. Pour nous, cette question ne doit être réglée qu'entre les pays de l'OTAN et l'Ukraine. Nous commettions une grave erreur si nous donnions l'impression à la Russie qu'elle dispose d'un droit de veto.

**Qu'en est-il du déploiement des troupes européennes ?**

Nous en discutons. C'est une question très sérieuse. Mais je ne veux pas entrer dans les détails, parce qu'il est nécessaire d'avoir des résultats plutôt que de parler de possibilités. ■

**PROPOS RECUEILLIS PAR THOMAS D'ISTRIA ET PHILIPPE RICARD**

## Négociations directes à Istanbul

Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, sera à Ankara, mercredi 14 mai, dans l'objectif d'ouvrir, jeudi, des négociations directes avec la Russie sur un règlement de la guerre entre les deux pays. Les autorités de Moscou ont confirmé qu'elles se rendront à Istanbul sans mentionner la présence du dirigeant russe. M. Zelensky espère la venue de Donald Trump. Ce dernier, qui cherche une issue rapide au conflit, a confirmé la présence d'officials américains. Le calendrier s'est accéléré, samedi, avec la proposition coordonnée entre Européens et Américains d'un cessez-le-feu de trente jours à partir du 12 mai. Vladimir Poutine a rejeté cet « ultimatum », mais se dit prêt à rouvrir des négociations directes, trois ans après l'échec des pourparlers d'Istanbul, en mars 2022.

# En Birmanie, les raids aériens se multiplient malgré le cessez-le-feu

La junte multiplie les bombardements en dépit de la « trêve » prolongée jusqu'à fin mai dans les zones affectées par le séisme du 28 mars

BANGKOK - correspondant en Asie du Sud-Est

**A**lors que les régions centrales de Birmanie continuent de subir les conséquences du séisme du 28 mars, l'aviation birmane multiplie les raids aériens meurtriers. Au moins vingt enfants et deux enseignants sont morts, lundi 12 mai, quand un appareil militaire a lâché une bombe sur une école, à 9 h 40, dans la région de Sagaing, dans le nord-ouest du pays. Soixante enfants ont été blessés. En septembre 2022, à 30 kilomètres de là, des soldats avaient mitraillé une école d'un hélicoptère, tuant sept enfants.

Le village ciblé lundi, Oe Htein Kwin, est situé dans une zone sous administration du gouvernement d'unité nationale (NUG), le gou-

vernemment souterrain de la résistance, qui a pris les armes contre la junte à la suite du coup d'Etat de février 2021. Le ministère de l'éducation du NUG a promis de « sévères répercussions judiciaires sans atténuation ni absolition » dans un avenir débarrassé des généraux.

Les campagnes de la région souffraient déjà de difficultés d'approvisionnement en raison des combats. Elles ont été aggravées par la catastrophe. Surtout, la trêve, annoncée le 2 avril par la junte dans les zones affectées par le tremblement de terre, et prolongée dernièrement jusqu'à fin mai, est dénoncée par le NUG comme « entièrement factice ». « Les militaires mènent sans interruption des bombardements depuis le 28 mars, nous en avons comptabilisé 380 dans le pays, qui ont fait au moins 360 morts. Ils visent des éco-

les, des cliniques », explique Zaw Kyaw, le porte-parole de la présidence du NUG, joint le 14 mai. Environ 50 % de ces raids aériens, précise-t-il, ont eu lieu dans les régions de Mandalay et Sagaing – les provinces autour des villes les plus touchées par le séisme de magnitude 7,7 sur l'échelle de Richter. **Armée en perte de vitesse** La catastrophe, qui a fait officiellement 3700 morts, a fragilisé la junte militaire : celle-ci a été touchée dans la capitale, Naypyidaw, fondée par une junte militaire précédente, en 2005, y révélant des défauts manifestes de construction liés à la corruption, mais aussi un manque flagrant de moyens dans l'aide aux victimes l'armée n'y ayant quasi pas été mobilisée.

Mais le chef de la junte, le général Min Aung Hlaing, a su exploiter le

séisme à son avantage. Il a ouvert la porte à l'aide internationale en provenance des pays alliés (Chine et Russie) et voisins (Inde et pays de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est, ASEAN), et mène campagne pour obtenir leur soutien pour des élections programmées en décembre. Le putschiste a ainsi été convié à Bangkok, le 17 avril, pour y rencontrer le premier ministre malaisien, Anwar Ibrahim, dont le pays assure la présidence de l'ASEAN, regroupement régional duquel la Birmanie avait été exclue en 2021. Il a ensuite été invité, le 9 mai, à Moscou, pour la parade du 80e anniversaire du « jour de la victoire » et y a rencontré pour la première fois chinois, Xi Jinping.

Limitées aux grandes villes et aux zones sous contrôle de l'armée, ces élections sont dénoncées par le NUG et les chancelleries occidentales comme une tentative pour Min Aung Hlaing de légitimer son pouvoir. Le premier parti politique du pays, la Ligue nationale pour la démocratie du gouvernement renversé d'Aung San Suu Kyi, a été exclu du scrutin. Sur le terrain militaire, l'armée birmane est en perte de vitesse. Les groupes armés ethniques et leurs alliés du NUG se sont emparés, ces dernières semaines, de nouvelles bases militaires. Acculés, les militaires se livrent à des exactions toujours plus violentes pour regagner leurs rangs, dans le cadre de la conscription obligatoire lancée en février 2024 ou pour monnayer leur indulgence. Selon un témoignage recueilli le 13 mai, en provenance de la région de Nyaung-U, près de la cité historique de Pagan, « les militaires se présentent devant les

maisons, la nuit. Ceux qui ne répondent pas voient portes et fenêtres brisées ». « Les jeunes en âge d'être enrôlés sont frappés, poussés dans un camion », poursuit-il.

Vingt jeunes du village ont ainsi été emmenés dans des installations militaires, à 60 km de Pagan. « La nourriture est jetée à même le sol. Hommes et femmes sont déshabillés. On n'a eu aucunes nouvelles d'eux pendant 36 heures », ajoute le témoin. Puis les militaires ont pris contact avec un administrateur du village pour entamer des négociations : « Les pourparlers sont en cours, assure cette même source. Il a été question, pour en libérer, de faire don d'une maison, évaluée à plusieurs millions de kyats [monnaie birmane]. Avec la misère ambiante, c'est énorme pour les familles. » ■

BRICE PEDROLETTI

# L'Equateur gangrené par le trafic de «narcobananes»

Premier exportateur de bananes et de cocaïne, le pays andin est devenu une plateforme du trafic vers l'Europe

## REPORTAGE

GUAYAQUIL, MARGOT  
(ÉQUATEUR) - envoyée spéciale

**S**ous l'œil de la caméra fixée au plafond du hangar, l'homme ferme les deux portes du camion blanc. Il pose deux scellés, deux cadenas avec GPS et trois étiquettes de sécurité. Le véhicule chargé de 960 caisses de bananes démarre en direction du port de Guayaquil, à deux heures de route de la propriété La Margot, dans la province de Los Ríos. Avant de partir, ce 15 avril, le chauffeur du camion se signe. Les poids lourds sont à l'occasion pris d'assaut par les gangs au service des mafias.

Niché dans le nord-ouest du continent sud-américain, le petit Équateur est le premier exportateur mondial de bananes et de cocaïne. «Les criminels forcent les cadenas, arrachent les étiquettes, «contaminent» la cargaison et remettent ensuite des cadenas et des étiquettes clonées, parfaitement identiques», raconte le camionneur. «Contaminer» signifie «introduire ou contenir de la cocaïne». Les fruits, caisses en carton, palettes, parois des conteneurs, voire leurs systèmes de réfrigération peuvent être contaminés. En pleine mer, les trafiquants peuvent même accrocher au cargo un engin submersible rempli de cocaïne.

### «Le fruit idéal»

Fini le temps des mules, ces voyageurs qui transportaient dans leur estomac des boules de latex pleines de cocaïne. Le gros de la drogue arrive désormais en conteneur. Le 10 avril, aux Pays-Bas, des employés ont trouvé plusieurs kilos de cocaïne enfouis sous les bananes dans trois supermarchés de la chaîne Albert Heijn. En novembre 2024, la police espagnole interceptait 13 tonnes de poudre blanche dans un conteneur de bananes en provenance de Guayaquil.

Élu président lors de l'élection anticipée de 2023 et réélu le 13 avril 2025, Daniel Noboa a déclaré la guerre aux organisations qui traquent de la cocaïne et aux gangs qui travaillent à leur service. Mais sa richissime famille, qui a fait fortune dans la banane, n'est pas exempte de soupçons. Entre les deux tours du scrutin, la revue *Raya* révélait que, entre 2020 et 2022, 700 kilos de cocaïne avaient été interceptés dans trois cargaisons de bananes de la compagnie Noboa Trading. Interrogé sur le sujet à l'occasion du débat télévisé du 23 mars, Daniel Noboa n'a pas démenti les faits. Le jeune chef de

**«Les ports équatoriens sont mal équipés et vulnérables, les institutions facilement corruptibles»**

SANTIAGO JARAMILLO  
ingénieur agronome

l'Etat a affirmé qu'il n'avait aucune responsabilité dans l'entreprise familiale et indiqué que celle-ci a toujours coopéré avec la police.

«L'Équateur ne produit pas de cocaïne, insiste le colonel Holguer Cortes, directeur de la police antidrogue du pays. Nous ne sommes qu'un pays de transit.» Tirée du cocaïne, la poudre blanche vient de Colombie et du Pérou voisins. «Alors que la consommation stagne aux Etats-Unis, l'Europe est devenue le premier marché pour les opérateurs criminels», poursuit le colonel. La consommation y est en pleine expansion, notamment en France, où elle a pratiquement doublé depuis 2017, selon une étude de l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives publiée en janvier.

«Les narcos ont compris que l'Équateur offrait des avantages comparatifs certains pour envoyer la drogue, les ports sont mal équipés et vulnérables, les institutions plus facilement corruptibles qu'ailleurs», explique l'ingénieur agronome Santiago Jaramillo. Le camion blanc file sur la route de Guayaquil entre les champs de bananes, de riz, de cannes à sucre et de cacao, «le meilleur du monde», selon M. Santiago Jaramillo. Mais pourquoi les narcotrafiquants préfèrent-ils la banane pour envoyer leur marchandise?

«La banane, qui vient dans une enveloppe naturelle résistante, est le fruit idéal», explique M. Jaramillo. Lourd, le fruit peut facilement être remplacé par des paquets de cocaïne. «Le grand avantage de la banane, poursuit l'agronome, c'est qu'elle se récolte et s'expédie tous les jours de l'année.» Le cacao se récolte deux fois par an, les fleurs sont fragiles, et les crevettes partent congélées.

José Antonio Hidalgo, directeur exécutif de l'Association des exportateurs de bananes équatoriennes, rappelle que les exportations de bananes représentent 66 % en volume du total des exportations non pétrolières du pays. Toutes les semaines, plus de 6000 conteneurs de fruits quit-

tent les ports équatoriens. En 2024, le pays a exporté 364 millions de caisses vers 74 destinations différentes. Le secteur de la banane fournit 250 000 emplois directs, 47 % du PIB agricole et un vaste terrains d'action pour les narcotrafiquants. «Les cultivateurs et les exportateurs de bananes ont réalisé de gros investissements pour assurer la traçabilité des envois et éviter leur «contamination», insiste M. Hidalgo, inquiet du préjudice que les «narcobananes» causent au secteur, qui représente 3,7 % du PIB du pays.

«La meilleure sécurité pour une entreprise, c'est d'avoir confiance dans ses employés», souligne M. Jaramillo. Dans la chaleur étouffante, les travailleurs et les travailleuses coupent, lavent, empaquetent et pèsent les bananes à toute allure. Les caisses doivent faire 18 kilos, à quelques grammes près. Alors que les propriétaires des exploitations bananières vivent dans des appartements climatisés à Guayaquil, les travailleurs gagnent le salaire minimum de 470 dollars (420 euros).

Trois grands cartels ou groupes criminels qui sous-traitent leurs opérations à des gangs locaux se disputent, à feu et à sang, le marché des exportations de cocaïne:

le cartel mexicain de Sinaloa, le

cartel mexicain de Jalisco Nueva Generación et la mafia albanaise. L'étiquette regroupe plusieurs groupes criminels venus d'Europe de l'Est. Les «Albanais» se sont installés dans le pays il y a une quinzaine d'années, se présentant à l'occasion comme des hommes d'affaires soucieux d'investir. Ils ont acheté des appartements et des amitiés dans les cercles du pouvoir. Ils ont créé des entreprises exportatrices fictives et acquis de vraies plantations de bananes. La «contamination» des envois de bananes résulte parfois de montages complexes.

### De l'argent ou du plomb

Ceux-ci exigent toujours une vaste chaîne de complicités et des appuis de haut niveau. L'argent suffit souvent à les acheter. Les menaces de mort convainquent les plus réticents. Attribuée à feu Pablo Escobar, le célèbre mafieux colombien, l'expression «plata o plomo» (d'argent ou du plomb) résume le modus operandi des mafias contemporaines.

Interrogé sur les circuits les plus fréquemment employés par les trafiquants, le colonel Cortes se montre prudent. «Les trafiquants se réinventent et innovent tout le temps et sur tous les plans. Ils cherchent en permanence de nouvelles

**Le secteur de la banane fournit 250 000 emplois directs, 47 % du PIB agricole et un vaste terrain d'action pour les narcotrafiquants**

techniques et de nouvelles routes, en laissant dormir certaines pour les réactiver ensuite. Affirmer que la cocaïne passe par ici plutôt que par là est très hasardeux, soupire-t-il. C'est une guerre asymétrique. Les narcos, qui ont d'énormes moyens, ont toujours une longueur d'avance sur nous.»

A Guayaquil, les drones filment des installations portuaires modernes, avec leurs rangées de conteneurs aux couleurs vives et leurs gigantesques grues qui chargent les navires. Mais l'accès au port, le long du fleuve, est pour le moins chaotique. Dans les rues défoncées du quartier d'Isla Trinitaria, les camions font la queue pendant des heures. Fouilles et formalités retardent les opérations portuaires, sans empêcher la cocaïne d'embarquer à grande échelle.

Depuis 2024, tous les ports d'Équateur sont équipés de scanners et tous les conteneurs sont scannés. Mais la police n'a pas assez de personnel spécialisé pour examiner toutes les images. Seules 5 % d'entre elles sont visionnées avec soin.

«L'intelligence artificielle devrait nous permettre de tirer un meilleur parti de ces images», explique Holguer Cortes. L'idée de délocaliser la lecture et l'analyse des images émises par les scanners – pour éviter les pressions et menaces sur les policiers qui les analysent – fait aussi son chemin. «Un bateau met deux semaines à arriver en Europe, cela laisse du temps pour lire les images et émettre des alertes», avance M. Jaramillo.

Le débat sur l'échec d'une guerre contre la drogue lancée il y a un demi-siècle n'a pas commencé ici. «Nous n'avons d'autres choix que de gagner cette guerre contre les organisations criminelles et nous avons besoin d'aide pour le faire», martèle Holguer Cortes. «Les pays consommateurs européens doivent accepter d'être coresponsables du drame que nous vivons», renchérit M. Hidalgo. A l'interface entre producteurs et consommateurs de cocaïne, les Equatoriens se sentent «victimes» d'une logistique globale qui leur échappe. ■

MARIE DELCAS



Des membres de la marine équatorienne patrouillent dans le port de Guayaquil, le 5 février. MARVIN RECINOS/AFP

# Plus de 10 000 Afghans vivant aux Etats-Unis pourraient être expulsés

Estimant le pays stabilisé, Donald Trump a révoqué le statut de protection des réfugiés, dont beaucoup ont travaillé avec les Etats-Unis à Kaboul

**P**our Donald Trump, l'Afghanistan des talibans, mis au ban de la communauté internationale, est devenu un pays comme les autres. «Nous avons passé en revue la situation (...), elle s'est améliorée sur le plan de la sécurité et son économie s'est stabilisée», a estimé, lundi 12 mai, la ministre américaine de la sécurité intérieure, Kristi Noem. Cela justifie, selon elle, la révocation du statut de protection temporaire (TPS) de plus de 10 000 réfugiés afghans, dont beaucoup ont travaillé avec les Etats-Unis pendant les vingt ans de présence américaine sur le sol afghan. Cette décision entraîne une expulsion automatique, effective dès le 12 juillet.

Cette mesure vient s'ajouter à d'autres annonces visant, notamment, 124 000 Afghans lors de la

suspension décrétée, le 27 janvier, par le président Trump, du programme de réinstallation des réfugiés, le temps, a-t-il dit, de réévaluer «l'intérêt des Etats-Unis». Parmi eux, des mineurs non accompagnés, des membres de familles de militaires américains et des Afghans menacés de représailles pour avoir aidé les Américains pendant la guerre. Seuls ceux titulaires d'un visa spécial d'immigrant restent libres d'aller aux Etats-Unis, mais le département d'Etat ayant coupé le financement de leur transport depuis un pays tiers, les vols de 1 660 personnes ont été annulés en janvier.

La ministre a précisé que «cette révocation sert l'intérêt national puisque les données montrent que certains bénéficiaires de ce statut ont fait l'objet d'enquêtes pour

*fraude et menaces à notre sûreté publique et à notre sécurité nationale*. Si la suspension du programme de réinstallation des réfugiés fait l'objet de recours juridique devant les tribunaux, l'annulation du TPS ne semble pas, dans l'immédiat, susceptible d'être frappée d'appel.

**Contacts diplomatiques discrets**  
Les autorités talibanes n'ont cessé, depuis leur retour au pouvoir, en août 2021, d'inviter leurs ressortissants vivant à l'étranger à rentrer en Afghanistan et de renforcer les entraves aux sorties du pays. Cette décision vient satisfaire les attentes des mollahs afghans dont le régime de terreur est régulièrement dénoncé par la communauté occidentale. Les pays autoritaires, Russie, Chine ou

Iran, entretiennent des relations cordiales avec Kaboul.

De leur côté, les pays occidentaux renouent, discrètement, des contacts diplomatiques avec les talibans. Des ambassadeurs européens ou scandinaves se rendent régulièrement dans leur capitale. S'ils condamnent les atteintes aux droits humains, notamment faites aux jeunes filles et aux femmes, ils privilient dorénavant un rapprochement au nom de la sécurité régionale et de la crainte de mouvements migratoires.

Cette décision s'inscrit, par ailleurs, dans un large mouvement de désengagement des Etats-Unis depuis la publication, le 20 janvier, d'un décret de Donald Trump instituant une pause de quatre-vingt-dix jours dans l'aide à l'étranger afin d'évaluer «son effi-

cacité et sa cohérence avec la politique des Etats-Unis».

En Afghanistan, l'aide alimentaire d'urgence (nourriture, nutrition et soins de santé maternelle et infantile), le dépistage de la tuberculose, les programmes d'éducation pour les filles et les formations en ingénierie, artisanat ou agriculture pour celles-ci ont été stoppés. Seules les bourses aux étudiants afghans suivant des cours en ligne et à ceux inscrits dans des universités à l'étranger ont été maintenues.

Alors que Washington justifie la révocation du statut de protection temporaire des réfugiés par la normalisation du pays, la porte-parole du département d'Etat, Tammy Bruce, déclarait, le 8 avril, que la suppression des aides avait pour but d'*«atténuer l'ingérence*

*des talibans»*. Elle s'appuyait sur les travaux de l'inspecteur général spécial pour la reconstruction de l'Afghanistan (Sigar) – chargé par le Congrès américain de veiller sur l'emploi des fonds publics –, indiquant, en mai 2024, qu'au moins 10,9 millions de dollars d'aides (9,8 millions d'euros) avaient été détournés, par la force, par les islamistes afghans.

Entre la mi-2021 et le 31 mars, les Etats-Unis ont été, de loin, le principal bailleur de fonds du pays avec, selon le Sigar, 3,83 milliards de dollars d'aides. Au cours du seul premier trimestre 2025, 120 millions de dollars ont encore été déboursés. Une manne qui a permis, selon la Banque mondiale, de stabiliser la monnaie et l'économie du régime taliban. ■

JACQUES FOLLOROU

EMMANUEL MACRON SUR TF1

# Le plaidoyer pro domo de Macron

Attendu sur une proposition de référendum, le chef de l'Etat n'a pas voulu s'engager précisément, mardi, sur TF1

C'est le problème avec les interventions présidentielles chargées de promesses : l'attente est souvent déçue. Alors que ses conseillers en communication laissaient entrevoir, depuis plusieurs jours, l'annonce imminente d'un référendum, Emmanuel Macron s'est gardé, mardi soir 13 mai sur TF1, de s'engager dans cette voie. Pressé de mettre fin au suspense par le journaliste Gilles Bouleau, après deux heures trente de discussion dans le cadre de l'émission « Emmanuel Macron – Les défis de la France », il a seulement évoqué la perspective de « plusieurs référendums en même temps dans les mois qui viennent », évitant de s'engager « trop précisément », ni sur les sujets qui pourraient donner lieu à une consultation, ni sur la date.

Plusieurs thématiques étaient pourtant évoquées ces derniers jours à l'Elysée, notamment celle de la fin de vie, qui fait l'objet d'un texte en discussion à l'Assemblée nationale. « Si, à l'issue de la première lecture, il y a un enlisement (...), le référendum peut être une voie pour le débloquer », a convenu, mardi soir, Emmanuel Macron, après avoir écouté le plaidoyer de l'ancien journaliste Charles Biétry, atteint de la maladie de Charcot. « A chaque fois qu'on sera trop lent ou bloqué par la situation politique, on peut aller au référendum et je prendrai mes responsabilités », a-t-il ajouté, tout en appelant les forces politiques au Parlement à « travailler ensemble ».

Ouvert à ce que des « réformes » du premier ministre, François Bayrou, sur le « plan économique et social » fassent l'objet d'une consultation, le chef de l'Etat ne « voit pas », en revanche, de réfé-



Emmanuel Macron, sur le plateau de l'émission spéciale « Emmanuel Macron – Les défis de la France », sur TF1, le 13 mai. LUDOVIC MARIN/AFP

rendum possible sur l'immigration, ni sur la réforme des retraites, comme le lui a suggéré la secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet.

Alors que le gouvernement cherche 40 milliards d'euros d'économies pour le prochain budget,

François Bayrou a proposé, le 4 mai, un référendum sur « un plan d'ensemble » de réduction des déficits. « Pourquoi pas », a-t-il d'abord commenté, avant de renvoyer sèchement le premier ministre à la lettre de la Constitution : « La fiscalité, le budget, c'est une compétence du Parlement (...), ce n'est pas un sujet de référendum. »

Favorable à l'interdiction de l'accès aux réseaux sociaux pour les mineurs de 15 ans, Emmanuel Macron juge, par ailleurs, qu'il « n'y a pas d'obstacle » à un référendum sur ce sujet, « mais il faudrait que derrière, on engage un combat européen »...

#### « FAIRE DE MON MIEUX »

Cette émission exceptionnelle n'était justifiée par aucune échéance ou actualité particulière, si ce n'est le désir du président de la République, replié sur son « domaine réservé », notamment diplomatique, depuis la dissolution de l'Assemblée nationale en 2024, de montrer qu'il a repris la main sur la politique intérieure. Ce format inédit, conçu main dans la main avec TF1, lui a donné toute latitude pour commenter pêle-mêle la situation migratoire puis sécuritaire, la santé mentale des jeunes, le voile dans le sport, le chalutage en eaux profondes... « Un spécialiste mondial de l'analyse générale », a riillé Robert Ménard, le maire (divers droite) de Béziers (Hérault), autrefois proche de Marine Le Pen et d'Eric Zemmour.

« Le risque de reprendre la main, c'est de la reprendre dans la figure », prédisait, avant l'émission, le député (Libertés, indépendants,

outre-mer et territoires) d'Eure-et-Loir Harold Huwart. De fait, la soirée a été rude pour le chef de l'Etat, sans cesse ramené par ses contradicteurs à son bilan mitigé. « C'est quand même dingue que ce soit [au] moment où c'est le plus compliqué pour vous de prendre des décisions (...) qu'il vous faut les prendre, alors que vous auriez pu, il y a des années », a ironisé Robert Ménard. « Comment le candidat du travail que vous étiez est-il devenu le président des rentiers ? », a interrogé Cécile Duflot, directrice de l'ONG de lutte contre les inégalités Oxfam. « Vous lancez ce grand plan [pour la santé mentale] en 2025, vous aviez huit ans pour le faire », s'est étonnée la journaliste Salomé Saqué. « J'ai essayé de faire de mon mieux », s'est défendu M. Macron.

Confronté à sa propre impuissance, M. Macron laissait transparaître, mardi soir, une certaine amertume. « J'ai pas envie qu'on subisse », s'est-il cabré sur la situation des finances publiques. « Je suis pas un homme-orchestre », a-t-il lâché, lassé de se voir reprocher tous les maux du pays, « ce n'est pas le président de la République, heureusement, qui fait les choses, encore moins depuis juillet dernier », et sa dissolution ratée. Venu avec ses « schémas », M. Macron a dénoncé « une forme de pessimisme » de « notre pays » sur « lui-même ». « C'est assez classique, on voit surtout ce qui ne marche pas », a-t-il maugréé. Alors que Robert Ménard l'invitait à critiquer les responsables politiques, il a eu le réflexe de se retenir : « Je ne vais pas commencer à distribuer des boute-pif partout... »

Les échanges les plus rudes ont concerné l'économie et les mesures en faveur des entreprises, pierre angulaire de sa politique de l'offre. « Monsieur le président, cette situation-là, c'est le résultat de votre politique. Vous avez déversé des millions d'euros de cadeaux aux entreprises, sans conditions ni contreparties », l'a accablé Sophie Binet, qui exigeait alors la

**CETTE ÉMISSION N'ÉTAIT JUSTIFIÉE PAR AUCUNE ACTUALITÉ PARTICULIÈRE, SI CE N'EST LE DÉSIR DU PRÉSIDENT DE MONTRER QU'IL A REPRIS LA MAIN SUR LA POLITIQUE INTÉRIEURE**

nationalisation d'ArcelorMittal, deuxième groupe mondial de sidérurgie qui s'apprete à supprimer 636 postes, en France.

Ce réquisitoire de la syndicaliste et les nombreux témoignages de Français mécontents diffusés n'ont pas fait ciller le chef de l'Etat, dont le courroux s'est manifesté, à plusieurs reprises, par de vives dénégations, tentant de démontrer que sa politique a produit des effets.

« Pour la première fois depuis très longtemps, on est sorti du chômage de masse. Nous sommes, depuis six ans, le pays le plus attractif d'Europe », a-t-il argué, soutenant que la multiplication des plans sociaux était liée à la crise de l'énergie et à la concurrence asiatique. « Vous avez raison seul contre tous, c'est toujours ça, en effet », a critiqué Sophie Binet, avant de fustiger « un exercice de communication présidentielle sur [son] bilan ».

#### « UN PÉTARD MOUILLÉ »

L'autre coup de semonce est venu de l'essayiste ultralibérale Agnès Verdier-Moliné, qui a attaqué le chef de l'Etat sur ces « 1000 milliards de dettes » accumulés sous son mandat. « On ne peut pas baisser les impôts, si on ne baisse pas les dépenses en face », a-t-elle déploré face aux effets « minuscules » de la politique de l'offre et le « boulet fiscal énorme » que subissent les Français. « Il ne faut pas non plus raconter des craques aux gens », a balayé M. Macron. « On n'a pas eu ces cinq dernières années une ges-

tion qui a fait que c'était totalement fou par rapport à notre modèle. » Pourtant, en février, la Cour des comptes estimait que la dépense publique était « en roue libre » et la France « au pied du mur » budgétaire.

Comme s'il disposait encore de tous les leviers, Emmanuel Macron a exprimé sa volonté d'organiser une « conférence sociale » sur le financement de notre modèle social : « D'ici à juin, le gouvernement va me proposer plusieurs réformes et on regardera le calendrier parlementaire, il faut qu'il soit plus riche, plus nourri. » Comme à l'accoutumée, le locataire de l'Elysée n'a rien laissé poindre des vives tensions avec son premier ministre, régulièrement accusé d'inertie. En grande difficulté, le centriste devait être entendu devant une commission d'enquête à l'Assemblée nationale, mercredi, dans le cadre de l'affaire de Bétharram. Le chef de l'Etat lui a apporté son soutien : « Je sais qui il est et j'ai confiance en lui. »

Pour enrayer l'instabilité gouvernementale, M. Macron n'a pas renoncé à l'idée de renforcer sa faible assise parlementaire. Il a appelé à « un accord de coalition le plus large possible », se référant au chancelier allemand, Friedrich Merz. Cet appel a suscité très peu de réactions. « Cette interview vendue à grand renfort de com est un pétard mouillé », a commenté la secrétaire nationale des Ecologistes, Marine Tondelier. Tandis qu'Olivier Faure, premier secrétaire du Parti socialiste, a vu le « retour » du président du Conseil Henri Queuille, sous la IV<sup>e</sup> République : « Trois heures pour dire aux Français que rien ne va changer... »

La seule surprise est arrivée en toute fin d'émission. Alors que Gilles Bouleau lui demandait s'il envisageait d'être candidat à l'élection présidentielle de 2023, le président s'est gardé de fermer la porte : « Quand j'aurai fini, je réfléchirai à la suite. » ■

MARIAMA DARAME  
ET NATHALIE SEGAUNES

**Le Monde**

**LES RENCONTRES DE L'ÉPARGNE**

comprendre les enjeux et agir

**BOURSE**

INVESTIR DANS UN CONTEXTE TROUBLÉ

Bazaar St-So, Lille  
17 juin 2025 - de 18h à 20h  
entrée gratuite sur inscription [conferences-epargne.lemonde.fr](http://conferences-epargne.lemonde.fr)

Boursobank

en partenariat avec

# Le chef de l'Etat juge «inacceptable» la politique israélienne dans la bande de Gaza

«Bouleversé» par la crise humanitaire dans l'enclave palestinienne, Emmanuel Macron s'est montré sévère vis-à-vis d'Israël, mardi, sur TF1, même s'il a refusé de parler de «génocide»

**U**ne «honte». Mardi 13 mai, lors d'un entretien fleuve sur TF1, Emmanuel Macron a mis des mots sur l'attitude du gouvernement de Benyamin Nétanyahou. Jamais le président français n'avait été aussi sévère à l'égard du premier ministre israélien qui a suspendu, depuis le 2 mars, l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza, alors que l'armée a repris les bombardements sur l'enclave palestinienne, le 18 mars, rompant un cessez-le-feu de deux mois.

«C'est terrible (...). Il n'y a pas d'eau, il n'y a pas de médicaments. On ne peut plus sortir les blessés», s'est ému le chef de l'Etat, répondant au témoignage d'un médecin urgentiste qui s'est rendu, à deux reprises, dans l'enclave. «Je le dis avec force, ce que fait, aujourd'hui, le gouvernement de Benyamin Nétanyahou est inacceptable», a insisté Emmanuel Macron, offensif à l'égard du gouvernement de l'Etat hébreu au moment où même le président américain, Donald Trump, semble prendre ses distances avec le premier ministre israélien.

## «La faim comme arme»

«Le 7 octobre, il y a eu une attaque terroriste de la pire ampleur contre le peuple israélien lancée par le Hamas (...), nous l'avons condamnée avec force», a rappelé le chef de l'Etat. «Nous avons reconnu le droit d'Israël à se défendre, mais comme une démocratie», a-t-il souligné, reconnaissant que la riposte du gouvernement israélien qui, le 5 mai, a annoncé une «opération musclée» dans la bande de Gaza pour occuper durablement l'enclave, sort du cadre du droit international. «Ce que vous faites est un crime», avait déjà lancé Emmanuel Macron à l'adresse de Benyamin Nétanyahou à son retour d'Egypte, le 9 avril.

## «ON NE PEUT PAS PARLER DE LA GUERRE EN UKRAINE SI ON NE PARLE PAS DE GAZA»

EMMANUEL MACRON

Assiégi depuis plus de deux mois, le territoire palestinien atteint des niveaux de malnutrition «comparables à ceux observés dans les pays confrontés à des crises humanitaires prolongées, s'étalant sur plusieurs décennies», a alerté, mardi, l'ONG Médecins du monde, accusant Israël d'utiliser «la faim comme arme de guerre». L'attaque du Hamas, le 7 octobre 2023, a entraîné la mort de 1218 personnes côté israélien, en majorité des civils, selon un décompte de l'Agence France-Presse basé sur des données officielles; les représailles israéliennes ont fait au moins 52 908 morts dans la bande de Gaza, majoritairement des civils, selon des données publiées mardi par le ministère de la santé du Hamas, jugées fiables par l'Organisation des Nations unies, et détruit en grande partie l'enclave.

«Bouleversé» par ce conflit, M. Macron refuse toutefois de parler d'un génocide. «Ce n'est pas à un responsable politique d'employer ce terme. C'est aux historiens, le temps venu», a-t-il dit, sur TF1, au moment où Tom Fletcher, le secrétaire général adjoint des opérations humanitaires de l'ONU, interpellait les membres du Conseil de sécurité: «Allez-vous agir, de façon décisive, pour empêcher un génocide» dans la bande de Gaza? Comme en réponse, le président français a évoqué la possible remise en cause de l'accord d'association entre l'Union européenne et l'Etat hébreu, reprenant

une proposition du gouvernement néerlandais. «On ne peut pas faire comme si de rien n'était», estime-t-il, alors que des personnalités de la communauté juive en France condamnent désormais le gouvernement israélien et sa «faillite morale», selon les mots de la rabbinne Delphine Horvilleur dans une tribune, publiée le 8 mai, dans la revue *Tenoua*.

Très engagé dans la défense de l'Ukraine, envahie depuis février 2022 par la Russie, Emmanuel Macron admet qu'il ne peut y avoir de «double standard». «On ne peut pas parler de la guerre en Ukraine si on ne parle pas de Gaza (...), on ne peut pas parler du droit d'un peuple et nier le droit d'un autre», a-t-il poursuivi sur TF1.

## Prêt à parler à Poutine

Le conflit russe-ukrainien aura, de fait, occupé la majeure partie des questions internationales mardi soir. Trois jours après son déplacement à Kiev avec le premier ministre britannique, Keir Starmer, et le chancelier allemand, Friedrich Merz, pour tenter d'arracher un cessez-le-feu sans condition, préalable à des négociations de paix, M. Macron met en évidence la mauvaise volonté de Vladimir Poutine. Dans la nuit de samedi à dimanche, refusant de se prononcer sur cette proposition de trêve, le président russe avait suggéré à son homologue ukrainien un échange diplomatique, jeudi 15 mai, à Istanbul. «Le président Zelensky (...) de manière très courtoise, a dit: "Moi, je suis prêt à venir en Turquie" (...). Et, comme à chaque fois, on attend plutôt la réponse de la Russie», ironise M. Macron.

Si Moscou refusait ce cessez-le-feu, les «sanctions massives» évoquées depuis Kiev pourraient être prises, «dans les prochains jours», annonce-t-il, disant agir «en

liaison étroite avec les Etats-Unis d'Amérique». Les Européens veulent s'appuyer sur le paquet de sanctions préparé par le sénateur républicain Lindsey Graham. «On se coordonne», explique Emmanuel Macron. «Nous, on veut avoir cette paix, on va mettre la pression sur la Russie, mais on veut garder les Etats-Unis avec nous. C'est ça le but de l'opération», détaille-t-il, satisfait de voir que Donald Trump a cessé de s'entretenir seul avec Vladimir Poutine pour tenter de réssoudre le conflit. Après des mois de silence, le président français se dit lui-même prêt à reparler avec son homologue russe. «Oui, bien sûr, je le ferai», s'avance-t-il.

En dépit de cette effervescence, la paix semble encore lointaine. Et M. Macron confesse que les Ukrainiens ont maintenant la «lucidité de dire» qu'ils n'auront pas la capacité de reprendre tous leurs territoires. Un échec, même si le président français pense avoir fait tout son possible. «Nous avons décidé de ne pas engager nos troupes en confrontation directe avec une puissance dotée de l'arme nucléaire sur un conflit territorial. Pourquoi? Parce qu'on veut pas faire la troisième guerre mondiale», explique-t-il, rappelant à ceux qui le qualifient de «va-t-en-guerre» que soutenir Kiev est aussi un enjeu de sécurité pour les Français et les Européens.

«Le défi des défis pour nous, c'est de rester libres. Si les Européens veulent rester libres, ils doivent se mettre en situation de s'armer, d'être solidaires et de dissuader», appuie-t-il, clamant que la France est «prête à ouvrir» une discussion sur le déploiement d'avions armés de «bombe» nucléaires dans d'autres pays européens, à l'instar de ce que font les Etats-Unis. «La décision finale reviendra toujours au président de la République, chef des armées», précise-t-il. ■

CLAUDE GATINOIS

# Le «chantier» de la protection sociale remis entre les mains des syndicats et du patronat

Emmanuel Macron a évoqué la piste de la mise en place d'une TVA sociale

**E**mmanuel Macron veut ouvrir une réflexion sur le financement de la protection sociale. Lors de l'émission «Les défis de la France», mardi 13 mai sur TF1, le président de la République a demandé au gouvernement de relancer ce «chantier» en tenant une «conférence» à laquelle participeront les syndicats et le patronat. Tout en prétendant ne pas «préempter» les termes du débat à venir, il a affiché sa position sur le dossier: à ses yeux, l'une des principales options à explorer consisterait à réduire les cotisations pesant sur les salaires et à mettre davantage à contribution «d'autres facteurs, en particulier la consommation». Son propos peut être vu comme un plaidoyer implicite en faveur de la «TVA sociale», même s'il s'en est défendu sur le plateau de télévision.

Le chef de l'Etat a commencé à évoquer cette solution à la fin de son échange plutôt âpre avec la secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, qui faisait partie des personnalités invitées à l'interroger en direct. Notre modèle social «est un trésor de la République», a-t-il déclaré. «Simplement, a-t-il

regretté, son financement repose beaucoup trop sur le travail.»

Cet argument revient fréquemment parmi - entre autres - les organisations d'employeurs: pour elles, les prélèvements obligatoires sur les salaires afin de payer les politiques de solidarité coûtent cher, ce qui pénalise les entreprises - en tout premier lieu celles confrontées à la concurrence internationale.

## Politiquement sensible

Souscrivant à cette analyse, M. Macron pense, aujourd'hui, qu'«on doit alléger ce qui pèse sur le travail», sachant que, dans son esprit, «c'est plutôt vers les cotisations qu'il faut [regarder]», a-t-il précisé, mardi soir. Pour compenser la perte de recettes subie par la «Sécu» du fait d'une baisse de prélèvements, le locataire de l'Elysée a mentionné la piste d'un effort réclamé aux consommateurs, en faisant valoir que ceux-ci sont davantage taxés dans d'autres pays européens qu'en France. Il a toutefois pris des précautions en soulignant que si la TVA est augmentée, celle applicable aux «biens de première nécessité» doit

rester inchangée. Sa préférence irait donc pour une hausse ciblée sur certains produits.

Le scénario mis en avant par M. Macron est politiquement sensible. En juin 2007, Jean-Louis Borloo, alors ministre de l'économie, en avait parlé, le soir du premier tour des élections législatives, déclenchant une polémique qui avait mis dans l'embarras son propre camp.

A Matignon, on assure que l'annonce de M. Macron, mardi soir, «vient des échanges du premier ministre avec les partenaires sociaux». «Nous y sommes donc tout à fait favorables», complète cette même source en faisant remarquer que François Bayrou avait exprimé son intention, le 15 avril, d'engager une concertation sur ce thème avec les représentants des salariés et des chefs d'entreprise, après la négociation en cours sur les retraites.

Le patronat réagit positivement à l'offre de modifier les circuits de crédits vers la «Sécu». «Je partage évidemment cette idée d'autant que, assez seul jusque-là, je la porte ostensiblement depuis août 2024», affirme Patrick Martin. Selon le

président du Medef, la nécessité de «réinterroger» notre protection sociale «commence à prospérer, y compris chez certains partenaires sociaux, bien conscients que le modèle actuel est à bout de souffle»: il «pose des problèmes majeurs de compétitivité» tout en rognant sur «le niveau des salaires nets», déplore M. Martin.

Eric Chevallier, le vice-président de la Confédération des petites et moyennes entreprises, se dit également pour la démarche, en observant que les organisations d'employeurs et de salariés s'étaient déjà penchées sur le sujet:

«Il faudra bien que toutes ces réflexions soient capitalisées à un moment ou à un autre», estime-t-il. Pourquoi pas lors d'une conférence sociale? L'Union des entreprises de proximité, par la voix de son numéro un, Michel Picon, trouve aussi que «c'est une bonne chose». Elle milite toutefois pour des mesures différentes, impliquant une suppression de la contribution sociale généralisée et de la contribution pour le remboursement de la dette sociale ponctionnée sur les revenus d'activité. ■

BERTRAND BISSUEL

# Fin de vie: la piste d'un référendum évoquée

Emmanuel Macron a annoncé, mardi, qu'il pourrait soumettre la loi au vote des Français, en cas de blocage législatif

**L**a fin de vie, c'est lui. En déclarant, mardi 13 mai sur TF1, qu'il pourrait organiser un référendum sur ce sujet, Emmanuel Macron s'est posé en garant de l'avènement de la grande réforme sociétale, à ses yeux, de son second quinquennat. Mais la possibilité constitutionnelle d'interroger les Français sur une telle question fait débat chez les juristes.

Le chef de l'Etat s'est dit prêt à organiser un référendum alors qu'une proposition de loi est en discussion en première lecture à l'Assemblée nationale. Elle instaure «un droit à la aide à mourir». En clair, l'accès à un geste légal pour des malades incurables, à leur demande et sous réserve d'un accord médical. Le texte «a commencé son chemin à l'Assemblée. Il le suivra au Sénat. Je pense qu'il faut d'abord qu'il y ait un temps parlementaire», a estimé, mardi, le chef de l'Etat. Mais si, à l'issue de cette première lecture, on voyait au fond qu'il y a un enlisement, une espèce d'impossibilité d'aller au bout, à ce moment-là, je pense que le référendum peut être une voie pour débloquer».

Dans l'hypothèse d'un référendum auquel les Français répondraient favorablement, la loi s'appliquerait, qu'elle ait ou non été adoptée au Parlement. Emmanuel Macron envoie ainsi un avertissement aux opposants au texte, qu'il s'agisse de la majorité de droite au Sénat ou du premier ministre, François Bayrou.

Ironie de la situation, c'est d'abord du fait de la dissolution de l'Assemblée nationale, en juin 2024, que la réforme a été retardée.

La décision du chef de l'Etat a interrompu l'examen par les députés du projet de loi qu'il avait lui-même porté au printemps 2024. Le texte présidentiel est aujourd'hui de nouveau sur le métier des parlementaires sous la forme d'une proposition de loi portée par l'élu de Charente-Maritime Olivier Falorni, qui siège avec les députés MoDem. François Bayrou a accepté de l'inscrire à l'agenda parlementaire mais en scindant cette proposition en deux textes.

Le chef de l'Etat a désapprouvé cette scission, manœuvre dilatoire à ses yeux pour tenter de retarder son adoption. Le premier ministre ne dissimule guère ses réserves envers ce qu'il appelle «l'euthanasie active». Désormais, le temps est, de fait, compté pour que les étapes de son adoption - quatre lectures sur le texte, deux dans chaque Chambre - puissent avoir lieu. L'inscription à l'ordre du jour des deux Assemblées est une prérogative du gouvernement. Mais le Sénat peut pratiquer l'obstruction lors de l'examen du texte en séance et, en allongeant la durée des débats, empêcher l'Assemblée - qui a le dernier mot - de délibérer d'ici à 2027.

M. Macron s'est toutefois gardé de paraître trop menaçant, conscient qu'il n'a pas intérêt à braquer les sénateurs. «Je ferai [un référendum] avec beaucoup de

**IRONIE DE LA SITUATION, C'EST D'ABORD DU FAIT DE LA DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, EN JUIN 2024, QUE LA RÉFORME A ÉTÉ RETARDÉE**

précautions, et je ne le ferai que si c'était bloqué, je pense que d'abord il y a le travail du Parlement, et j'espère qu'il y aura un cheminement respectueux, équilibré qui se fera dans des jours, les semaines les mois qui viennent». Il a, au passage vanté un «texte d'équilibre» qui porte une loi «d'humanité, de fraternité», à l'issue d'un «un travail formidable fait par la convention citoyenne puis des ministres successifs» citant l'ancienne ministre de la santé, Agnès Firmin Le Bodo, et l'actuelle, Catherine Vautrin.

L'idée du référendum «est une bonne chose», réagit M. Falorni. C'est une arme de dissuasion anti-blocage si le Sénat essayait de faire s'enliser le texte». Toutefois, prévient le député charentais, «constitutionnellement, je ne suis pas certain qu'une réforme sociétale [par référendum] soit possible, mais il y a débat».

## Aucune jurisprudence

Premier obstacle: la Constitution prévoit qu'un référendum peut porter sur un projet de loi et non sur une proposition de loi. Il faudrait donc que l'exécutif dépose un projet de loi qui reprenne le texte parlementaire. Les juristes se montrent surtout très perplexes sur la possibilité de consulter les Français sur le sujet. L'article 11 de la Constitution dispose qu'un référendum peut porter «sur l'organisation des pouvoirs publics, sur des réformes relatives à la politique économique, sociale ou environnementale de la nation et aux services publics qui y concourent».

Le constitutionnaliste Dominique Rousseau considère que «la réforme de la fin de vie a trait aux droits et libertés individuelles. Elle n'entre donc pas dans le champ de l'article 11». Sauf à «considérer que la fin de vie concerne la politique sociale», poursuit-il, ce qui serait une interprétation très extensive de la notion de politique sociale».

Son confrère Benjamin Morel est tout aussi dubitatif. «La loi sur l'aide à mourir prévoit de «dépenalisier» un acte légal, relève-t-il. En théorie, le sujet ne peut donc pas tomber sous le coup de l'article 11 puisqu'il ne prévoit pas que la dé penalisation puisse faire l'objet d'un référendum. Mais on peut également considérer que le sujet a trait aux services publics, puisqu'il concerne les hôpitaux et à la politique sociale. Ce serait une lecture très extensive de l'article 11.» Dès lors qu'il n'existe aucune jurisprudence en la matière, ce sera au Conseil constitutionnel d'en juger. «Richard Ferrand [président du Conseil constitutionnel] serait alors le grand arbitre des élégances», relève le maître de conférences en droit public à l'université Panthéon-Assas.

Emmanuel Macron lui-même s'est montré, par le passé, réservé: en octobre 2022, devant plusieurs journalistes, dans l'avion qu'il ramenait Rome, où il s'était entretenu avec le pape François, il avait estimé que «constitutionnellement, la fin de vie n'est pas un sujet de référendum». ■

BÉATRICE JÉRÔME

**LES JURISTES SE MONTRENT TRÈS PERPLEXES SUR LA POSSIBILITÉ DE CONSULTER LES FRANÇAIS SUR LE SUJET**

EMMANUEL MACRON SUR TF1

# Macron accusé d'inaction contre les licenciements

Alors que les suppressions d'emplois se multiplient, l'Etat est souvent assez démunis en pratique

**S**ophie Binet n'est pas venue les mains vides. Invitée, mardi 15 mai, à discuter avec Emmanuel Macron sur TF1, la secrétaire générale de la CGT lui a livré la liste des «400 plans de licenciement» en cours en France avec «des entreprises qui touchent des aides publiques et qui distribuent des dividendes», plus une demande de nationaliser ArcelorMittal. Le matin même, la députée (La France insoumise) de Seine-Saint-Denis Aurélie Trouvé avait déposé une proposition de loi en ce sens.

«Non, je ne vais pas nationaliser ArcelorMittal», cela n'aurait «aucun sens», a répondu le président de la République. Pas question non plus d'un moratoire sur les licenciements: «Je ne suis pas pour bloquer les entreprises quand elles doivent s'ajuster.» Réplique de Sophie Binet: «Vous avez énormément de leviers entre les mains et vous refusez de les utiliser.»

L'échange illustre toutes les complexités, tous les obstacles auxquels se heurte l'Etat face à la marée montante des licenciements. Même lorsqu'il dispose en théorie de multiples moyens d'agir, il se retrouve souvent assez démunis en pratique. «Quand arrive une vague de plans sociaux très forte comme aujourd'hui, l'Etat n'a, en réalité, pas beaucoup de leviers», estime l'économiste Mathieu Plane, de l'Observatoire français des conjonctures économiques. Il peut tenter d'amortir un peu le choc, mais au-delà...»

#### La conjoncture s'assombrit

Pour renforcer l'arsenal public en la matière, les parlementaires ont lancé plusieurs initiatives. A l'Assemblée nationale, une commission enquête depuis mars sur «les défaillances des pouvoirs publics face à la multiplication des plans de licenciement». Au Sénat, une autre se penche sur les aides publiques aux grandes entreprises.

Au Palais du Luxembourg, toujours, une proposition de loi sera examinée le 15 mai. Elle vise à interdire de licencier les entreprises de plus de 250 salariés qui versent des dividendes à leurs actionnaires ou reçoivent certaines aides, telles que le crédit d'impôt recherche. «Les Français ne peuvent plus comprendre qu'une entreprise comme Michelin décide de supprimer 1254 emplois tout en versant l'an passé 1,4 milliard d'euros de dividendes», argumente Thierry Cozic, le sénateur socialiste de la Sarthe à l'origine du texte.



Manifestation du 1<sup>er</sup>-Mai, à Dunkerque (Nord). AIMÉE THIRION POUR «LE MONDE»

Le moment est critique. ArcelorMittal, Michelin, mais aussi Auchan, Vencorex, Milee, STMicroelectronics... Depuis des mois, les annonces de plans sociaux se succèdent. En 2024, quelque 565 plans de sauvegarde de l'emploi ont été validés par l'Etat, soit 40 % de plus que l'année précédente, et les effectifs concernés ont augmenté encore plus vite (+ 53 %).

Et le mouvement a de fortes probabilités de s'accentuer. La conjoncture s'assombrit, et l'Etat n'accorde plus de prêts garantis comme lors de la pandémie de Covid-19. «Après de bonnes années pour l'emploi, on entre dans un cycle plus dur», analyse Mathieu Plane. Entre la baisse de la croissance, les risques internationaux et l'incertitude politique française, nous nous attendons à la disparition de près de 200 000 emplois nets en deux ans.»

A chaque plan social, les syndicats s'émeuvent, et les élus sont pris à partie. STMicroelectronics est un cas d'école. Le champion franco-italien des puces s'apprête

à supprimer 2 800 emplois dans le monde, dont 1 000 dans l'Hexagone. Il prévoit aussi de faire changer de site ou de poste 2 500 salariés français. Un sacré chambardement, même si l'il doit s'effectuer sans départ contraint ni fermeture d'usine. Les syndicats se disent «sidérés». «La silence et le laissez-faire de l'Etat sont intolérables», clame la CGT.

Sur le papier, l'Etat français a de quoi se faire entendre. Il est le premier actionnaire, conjointement avec l'Etat italien, et c'est le patron de la banque publique Bpifrance qui préside le conseil de surveillance. STMicroelectronics a en outre reçu des aides publiques massives, 487 millions d'euros rien qu'en 2023. Le gouvernement doit-il interdire ces licenciements dans une entreprise rentable? Bloquer la restructuration, ou au moins la délocalisation de lignes de production, au risque d'empêcher le groupe de regagner en compétitivité? Demander le remboursement des aides, quitte à ce que le cours de Bourse

pique du nez et réduise d'autant la valeur du portefeuille de l'Etat? Ou au contraire apporter de nouvelles aides pour permettre à l'entreprise de passer un cap délicat?

Le dossier ArcelorMittal est lui aussi complexe. Le sidérurgiste a annoncé 636 suppressions de poste en France, et hésite à moderniser son site crucial de Dunkerque (Nord) malgré les aides prévues. La CGT réclame la nationalisation du groupe.

#### Le maquis des aides publiques

Rares sont ceux qui osent dégainer pareille arme. Elle est coûteuse, alors que les finances publiques sont à sec, et ne règle pas en elle-même les problèmes de compétitivité ou de stratégie. «Nationaliser ne peut être qu'un outil transitoire, pour aller d'un investisseur à un autre», estime l'ancien ministre de l'économie Bruno Le Maire, interrogé au Sénat le 7 mai. A ses yeux, comme à ceux d'Emmanuel Macron, il y a plus efficace dans le cas d'ArcelorMittal: la Commission européenne doit

bloquer au plus vite les importations d'acier chinois à bas prix.

Interdire les licenciements se révèle aussi une option politiquement compliquée en économie de marché. Lors de son examen en commission, le 7 mai, les sénateurs présents ont d'ailleurs rejeté la proposition de loi socialiste, qui revenait selon eux à «interdire complètement le licenciement économique à la plupart des entreprises». Or, pour la majorité de droite, «il est nécessaire qu'elles puissent s'adapter aux évolutions économiques pour rester compétitives». Aucune chance, donc, que le texte soit adopté en séance.

Aucas par cas, l'Etat peut refuser de homologuer les plans sociaux. Aujourd'hui, l'Etat valide environ 85 % des plans qui lui sont soumis. Se montrer plus strict n'a cependant rien d'évident, l'administration étant chargée de vérifier que les représentants du personnel ont bien été consultés et que les mesures du plan sont proportionnées aux moyens dont dispose l'entreprise, pas de procé-

der à une appréciation politique. Les innombrables aides publiques offrent un autre levier. Les sénateurs ont commencé à explorer ce maquis, dont nul ne connaît les contours exacts: devant la commission d'enquête, les experts ont cité des évaluations allant de 70 milliards d'euros à 250 milliards d'euros par an. Leur efficacité se révèle tout aussi ardue à mesurer.

L'Etat doit-il durcir les conditions d'attribution? Exiger le remboursement des aides publiques reçues par les entreprises qui licencent? Sur le papier, cela pourrait alourdir le coût d'un plan social, donc inciter les dirigeants à examiner d'autres façons de redresser la barre. Toutefois, le risque existe d'aggraver les difficultés de l'entreprise en cause. «C'est donc délicat, et s'il y a matière à agir ici, sans doute est-ce à la marge», suppose le sénateur (Les Républicains) de la Haute-Saône Olivier Rietmann, qui préside la commission d'enquête.

Le cas Michelin n'en reste pas moins frappant. Il y a quelques années, le fabricant de pneus a reçu 4,3 millions d'euros de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) afin de rénover son usine de La Roche-sur-Yon (Vendée). Mais l'argent a une fois touché, le groupe a fermé l'usine, et transféré à l'étranger six des huit machines achetées grâce au CICE et jamais déballées. «Ce ne serait pas normal qu'on rembourse» ces aides, a fini par admettre Florent Menegaux, le patron de Michelin, le 18 mars au Sénat. Sans promettre de le faire.

Pour bien des économistes, c'est surtout en amont, par sa politique globale, que l'Etat peut aider les entreprises à ne pas supprimer d'emplois: en maintenant des prix de l'électricité bas, en limitant la fiscalité sans la changer sans cesse, en améliorant la formation des jeunes, etc. Lorsque les licenciements arrivent, il est pour l'essentiel déjà trop tard. ■

DENIS COSNARD

## Les sites français d'ArcelorMittal ne seront pas nationalisés

Le chef de l'Etat a estimé, mardi sur TF1, que la réponse à la crise de l'acier doit être européenne, notamment en limitant les importations

**C'**est un non catégorique. Emmanuel Macron écarte toute nationalisation des infrastructures françaises d'ArcelorMittal, alors que le groupe sidérurgiste a annoncé un plan de suppression de plus de 600 postes en France. «Je ne vais pas nationaliser ArcelorMittal, parce que ce serait dépenser des milliards d'euros», a répondu le président de la République, interrogé mardi 15 mai sur TF1 par la secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, qui réclame une telle mesure, comme d'autres syndicats et l'ensemble des partis de gauche.

«La réponse, ça n'est pas nationaliser [mais] avoir des garanties de développement», a ajouté Emmanuel Macron, alors que le groupe sidérurgiste est accusé de préparer l'abandon à terme de ses infrastructures françaises, jugées

moins rentables que ses sites en Inde, au Brésil et aux Etats-Unis, notamment après avoir annoncé, à l'automne 2024, qu'il reportait un projet de décarbonation de son acierie de Dunkerque (Nord), pourtant indispensable à terme pour la survie de l'usine, qui emploie plus de 3 000 salariés.

Mardi matin, quelques centaines de salariés d'ArcelorMittal ont manifesté devant le siège français du groupe, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), au moment où la direction de l'entreprise entamait des discussions sur le contenu de son plan de restructuration. ArcelorMittal prévoit de supprimer 636 postes dans le pays, dont 295 à Dunkerque, et 385 emplois sont concernés dans les fonctions support du groupe, mais également à la production, à la maintenance et à la transformation.

La multinationale justifie sa décision par la crise européenne de l'industrie de l'acier, frappée par une baisse de la demande, notamment liée au marasme du secteur automobile, par la concurrence de l'acier chinois à bas coût et fortement subventionné, par le prix élevé de l'énergie sur le Vieux Continent et par la récente hausse de 25 % des droits de douane sur l'acier et l'aluminium décidée par l'administration Trump.

«L'acier est une filière stratégique pour la France, il faut maintenir les emplois et investir. Si Mittal n'est pas d'accord, l'Etat doit nationaliser», a expliqué Sandy Poletto, délégué syndical CGT venu de Fos-sur-Mer (Bouches-sur-Rhône), l'autre principale acierie du groupe dans le pays, elle aussi frappée par un arrêt d'un de ses deux hauts-fourneaux depuis

2023. «Si demain l'acier disparaît, c'est toute l'industrie française qui s'effondrera», a abondé Gaétan Leccocq, délégué CGT à Dunkerque. «Du métal sans Mittal!», ont répondu en choeur les manifestants.

#### Le gouvernement «sera vigilant»

Le groupe La France insoumise à l'Assemblée a déposé une proposition de loi de nationalisation d'ArcelorMittal. Une démarche soutenue par les députés communistes et socialistes, qui prévoient de présenter une proposition plus large relative à «la souveraineté industrielle de la France». L'opposition demande aussi un moratoire des subventions publiques versées à ArcelorMittal. En 2023, le groupe a reçu plus de 300 millions d'euros d'aides, et l'Etat s'est engagé à lui verser 850 millions pour le projet de décarbonation des hauts-fourneaux de Dunkerque – chiffré à 1,8 milliard d'euros –, aujourd'hui au point mort.

Mais le gouvernement s'oppose, pour l'instant, à tout interventionnisme. «On ne peut pas interdire à ArcelorMittal d'améliorer sa compétitivité», a répondu Véronique Louwagie, la ministre déléguée chargée des PME, mardi, devant l'Assemblée nationale, précisant simplement que le gouvernement «sera vigilant» sur les conditions du plan de restructuration.

Mardi soir, sur TF1, Emmanuel Macron a expliqué que la réponse à la crise ne peut pas être française mais européenne. La Commission européenne a présenté en mars un plan d'aide à l'acier, qui prévoit notamment de prolonger après juin 2026 la clause de sauvegarde mise en place en 2019 pour limiter à 15 % les importa-

tions d'acier sur le marché européen et protéger les sidérurgistes du Vieux Continent contre la concurrence asiatique. Paris réclame une application plus sévère et plus rapide de cette clause.

«Nous allons sauver Dunkerque et Fos, je vous le dis les yeux dans les yeux, pas en nationalisant, mais en ayant une politique européenne qui protège notre acier», a promis, mardi, M. Macron. Ses prédécesseurs à l'Elysée avaient, eux aussi, pris des engagements auprès des salariés d'ArcelorMittal, d'abord à Gandrange pour Nicolas Sarkozy en 2009, puis à Florange pour François Hollande, en 2012. A chaque fois, les promesses présidentielles n'avaient pas empêché la fermeture des derniers hauts-fourneaux de Moselle. ■

BASTIEN BONNEFOUS  
(AVEC SACHA LECLÈRE)

# Affaire de Bétharram : pour Bayrou, une audition à haut risque

Pour l'opposition, le premier ministre pourrait ressortir affaibli de son audition sur les violences perpétrées dans l'établissement béarnais

**L'**attente sera longue jusqu'à 17 heures. Mercredi 14 mai, François Bayrou devait être entendu par la commission d'enquête parlementaire sur les violences scolaires au sujet de l'affaire de Bétharram, dans laquelle le premier ministre est embourré depuis février. Dès mardi, l'idée de cette audition sous serment du chef du gouvernement agitait doucement de nombreux députés à l'Assemblée nationale. Le calme avant une possible nouvelle tempête politique et médiatique?

Dans les couloirs du Palais-Bourbon, personne ne se risque à pronostiquer l'issue de cette audition. Qu'ils soient du bloc central ou de l'opposition, les députés attendent de voir les réponses du premier ministre pour se positionner. La gauche sera particulièrement attentive. «Nous avons une attente très forte pour savoir si François Bayrou sortira de ses mensonges devant la représentation nationale», a souhaité, mardi, Clémence Guetté, députée La France insoumise (LFI) du Val-de-Marne et vice-présidente de l'Assemblée nationale.

Quelques minutes plus tard, Léa Balage El Mariky (Les Ecologistes, Paris) présageait d'un «jour important pour la démocratie», mentionnant un article de *Media-part* paru le matin sur les «14 mensonges du premier ministre dans l'affaire Bétharram». «Aucun adage ne dit "jamais 14 sans 15" donc ce serait bien que M. Bayrou s'arrête là», a-t-elle ironisé. Les oppositions reprochent notamment au premier ministre d'avoir affirmé devant l'Hémicycle, le 11 février, n'avoir «jamais, au grand jamais», avoir été informé «de quoi que ce soit en matière de violences, a fortiori de violences sexuelles», alors que des archives et des témoignages, notamment

de sa propre fille, Hélène Perlant, et d'un juge d'instruction, sont venus contredire ces affirmations.

Comme beaucoup de parlementaires, Ayda Hadizadeh, députée socialiste du Val-d'Oise et membre de la commission des affaires culturelles, dont dépend la commission d'enquête, attend, elle aussi, «un moment de vérité» de François Bayrou. Un moment qui devrait durer presque trois heures, composé d'une première session de questions des corapporteurs Paul Vannier (LFI, Val-d'Oise) et Violette Spillebout (Renaissance, Nord), puis d'une série d'interrogations des autres parlementaires de la commission et, enfin, d'une conclusion des deux rapporteurs. «François Bayrou a deux choix : soit admettre qu'il a menti, soit se parjurer», reprend Ayda Hadizadeh, qui sera présente dans la salle ce mercredi pour interroger le chef du gouvernement. Il vaut mieux admettre que l'émotion lui a fait dire qu'il ne savait rien. Là, on a tous les éléments pour montrer qu'il savait.»

**On appréhende avec séénité»**  
Du côté du bloc central, les troupes ne se bousculent pas pour monter en première ligne défendre le premier ministre. «On appréhende avec séénité cette audition. On lui fait confiance pour dire toute la vérité, rien que la vérité», répond Paul Christophe, député du Nord et président du groupe Horizons. Dans les rangs de Renaissance, l'appel à la prudence est aussi de mise. «Comme on n'en sait rien et que c'est un sujet trop grave, on regarde comme tout le monde. C'est un sujet tellement important humainement, au-delà de ses conséquences électorales», tempère un député macroniste, qui dit avoir «plutôt tendance à croire» François Bayrou. «Il y a juste un travail parlementaire à respecter, auquel

## «Le sujet de la démission [du premier ministre] sera clairement sur la table»

MARINE TONDELIER  
secrétaire nationale  
des Ecologistes

*le premier ministre se plie, appuie son homologue des Hauts-de-Seine Prisca Thévenot. Je n'ai pas plus à commenter aujourd'hui. On verra jeudi matin.*

Seul le groupe des Démocrates à l'Assemblée nationale, proche de François Bayrou, est monté au créneau ce mardi. Sur un ton vêtement en conférence de presse, Erwan Balanant (MoDem, Finistère) a redit tout le mal qu'il pensait de cette commission d'enquête, qu'il juge trop chargé et dans la démonstration médiatique excessive. «Si c'est pour faire un procès politique du premier ministre, ça ne servira à rien. Le sujet, c'est de savoir comment on fait pour que ça n'arrive plus», a critiqué le député. D'autres parlementaires du bloc central relèvent une instrumentalisation politique de la part de LFI sur cette affaire, accusée de vouloir rejouer la «guerre scolaire» - déclenchée au début des années 1980 par le projet de nationalisation de l'enseignement privé.

Alors l'élu béarnais pourrait-il tomber après son audition? La balle est dans son camp, selon Ayda Hadizadeh. «On peut entendre un mea culpa où M. Bayrou reconnaîtrait avoir été pris dans le déni collectif: nul homme n'est à l'abri de l'erreur, se projette la socialiste, presque comme une ultime main tendue. Mais s'il s'obstine dans les mensonges...» Direct-

tion la censure? Personne n'y croit réellement. «Les risques politiques sont limités», croit savoir un proche de Matignon. «Je ne pense pas qu'il tombe là-dessus mercredi. Bétharram, c'est plus un poison lent qu'une balle dans la nuque», abonde un député Renaissance.

**La censure pas encore brandie**  
Même le Rassemblement national (RN), bien silencieux sur cette affaire depuis le début, n'agit pas la menace de la censure. «La programmation pluriannuelle de l'énergie, les retraites, le budget : il y a un paquet de sujets qui sont davantage des motifs à censure», dit Gaëtan Dussausay, député RN des Vosges. Ce ne serait pas le plus gratifiant pour la politique française de faire tomber un gouvernement sur des affaires comme celle-ci.» Et d'ajouter: «Le problème avec Bayrou c'est qu'on ne sait pas ce qu'il va faire. Il est capable de répondre très fermement comme il est capable de faire du Bayrou et d'esquerir.»

Au sein des groupes de gauche, la menace de la censure n'est pas encore brandie. «Politiquement, on en tirera les conséquences», élude Clémence Guetté. Si les réponses ne leur conviennent pas, les socialistes devraient plutôt appeler à la démission du premier ministre. «Le sujet de la démission sera clairement sur la table», défend aussi Marine Tondelier, secrétaire nationale des Ecologistes lors d'un point presse mardi matin près de l'Assemblée nationale. Nous avons prévu un temps d'échange avec nos adhérents juste après l'audition pour parler des conséquences.» Pour Léa Balage El Mariky, une audition ratée de François Bayrou, peu importe les conséquences politiques, signerait dans tous les cas «la fin de sa carrière politique, en tout cas de sa crédibilité». ■

ROBIN RICHARDOT

# Municipales : à Paris, la gauche en suspens à dix mois du scrutin

Le nom du candidat socialiste doit être désigné par les militants le 30 juin

**U**ne équation à 1000 inconnues. A dix mois de l'échéance, même le plus aguerri des analystes politiques serait bien incapable de dessiner l'issue des élections municipales de mars 2026 à Paris. Combien seront-ils sur la ligne de départ? Quelles seront les alliances? Comment a évolué la sociologie parisienne ces six dernières années? A ces questions relativement classiques, d'autres, inédites, complètent le cocktail d'incertitudes.

Sur le plan politique, la situation est, en effet, sans précédent à gauche. Le fait que la maire sortante, Anne Hidalgo, ne se représente pas est l'élément perturbateur chez les socialistes et leurs alliés. Sa succession n'a pas été bien préparée et pour la première fois, le candidat socialiste devra être déterminé par le vote des militants du Parti socialiste (PS), le 30 juin. La droite n'est pas mieux organisée, mais l'enjeu n'est pas du même ordre pour ceux qui sont dans l'opposition depuis 2001 et n'ont pas grand-chose à perdre.

Dans le camp de la majorité, l'inquiétude de voir la capitale basculer et, surtout, le flottement de la campagne socialiste incite les acteurs politiques à se poser cha-

cun comme la figure de rassemblement. Le sénateur communiste Ian Brossat, qui a lancé sa campagne le 29 mars, continue d'avancer et devait présenter, mercredi 14 mai, «10 grandes propositions», dont la gratuité des transports en commun pour les moins de 25 ans, la création de «trois grandes allées vertes» piétonnes de près de 8 kilomètres traversant Paris, ainsi qu'un conditionnement plus strict des subventions municipales aux écoles privées. Personne ne se fait vraiment d'illusion sur le fait que l'ex-adjoint d'Anne Hidalgo (2014-2023) finira sans doute par négocier une union au premier tour, comme en 2020 et en 2014 mais, en attendant que le ciel s'éclairisse, il poursuit sa route.

### L'inconnue Chikirou

Chez Les Ecologistes, l'adjoint à la maire David Belliard, déjà candidat en 2014, a été désigné par le vote des militants le 23 mars et tente, lui aussi d'occuper l'espace. Le 6 mai, il a convoqué la presse pour prôner, aux côtés de la secrétaire nationale du parti, Marine Tondelier, une union «la plus large possible» de la gauche pour ne «pas laisser les clés» de la capi-

tale à Rachida Dati, la maire de droite du 7<sup>e</sup> arrondissement et probable candidate. Sur quel programme commun? Derrière quelle tête de file? Autant de questions renvoyées à septembre, quand la décantation aura opéré au PS.

Autre inconnue: La France insoumise présentera-t-elle un candidat? Le nom de la députée de Paris Sophia Chikirou est évoqué, mais les révélations du livre *La Meute*, de Charlotte Belaïch et Olivier Pérou (Flammarion, 352 pages, 22 euros), sur le mouvement de Jean-Luc Mélenchon et ses agissements ne contribuent pas vraiment à lui ouvrir les portes de Paris. Si les militants écologistes se sont prononcés pour l'induction du principe des «insoumis» dans l'alliance à gauche, les cadres du parti aimeraient ne pas avoir à répondre à cette question embarrassante. Cela simplifierait les discussions avec leurs partenaires socialistes, farouchement opposés à un rapprochement.

Dans ce jeu très ouvert à gauche, un autre parti a vu l'occasion de poser son pion. Le 7 avril, Place publique, la formation de Raphaël Glucksmann, a investi pour la première fois un chef de file

pour les municipales en la personne de Saïd Benmouffok, ex-socialiste et ancien conseiller d'Anne Hidalgo de 2020 à 2024.

Pendant ce temps, le printemps paraît bien long pour le PS parisien. En reportant la primaire au 30 juin, la fédération a rendu possible l'élosion d'une candidature surprise avec Marion Waller, 32 ans. Le premier et possiblement seul débat ouvert avec ses deux concurrents, le sénateur de Paris Rémi Féraud et le député de Paris Emmanuel Grégoire, le 6 mai, a donné le sentiment qu'on était arrivé au bout des arguments et a révélé les points communs des prétendants, plus que leurs différences.

En réalité, le résultat du vote interne pourrait être deviné avant même qu'il ait lieu. Les différents votes prévus dans le cadre du congrès du PS de mi-juin permettront de se faire une bonne idée de l'issue de la primaire. Entre le vote sur les textes d'orientation le 27 mai, celui sur le premier secrétaire le 5 juin et ceux sur les responsables fédéraux, du 19 au 27 juin, des premières réponses sur l'avenir du paysage socialiste parisien seront, enfin, données. ■

HÉLÈNE BEKMEZIAN

# Extrême droite : l'autorisation du défilé du 10 mai en question

Le ministre de l'intérieur et la préfecture de police ont annoncé avoir saisi la justice

**«Un discours qui appelle à la haine constitue en soi un trouble à l'ordre public immatériel»**

MARION OGIER  
membre du Syndicat des avocats de France

Près d'un millier de militants qui défilent en colonnes, pendant près de trois heures, dans le centre de Paris, en exhibant des croix celtes et des tee-shirts reprenant les codes des milieux néonazis, faisant l'apologie du régime de Vichy ou de «la race blanche», avec parfois des tatouages à la gloire du régime hitlérien. Samedi 10 mai, l'extrême droite la plus radicale manifestait dans les rues de la capitale, pour commémorer la mort, en 1994 de l'un des leurs, Sébastien Deyzieu. Un défilé qui pose la question de son autorisation.

Lundi 12 mai, la Préfecture de police indiquait avoir «signalé, au titre de l'article 40, à la procureure de la République de Paris, des faits de dissimulation volontaire de visage au sein d'une manifestation». En prévision, sans doute, d'une future interdiction en 2026. Mardi, c'est le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, qui a annoncé avoir saisi la justice pour des «gestes et des symboles» repérés lors de la marche.

Dans un rare œcuménisme, les responsables politiques et personnalités publiques, allant de la gauche jusqu'au Rassemblement national (RN), se sont relayés pour s'offusquer que la marche ait été autorisée. «Que fait Bruno Retailleau?», fait mine de se demander sur X, la secrétaire nationale des Ecologistes, Marine Tondelier, tandis que Marine Le Pen «appelle le gouvernement à agir». La présidente du groupe RN à l'Assemblée nationale se garde cependant de rappeler que son ancien compagnon de route, Axel Loustau, avec lequel elle assure avoir pris ses distances - bien qu'il soit toujours actionnaire minoritaire de la société e-politic prestataire du parti -, comptait parmi les manifestants.

Mercredi 7 mai, trois jours avant la manifestation, le préfet de police de Paris, Laurent Nuñez, avait pourtant interdit le rassemblement par la voie d'un arrêté. Mais, comme en 2024, le tribunal administratif de Paris - saisi en référence par l'avocat Mathieu Sassi pour le compte des organisateurs - a suspendu l'acte. «Le préfet a très mal défendu l'interdiction», regrette Marion Ogier du Syndicat des avocats de France, et conseil des contre-manifestants qui organisaient un «village antifasciste» le même jour, place du Panthéon. «Il a été sur le bon terrain, mais n'a pas apporté les éléments suffisants», ajoute-t-elle.

### Faire du zèle

Car si M. Nuñez indique dans son arrêté que la manifestation est «organisée en sous-main par des membres de l'ex-GUD» - le Groupe Union Défense, un groupuscule néofasciste dissous par décret présidentiel en juin 2024, notamment pour provocation à la haine raciale -, le tribunal administratif indique qu'«aucune pièce du dossier n'est produite» pour corroborer cette information. Parmi les autres motifs invoqués par le préfet, «le risque important que des propos appelant à la haine et à la discrimination soient prononcés».

«Le préfet de police ne soutient pas que des poursuites pour ce motif auraient été engagées pour des

plusieurs d'entre eux ont effectué des saluts nazis, se croyant à l'abri des regards. Dans un communiqué diffusé mardi, les organisateurs attribuent ces gestes à des «militants espagnols» en raison de leur «tradition politique lors d'hommages funèbres». Ils maintiennent que la manifestation n'a donné lieu à aucune «insulte», «débordement» ou «violence».

La prise de parole publique pour conclure la journée s'est, elle, transformée en un virulent appel à «l'écrasement» de leurs «ennemis», assorti d'un racisme décomplexé. Les immigrés «du Sud» ont été qualifiés de «parasites». «Le combat engagé aujourd'hui contre nos ennemis doit se terminer par leur écrasement pour créer ce monde européen qui nous permettra de perpétuer notre héritage pour mille ans», a ponctué l'orateur dans une référence explicite au III<sup>e</sup> Reich, qui devait durer plus de «mille ans» d'après la propagande hitlérienne. Cependant, ni le signalement de la préfecture, ni celui du ministre de l'intérieur, ne souligne les propos tenus par les orateurs ou la présence d'anciens membres du GUD parmi les organisateurs. ■

ROBIN D'ANGELO

**Trois jours avant la manifestation, le préfet de police de Paris avait pourtant interdit le rassemblement**

# Dix-huit mois de prison avec sursis pour Depardieu

L'acteur était jugé pour des agressions sexuelles sur deux femmes, lors d'un tournage en septembre 2021

**L**e jour de l'ouverture du 78<sup>e</sup> Festival de Cannes, voilà plus célèbre acteur français déclaré coupable d'agressions sexuelles. Gérard Depardieu, 76 ans, a été condamné, mardi 13 mai, à dix-huit mois de prison avec sursis par la dixième chambre du tribunal de Paris pour des gestes commis au préjudice de deux femmes, en septembre 2021, sur le tournage du film *Les Volets verts*, de Jean Becker.

A l'audience, fin mars, Amélie (les victimes souhaitent garder l'anonymat), décoratrice âgée de 54 ans, avait raconté comment le comédien, assis sur un cube de machiniste entre deux scènes tournées dans un appartement parisien, l'avait invitée à s'approcher puis l'avait coincée avec ses jambes avant de lui «malaxer» les fesses, le pubis et la poitrine. Sarah, 34 ans, assistante du réalisateur, avait, quant à elle, évoqué trois épisodes de main sur les fesses et la poitrine – un premier souvenir précis, dans une rue de Paris, alors qu'elle accompagnait, seule et à pied, l'acteur de sa loge au plateau de tournage, et deux autres plus flous.

Gérard Depardieu a tout nié. Concernant Amélie, il a assuré lui avoir simplement «passé un savon» car elle faisait mal son travail. A propos de Sarah, il a garanti que les faits n'avaient pu se produire puisqu'il lui était impossible de parcourir à pied le chemin de sa loge au plateau, du fait de son état de santé, et puisqu'il ne se déplaçait jamais seul, sans un membre de sa garde rapprochée.

«Pour la 10<sup>e</sup> chambre du tribunal de Paris, accusation vaut condam-

**Selon le tribunal de Paris, le comédien «ne semble pas avoir appréhendé la notion de consentement»**

nation, a réagi l'avocat de Gérard Depardieu, Jérémie Assous, qui compte faire appel. *A partir du moment où vous êtes mis en cause, aujourd'hui, dans une affaire dite d'agressions sexuelles, vous êtes automatiquement condamné.* » Le tribunal n'a pas tenu compte des «contradictions» ni des «incohérences» des parties civiles, a-t-il déploré, feignant d'ignorer que ce sont bien celles de son client qui avaient crevé l'écran à l'audience et que les accusations étaient étayées par des éléments tangibles.

#### Deux explications différentes

Le jugement souligne ainsi qu'Amélie est «demeurée constante dans ses déclarations», là où celles de Gérard Depardieu «ont évolué significativement entre le temps de sa garde à vue et celui de l'audience». Après avoir dit aux policiers qu'il n'avait «absolument pas» touché la décoratrice, l'acteur a admis, à la barre, l'avoir attrapée par les hanches, livrant deux explications différentes à quelques heures d'intervalle: «Pour ne pas tomber», a-t-il d'abord dit; «pour essayer de l'approcher et ne pas être obligé de parler trop fort», a-t-il expliqué ensuite.



Gérard Depardieu et son avocat Jérémie Assous, au tribunal correctionnel de Paris, le 26 mars. DIMITAR DILKOFF/AFP

Avec deux témoins directs de la scène, d'autres attestant de l'état de choc et de sidération de la plaignante «en totale inadéquation avec un simple recadrage professionnel» ou encore les excuses de Gérard Depardieu reconnaissant, dans un message vocal au directeur de production, que ce n'était «plus l'époque pour faire ça», le

tribunal a fini par être convaincu qu'Amélie disait vrai. Concernant Sarah, ce sont notamment des messages envoyés à ses proches, dans lesquels elle décrit les faits qu'elle vient de subir, qui ont fait pencher la balance.

Ainsi le président de la 10<sup>e</sup> chambre, Thierry Donard, a-t-il balayé en un quart d'heure

de lecture du jugement la défense à rallonge et tous azimuts de Jérémie Assous, qui avait contraint le procès à s'étaler sur quatre jours au lieu des deux prévus.

«Très émue», Amélie a salué «une grande avancée». «C'est la victoire de deux femmes sur un tournage, mais c'est la victoire de toutes les femmes derrière ce pro-

cès, s'est réjouie son avocate, Carine Durrieu-Diebolt. *J'ai une pensée pour les autres victimes de Gérard Depardieu pour qui les faits sont prescrits. J'espère que c'est la fin de l'impunité d'un artiste dans le milieu du cinéma.*»

#### En tournage aux Açores

Un dédommagement de 4000 euros et de 2000 euros au titre du préjudice moral, ainsi que deux fois 1000 euros au titre du préjudice lié à la victimisation secondaire complètent un jugement conforme aux réquisitions.

Le tribunal a pris en considération, pour définir la peine de Gérard Depardieu, «son positionnement sur les faits, qu'il conteste, ne semblant pas avoir appréhendé la notion de consentement ni les conséquences délictueuses de son comportement».

L'intéressé n'était pas là pour entendre le message. Par ailleurs mis en examen depuis 2020 dans un dossier – autrement plus complexe – de viols et d'agressions sexuelles dont l'accuse l'actrice Charlotte Arnould, Gérard Depardieu se trouve actuellement aux Açores pour le tournage d'un film réalisé par Fanny Ardant, l'amie de toujours. Son premier film depuis *Les Volets verts*. ■

HENRI SECKEL

## La «victimisation secondaire» des deux plaignantes reconnue

**MILLE EUROS SYMBOLIQUES**, et la promesse de vifs débats au sein du monde judiciaire. Gérard Depardieu, en plus des sommes liées au préjudice moral causé par les agressions sexuelles dont il a été jugé coupable mardi 13 mai, a été condamné à verser à chacune d'elles 1000 euros au titre du préjudice lié à leur «victimisation secondaire». Une décision rarissime, fondée sur une notion issue de la jurisprudence récente de la Cour européenne des droits de l'homme selon laquelle la procédure judiciaire peut engendrer des souffrances s'ajoutant à celles causées par l'infraction subie.

Selon le tribunal, Amélie et Sarah (qui souhaitent rester anonymes) «ont été exposées à une dureté excessive des débats à leur rencontre, allant au-delà des contraintes et des désagréments strictement nécessaires à la manifestation de la vérité,

au respect du principe du contradictoire et à l'exercice légitime des droits de la défense». En cause: la «défense des plus offensives» de Jérémie Assous, l'avocat de Gérard Depardieu, «fondée sur l'utilisation répétée de propos visant à les heurter», et qui ont «généré chez [elles] un préjudice distinct de celui né de la commission de l'infraction». La liberté de parole de l'avocat, estime le tribunal, «ne saurait légitimer des propos outranciers ou humiliants portant atteinte à la dignité des personnes ou visant à les intimider».

#### «Vous êtes abjecte et stupide»

Pendant quatre jours d'un procès sous tension, M<sup>e</sup> Assous a parfois versé dans l'invective. Sa défense a été qualifiée d'*«apologie du sexism»* par ses conseurs en partie civile, qui ont eu le sentiment de voir «un agresseur défendu

par un autre agresseur». Même le procureur s'en est ému, et l'affaire a entraîné la parution dans *Le Monde* d'une tribune de 200 avocats indignés, puis d'une contre-tribune de M<sup>e</sup> Assous.

Dans son jugement, le tribunal retient les propos suivants, adressés aux avocates des parties civiles: «Vous êtes abjecte et stupide»; «C'est insupportable de vous entendre, déjà votre voix, c'est dur». Et ceux-ci, adressés aux plaignantes: «Je n'ai jamais vu une vraie victime s'opposer à des actes aussi élémentaires. On ne nous croit pas»; «Je ne vous crois pas du tout. Pour moi, vous êtes bel et bien quelqu'un qui ment». Claude Vincent, avocate de Sarah, a salué une décision «très importante et légitime»: «Il ne s'agit pas de remettre en cause les droits de la défense, mais ceux-ci ne sauraient porter atteinte à la dignité des victimes.» Amélie,

elle, a estimé que la notion de victimisation secondaire avait pris «tout son sens dans ce procès».

«La cour d'appel va sanctionner ce type de décision, puisque c'est une négation des droits de la défense, a réagi M<sup>e</sup> Jérémie Assous. Le tribunal indique que le fait de considérer qu'une personne qui vous met en cause ment, c'est une agression supplémentaire. Cela revient à dire qu'une personne qui vous accuse est automatiquement une victime, et que vous êtes automatiquement coupable. Donc il n'y a plus de procès. La seule possibilité, si on comprend la motivation du tribunal, serait de s'excuser et d'implorer le pardon. Mais c'est encore un droit pour toute personne dans un système juridique digne de ce nom que de pouvoir contester les faits sans qu'on puisse le lui reprocher.» ■

H. SE.

## Au palais de justice de Paris, le moment Kim Kardashian

Devant un parterre de journalistes, la star de télé-réalité est venue déposer au procès des braqueurs: «J'étais sûre que ma vie allait finir là.»

Tout fut parfaitement parfait. La montée des marches du palais, non par l'entrée publique, polluée par des nuées de journalistes et de badauds à sandwich, mais par l'autre côté, rue de Harlay, fermée à tous, sauf aux caméras. Une silhouette – et quelle silhouette – vêtue de noir sur des escaliers d'albâtre, pivotant au dernier moment pour figer l'image d'un signe de la main diffusé dans le monde entier.

Kim Kardashian entre, mardi 13 mai, dans la salle de la cour d'assises, avec sa mère, son avocat américain, son attachée de presse, ses cinq gardes du corps – on a renoncé à compter le nombre de gendarmes mobilisés pour l'occasion. On voit d'abord ses boucles d'oreilles et son collier de diamants. On commence à noter maladroitement: veste à basque ajustée, décolleté échantré, jupe longue fendue haut à l'arrière, escarpins talons aiguilles à boucle sur la cheville. Le site *British Vogue* est bien mieux informé: «Elle porte donc un tailleur jupe à épaules dénudées, look 11 de la collection printemps/été 1995 de John Galliano.» On saisit encore le geste vif avec lequel un assistant corrige une mèche de son chignon avant qu'elle ne s'avance à la barre. Retour à la chronique judiciaire.

«Hello, I'm Kim Kardashian.» L'un des deux interprètes traduit: «Je voudrais avant tout remercier tout le monde ici et surtout la justice française, de me permettre de témoigner et de vous faire entendre la vérité, selon moi.» Elle aimait «so much» Paris, raconte-t-elle, ses balades dans les rues et ses haltes devant les «vendeurs de chocolat chaud» avant cette nuit du 3 oc-

tobre 2016, où «tout a basculé». «Sorry», dit-elle, en s'essuyant délicatement un œil, puis l'autre.

Elle se reprend, raconte la terreur éprouvée à la vue de deux hommes cagoulés, entrant dans sa chambre en poussant devant eux le veilleur de nuit de l'hôtel, menotté. Leurs mots à eux (*«ring, ring»*), l'instant où ils lui arrachent son téléphone; leur excitation quand ils trouvent sa bague de fiançailles sur la table de chevet, puis son coffre à bijoux; ses cris adressés au veilleur de nuit (*«Dites-leur, s'il vous plaît que j'ai des bébés, que je dois vivre!»*); l'arme que l'un des braqueurs pointe sur sa nuque pendant que l'autre la tire par les jambes; sa nuisette qui glisse et découvre «ses parties intimes» – «J'étais sûre qu'ils allaient me violer, que ma vie allait finir là, je décide de faire une prière pour

ma maman, pour ma sœur, quand elles me veraient morte sur le lit»; le geste avec lequel un des braqueurs lui serre les jambes et les entrave avec du serflex; ses cris de nouveau, le bâillon de scotch sur sabouche et cet ordre lancé: «Tais-toi, ça va bien se passer.»

#### «Je suis très émue»

A l'ancien veilleur de nuit, Abderrahmane Ouatiki, Kim Kardashian présente ses excuses. Pendant le braquage, «il était calme et ce calme m'avait interrogée», dit-elle, pour expliquer les soupçons qu'elle a, un temps, nourris à son égard. «Il est une victime, comme moi, et son calme m'a sauvé la vie.» Assis au banc des parties civiles, l'ancien étudiant algérien, qui finançait son doctorat de sémiologie à la Sorbonne en travaillant à l'hôtel, suscite l'attention.

Le président, David De Pas, évoque les dix accusés présents et précise, à l'intention de la victime, que deux d'entre eux, Aomar Aït Khechache et Yunice Abbas, reconnaissent les faits. Du premier, il évoque la lettre qu'il lui a adressée en détention. Elle figure au dossier que possèdent les avocats de Kim Kardashian et son contenu a été diffusé dans les médias.

«En avez-vous vu eu connaissance?» demande le président.

«Non, je ne pense pas», répond Kim Kardashian.

Le président lit: «Je souhaite venir vers vous en être humain pour vous dire combien je regrette mon geste... Sachez que je compatis pleinement à la souffrance que vous endurez... Le traumatisme que vous avez subi par ma faute...» Les yeux de Kim Kardashian s'emboîtent, on apprête un mouchoir.

«Je suis très émue, dit-elle, un voile dans la voix. Je travaille sur le système judiciaire, j'ai voulu développer une avocate. Je suis allée en prison, je crois profondément dans la réhabilitation des personnes, je veux leur donner une seconde chance. Mais je me tiens également à côté des victimes, pour qu'elles puissent être entendues et comprises...»

Elle se tourne vers le vieil accusé sourd et muet assis à deux pas d'elle. «J'apprécie les mots que vous m'avez écrits. Je tiens à dire que je vous pardonne. Mais cela ne suffit pas le traumatisme, ni le fait que ça a changé ma vie et celle de ma famille.»

Le pardon millimétré de la star de télé-réalité s'envole, à son tour, dans le monde entier par l'intermédiaire des 490 journalistes accrédités. ■

PASCAL ROBERT-DIARD

# Réguler l'installation des médecins : l'imbroglio se poursuit au Sénat

Après celle votée à l'Assemblée nationale le 7 mai, une autre proposition de loi a été adoptée, au Sénat, le 13 mai, pour lutter contre les déserts médicaux

**A** lors que la situation des déserts médicaux s'aggrave, voilà des années que la régulation de l'installation des médecins est un point sur lequel le débat achoppe. Et voilà que, en quelques jours, deux propositions de loi, l'une votée à l'Assemblée nationale le 7 mai, l'autre au Sénat, le 13 mai, prévoyant, chacune, une forme de contrainte à l'exercice libéral, se retrouvent adoptées coup sur coup. Avec, au milieu, un gouvernement qui, craignant d'être pris de vitesse, a annoncé son propre plan, un « pacte », dont la mesure phare est une « mission de solidarité territoriale » pour les médecins, appellés à prêter main-forte jusqu'à deux jours par mois dans les zones les plus en souffrance.

L'exécutif avait combattu le premier texte au Palais-Bourbon, celui porté par le député socialiste de Mayenne Guillaume Garot, qui défend le modèle, dans les zones les mieux dotées, d'une arrivée de praticien conditionnée à un départ. Mais il a appuyé le second au Palais du Luxembourg, celui

défendu par le sénateur (Les Républicains) des Deux-Sèvres Philippe Mouiller, qui prévoit, dans son article 3, d'obliger les médecins généralistes s'installant en zones « sur-denses » à exercer à temps partiel dans des territoires en souffrance – cette proposition a été adoptée, mardi soir, par 190 voix en sa faveur, contre 29. Non sans créer une certaine confusion.

Le chassé-croisé paraît inédit et les parlementaires eux-mêmes s'en sont émus, interrogant ce télescopage et ses effets. « Faute

**Le second texte est susceptible d'être mieux accepté par les praticiens, en assurant préservé le « caractère libéral de la médecine »**

sans doute d'un projet de loi structurant, depuis dix ans, les propositions de loi se succèdent sans véritable stratégie, a dénoncé Elisabeth Doineau, sénatrice (Union des démocrates et indépendants) de Mayenne lors des débats, lundi. Depuis quelques semaines, entre [ces textes] et [le] plan du gouvernement, nous sommes perdus, sans pouvoir identifier ce qui pourrait être gardé chez les uns et les autres pour un projet cohérent. »

#### Stratégie de contournement

D'autres soupçonnent, dans la méthode empruntée par l'exécutif, qui a choisi de faire du texte de M. Mouiller le « vecteur législatif » de son plan, une stratégie de contournement. « N'est-on pas en train de couper l'herbe sous le pied de l'initiative transpartisane [de M. Garot] », a interrogé, en séance, lundi, la sénatrice communiste de Seine-Maritime Céline Brulin.

Les deux textes n'ont pas reçu le même accueil chez les professionnels : le premier a provoqué une levée de boucliers parmi les médecins. Le second est perçu comme

moins contraignant et susceptible d'être mieux accepté, en assurant préserver le « caractère libéral de la médecine ». Quand bien même, pour les médecins spécialistes, il prévoit une mesure de régulation similaire : l'installation d'un nouveau praticien serait conditionnée, dans certaines zones, au départ d'un autre, sauf si l'accepte un exercice à temps partiel dans une zone en difficulté.

C'est en tout cas la ligne défendue par les sénateurs, mais aussi celle du ministre de la santé, Yannick Neuder, qui a salué en séance un texte qui doit « permettre de décliner rapidement et concrètement les mesures du pacte [gouvernemental] ». A commencer par la « mission de solidarité territoriale », introduite dans cette proposition de loi par un amendement. L'occasion d'en préciser les contours : cette participation des médecins s'exercera « sur la base du volontariat ou, à défaut, sur désignation du directeur général de l'agence régionale de santé ». Des pénalités financières seront prévues en cas de refus, avec un montant qui ne pourra dépasser les 1000 euros par journée de mission refusée.

Comment les deux textes vont-ils pouvoir poursuivre, concomitamment, leur cheminement parlementaire ? Sur ce texte sénatorial, le gouvernement a déclenché une « procédure accélérée », qui prévoit une seule lecture par Chambre, ce qui pourrait permettre de prendre de vitesse l'initiative votée à l'Assemblée qui, elle, relève de la procédure habituelle. Reste que, dans le jeu parlementaire, les députés sont censés avoir le dernier mot. « La règle de droit parlementaire veut que ce soit la loi la plus récente qui l'emporte sur la plus ancienne », relève Julien Boudon, professeur de droit public à l'université Paris-Saclay, mais le

**L'exécutif avait combattu le premier texte au Palais-Bourbon. Mais il a appuyé celui du Palais du Luxembourg**

Un autre facteur de confusion a émergé en séance : plusieurs sénateurs ont révélé, au cours des discussions, que la cartographie des zones prioritaires, celles censées recevoir un coup de pouce des médecins en mission solidaire, avait déjà commencé. Le sénateur socialiste de Gironde Hervé Gillé a ainsi interpellé le ministre de la santé, lundi, sur cette « articulation » entre le texte législatif du Sénat et le « pacte » gouvernemental. Le sujet peut sembler technique, mais il soulève déjà la colère des élus, tant il est sensible.

Le sénateur (Les Centristes) de l'Eure Hervé Maurey a ainsi fait part de son incompréhension : dans son département, l'un des plus mal lotis sur le plan de la démographie médicale, aucune zone rouge n'aurait été retenue. « Comment peut-on arriver à une telle aberration ? », s'est-il interrogé. Le ministre de la santé a défendu sa méthode, avec « deux temporalités différentes ». Celle du texte parlementaire du Sénat, qui s'appliquera « à terme », tandis que la mission des deux jours par mois sera déployée « à très court terme », dès septembre, dans les zones « extrêmement tenues » – de 100 à 150 territoires pourraient être concernés.

Au ministère de la santé, on fait valoir une démarche « pragmatique » : « Il n'y a pas de fusion possible de ces deux textes, l'un étant porté à l'Assemblée nationale, l'autre au Sénat, assure-t-on dans l'entourage de M. Neuder. Le gouvernement s'est clairement positionné contre la régulation de la proposition de M. Garot et en faveur du texte de M. Mouiller, qui peut intégrer les mesures les plus urgentes du « pacte ». Chaque texte va suivre son parcours. » ■

MATTEA BATTAGLIA  
ET CAMILLE STROMBONI

## Bonnes adresses

**Italiun DESIGN**  
par l'Espace Topper  
LA MAISON PARISIENNE  
DES PLUS GRANDES  
MARQUES ITALIENNES

EspaceTopper®  
Maison familiale depuis 1926

Unique à Paris, l'essence du design italien dans un même espace : Bonaldo, Bontempi, Calligaris, Cattelan, Fiam, Novamobili, Sangiacomo... 145-147 rue Saint-Charles Paris 15  
7J/7 • M° Charles Michels • 01 45 75 02 81

ÉTUDE GRATUITE ET PERSONNALISÉE DE VOTRE PROJET

**MAISON CHARLES ANTIQUE ACHÈTE**

DISPONIBLES EN VENTE  
ET AU RÉPARATIF  
ARTICLES D'ANTIQUITÉ  
DÉCORATION EN MARQUE  
VÊTEMENTS D'ANTIQUITÉ  
COLLIER D'OR  
SAUT A HAUTE QUALITÉ  
DÉCORATION  
MÉMOIRE DE  
TOUTES LES  
ESPÈCES  
D'ANTIQUITÉ  
SONT DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.  
La maison recherche également bien d'autres produits

Displacements réguliers et gracieux dans toute la France  
Expertises gratuites & paiement immédiat  
N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement  
par téléphone au 06 19 89 55 28  
email : antique.charles@gmail.com / maisoncharles-antique.fr



**Exposition permanente des chefs-d'œuvre italiens**

**cattelan italia**  
Grand maître du design italien



Cattelan Italia s'installe à l'Espace Topper pour sublimer votre intérieur

**EspaceTopper®**  
Maison familiale depuis 1926

Les plus belles marques italiennes : Bonaldo, Bontempi, Calligaris, Cattelan, Fiam, Novamobili, Sangiacomo... 145-147 rue St-Charles Paris 15 • 7J/7 • M° Charles Michels 01 45 75 02 81. www.topper.fr

**Le Monde**

**RUBRIQUE BONNES AFFAIRES**  
POUR VENDRE, VOULEZ-VOUS LE BON PLAN OU LE MEILLEUR ?

stephane.pesque@mpublicite.fr

#### ACHAT VINYLES



Disquaire sérieux et passionné.  
20 ans d'expérience.  
Achète vinyles 33 et 45 tours  
Jazz, Pop Rock, Soul Funk, World,  
Hip Hop, Classique...  
Je me déplace. Paiement comptant.  
David B : 06 07 44 03 77

#### RUBRIQUE IMMOBILIER

(tous les mercredis & samedis)

Vos acheteurs et locataires sont parmi nos lecteurs.

#### LIGNAGE

Prix à la ligne :  
15,50 € HT - 18,60 € TTC

#### MODULES

Merci de nous consulter

stephane.pesque@mpublicite.fr

**Le Monde**

**RUBRIQUE IMMOBILIER**  
stephane.pesque@mpublicite.fr

# L'infirmérie scolaire, entre bobos et souffrance

Deux infirmières d'un établissement de Gironde font de leur mieux, avec peu de moyens, pour aider les élèves

**REPORTAGE**  
LE BARP (GIRONDE)  
- envoyée spéciale

**F**rèle sous son sac trop lourd, Eva (les prénoms des élèves ont été modifiés) arrive en milieu d'après-midi dans le couloir qui sera de salle d'attente à l'infirmérie commune au collège et au lycée du Barp en Gironde. Lundi 5 mai, jour de rentrée des vacances de printemps pour la zone A, l'endroit n'a pas désempli depuis le début de la matinée. Eva, elle, franchit le seuil du bureau de Valérie Lejeune pour la première fois.

«Qu'est-ce qui t'arrive?», demande calmement l'infirmière, qui exerce en milieu scolaire depuis 2020, après avoir travaillé en protection maternelle et infantile. Un long silence s'installe puis Eva se lance, la jambe droite tremblante de nervosité: «Je viens vous voir parce que cela fait plusieurs fois que je fais des crises d'angoisse, je ne sais pas pourquoi. Je ne me sentais pas bien en classe de français.»

Valérie Lejeune engage avec bienveillance la consultation pour en savoir plus: «Ça fait longtemps?», «Qu'en est-il de ton sommeil?», «Tes parents sont au courant?», «Ça va le collège, les cours, les copains?», «Tu te scarifies, Eva?... Il en ressort que l'adolescente, «un peu perdue», dort très peu et fait des crises d'angoisse depuis plusieurs semaines, mais n'a pas réussi à en parler à ses parents. Dans les confidences à demi-mot d'Eva, Valérie Lejeune entrevoit une situation familiale complexe, une séparation difficile. «Je vais appeler ta maman pour lui en parler. C'est important qu'elle soit au courant. Tu peux retourner en cours? Reviens me voir demain pour me dire comment tu vas», conclut-elle.

**La chance d'avoir du renfort**  
Elles sont deux professionnelles à courir toute la journée pour répondre aux sollicitations de près de 1200 élèves de ce collège et ce lycée, qui ont ouvert il y a peu. Si Valérie Lejeune est titulaire à plein temps, Yseline Dereux est contractuelle à mi-temps. Cette dernière prend en charge, en plus du collège, six écoles du secteur, auxquelles elle ne peut consacrer qu'un jeudi sur deux. L'une comme l'autre ne savent pas ce qu'il en sera en septembre, lorsque les deux établissements tourneront à plein régime. Cette année, ils n'accueillent pas

**Elles sont deux professionnelles pour répondre aux sollicitations de près de 1200 élèves de l'établissement**

encore de 3<sup>e</sup>, de terminale, ni de BTS.

«On me dit que j'ai eu de la chance d'avoir du renfort cette année», glisse Valérie Lejeune, inquiète. Alors que, dans nombre de collèges et lycées, les infirmières ne sont ouvertes que partiellement – ces professionnels de santé se partageant entre plusieurs établissements –, des assises nationales de la santé scolaire doivent faire le point, mercredi 14 mai, sur ces difficultés structurelles.

Les infirmières peuvent voir défiler plus d'une trentaine d'élèves par jour. En ce lundi de reprise, il y a eu les maux de ventre du matin, les maux de tête de l'après-midi, diverses petites blessures, les douleurs de règles... Même si, dans l'armoire à pharmacie sous clé, les boîtes de Doliprane côtoient Ventoline, Smecta ou tests de grossesse, les infirmières scolaires ne peuvent pas donner de médicaments sans prescription médicale. Alors, elles dégagent à longueur de journée leurs armes favorites: les sacs de glace et les bouillottes, et avant tout leur sens de l'écoute. Car derrière la «bobologie» du quotidien, les deux professionnelles de santé tentent de déceler les élèves en souffrance, plus nombreux qu'auparavant, selon plusieurs enquêtes nationales. «A chaque passage, j'essaie d'évaluer comment ils vont», commente Valérie Lejeune, derrière ses grandes lunettes bordeaux.

De la 6<sup>e</sup> à la terminale, les maux évoluent. «Les collégiens ne savent pas évaluer leur mal-être. Il nous faut jauger si leurs petits bobos ne révèlent pas des maux plus profonds. Au lycée, ils se connaissent mieux, mais peuvent être aux prises avec une pression scolaire ou tout ce qui relève de leur entrée dans la sexualité», détaille Yseline Dereux, petites tresses et grand béret sur la tête.

Dans le défilé des élèves, les habitudes se repèrent vite. «L'infirmier, c'est ma maison», lance Lilian dans le couloir d'attente. «Je viens pour sécher les cours», fanfaronne celui qui s'est fait mal

au genou pendant la récréation. Valérie Lejeune lui accorde tout de suite une attention particulière. «Il vient presque tous les jours pour trois fois rien. Mais ce n'est pas toujours facile à la main. C'est une manière de chercher auprès de nous un peu de réassurance», explique-t-elle.

#### Mal-être intense

Son bureau et la salle d'auscultation en enfilade comptent une quarantaine de boîtes empilées sur les étagères. Autant de projets d'accueil individualisé à gérer pour les élèves asthmatiques, avec des allergies alimentaires, diabétiques etc. Certains n'ont pas de médicaments à prendre mais des aménagements d'emploi du temps en raison d'une santé mentale fragile.

Anita arrive, le visage fermé et le pas lent. La lycéenne fait partie de ces élèves dont l'emploi du temps a été allégé, alors qu'elle vit avec un mal-être intense. «J'ai la tête qui tourne», annonce-t-elle d'emblée en franchissant le seuil de l'infirmérie, un «safe space», un espace sûr, selon ses mots. Là encore, Valérie Lejeune en profite pour faire un point rapide: «Tu as travaillé un peu pendant les vacances?» «Je n'arrive pas à m'y

mettre, à ouvrir mes cahiers», répond la lycéenne, qui ne peut en dire davantage et va souffler quelques minutes en salle de repos. «Tu t'accroches, Anita! Tu retournes en cours ensuite», tente l'infirmière avec entrain.

Face à des adolescents qu'elles jugent «fragiles», les deux infirmières se disent «en première ligne» mais parfois un peu seules, malgré le travail mené de concert avec l'équipe éducative. Ces derniers mois, elles ont dû faire face à un défi lancé sur TikTok qui a failli virer au drame; à la confession d'une tentative de suicide; à des signalements à la justice pour violences intrafamiliales... Or, les liens avec les médecins de ville ou les pédopsychiatres – quand la prise en charge existe – sont quasiment inexistant, et l'établissement ne compte ni médecin scolaire ni assistante sociale. «On fait essentiellement avec ce que la famille et l'élève veulent bien nous dire», déplore Valérie Lejeune.

Certains moments sont précieux pour créer du lien avec les élèves et engager des actions de prévention. Mardi 6 mai, Valérie Lejeune passe la matinée en classe, loin de l'infirmérie, afin d'animer deux séances d'éduca-



L'infirmière scolaire, Yseline Dereux, au collège et lycée du Barp (Gironde), le 6 mai. UGO AMEZ POUR « LE MONDE »

**On fait essentiellement avec ce que la famille et l'élève veulent bien nous dire»**

VALÉRIE LEJEUNE  
infirmière scolaire

l'infirmier ensuite pour poser des questions ou évoquer un cas particulier. Au moins cette séance leur permet de repérer qui je suis», souligne Valérie Lejeune.

Au même moment, Yseline Dereux enchaîne les «dépistages» des élèves de 6<sup>e</sup>. Dernière visite médicale obligatoire de la scolarité, après celle durant le CP, elle n'est passée que par 62 % des élèves au niveau national. Poids, taille, contrôle de la vision, de l'audition, mais aussi temps d'écran, relations avec les autres élèves, avec la famille, etc. L'infirmière scrute la santé physique et psychique des élèves.

Entre deux consultations, Yseline Dereux accueille Eva, de retour à l'infirmier en ce mardi midi, la boule d'angoisse qui lui serre le ventre a encore grossi depuis la veille. «Tu vas expirer et inspirer lentement et prendre un peu de temps en salle de repos», lui recommande la soignante, en jetant un regard inquiet à sa collègue. Les deux infirmières savent qu'il faudra plus que quelques exercices de respiration pour apaiser l'adolescente, mais, faute d'autres options, lui offrent pour l'heure une oreille attentive. ■

SYLVIE LECHERBONNIER

## La santé mentale, au cœur des concertations lancées par Borne

Alors que la médecine scolaire fait face à des difficultés structurelles, la ministre de l'éducation tient des assises pour renforcer ce secteur

**P**révues depuis près d'un an, les Assises de la santé scolaire se déroulent, mercredi 14 mai, afin d'*«interroger la manière dont l'école doit se structurer pour permettre de répondre aux enjeux concernant le bien-être des élèves»*. Les rapports sur le sujet ont beau s'empiler ces dernières années, la santé scolaire reste en proie à des difficultés structurelles et à un manque d'attractivité patent. On comptait, en 2022, 900 médecins scolaires, dont un tiers ont plus de 60 ans, 9 300 infirmiers et infirmières scolaires, dont 1 800 contractuels, 3 200 assistantes sociales et 7 000 psychologues de l'éducation nationale. Les concours de recrutement dans ces métiers ne font pas le plein. Chez les médecins scolaires, le nombre de postes vacants dépasse les 40 %.

Pourtant, ces professionnels de santé font face aux besoins gran-

dissants de plus de 12 millions d'élèves. Depuis la pandémie de Covid-19, des enquêtes montrent une dégradation de la santé psychique des adolescents. Les tentatives de suicide ont par exemple dramatiquement augmenté depuis 2020, notamment chez les jeunes filles.

Elisabeth Borne a orienté les assises autour de la question de la santé mentale – grande cause nationale 2025 – après la mort d'une lycéenne à Nantes, fin avril, poignardée par un camarade de classe. La ministre de l'éducation nationale avait alors convenu de la nécessité d'être «mieux armé pour prévenir, pour orienter et pour repérer des jeunes en difficulté».

Malgré ces enjeux, «la politique de santé scolaire ne parvient pas à atteindre ses objectifs», estimait déjà Robin Reda, alors député Renaissance de l'Essonne,

dans un rapport parlementaire sur le sujet, en mai 2023. Les élèves trouvent trop souvent porte close quand ils vont à l'infirmier ou voir l'assistante sociale, car ces professionnels de santé sont affectés sur plusieurs établissements. La visite médicale, lors de la sixième année de l'enfant, pourtant obligatoire, n'est réalisé-

sé que pour 18 % des élèves, et seuls 62 % des élèves de 6<sup>e</sup> ont droit à un dépistage infirmier. Ces faibles statistiques cachent en outre de fortes disparités territoriales.

**Contexte budgétaire contraint**

Face à ces «difficultés endémiques» relevées par la Cour des comptes dès 2020, Elisabeth Borne a lancé une consultation des différents acteurs pour préparer les assises. Elle y a testé des pistes qu'elle doit confirmer mercredi. Dans un contexte budgétaire contraint, la ministre se concentre sur la structuration de la santé scolaire et sur les partenariats à engager avec les services de santé des collectivités, les centres médico-psychologiques ou le secteur de la pédopsychiatrie, eux-mêmes en proie à des pénuries de moyens et de personnels. La priorité est mise sur

le repérage des élèves en souffrance ou en difficulté, notamment à l'école primaire.

Lors des concertations, le ministère de l'éducation nationale a évoqué la création d'un pôle ressources de santé et bien-être des élèves au sein de chaque département. Composé de conseillers techniques – médecin, infirmier, assistant social et psychologue –, il doit intervenir à la demande des établissements. Un conseiller technique en santé mentale, psychologue de l'éducation nationale, doit aussi être nommé dans chaque département.

Pour les organisations syndicales, ces premières pistes ne sont pas en mesure de répondre à l'ampleur des besoins. «Le gouvernement doit sortir de la logique de faire plus avec moins. L'école ne peut pas tout et elle ne pourra pas continuer à compenser les renoncements d'autres po-

litiques publiques», commente Morgane Verviers, secrétaire générale de l'UNSA-Education, en amont des assises. «Le pôle de ressources départemental semble davantage fait pour gérer la pénurie que pour résoudre les problèmes. Il conduira à nous éloigner encore davantage des élèves», abonde Saphia Guereschi, responsable du syndicat d'infirmières scolaires Snics-FSU, pour qui «il faut avant tout des personnels de santé à disposition dans les établissements scolaires».

Loin d'être l'aboutissement que les observateurs pensaient qu'elles seraient, les assises de la santé scolaire sont une étape dans cette nouvelle structuration. De nouveaux groupes de travail sont prévus pendant toute l'année scolaire 2025-2026 pour une pleine entrée en vigueur à la rentrée 2026. ■

SYLVIE LECHERBONNIER

**Le ministère a évoqué la création d'un pôle ressources santé et bien-être des élèves au sein de chaque département**

# A69 : une loi pour contourner la justice

Le Sénat doit examiner, jeudi, une proposition de loi de « validation » du projet d'autoroute

**D**es ministres alignés et des parlementaires du « bloc central » quasiment unanimes. Contestée par des associations de défense de l'environnement et à l'arrêt depuis une décision de justice, la construction de l'A69, autoroute de 53 kilomètres entre Toulouse et Castres, est défendue par l'ensemble de la majorité. Un fait rare en ces temps d'instabilité et de flou politique.

Jeudi 15 mai, une proposition de loi dite de « validation » de ce projet sera examinée dans l'hémicycle du Sénat lors de la niche parlementaire de l'Union centriste (UC). Ce texte vise à contourner la décision du tribunal administratif de Toulouse qui, le 27 février, avait annulé l'autorisation environnementale de ce chantier dont les travaux ont, de fait, été suspendus. Une immixion du pouvoir législatif dans la procédure judiciaire qui irrite les militants associatifs et de nombreux avocats et juristes. « Nous pouvons contester cette décision sans remettre en cause l'indépendance de la justice », rétorque Jean Terlier, député Renaissance du Tarn et fervent défenseur de ce projet. Un acte administratif peut être régularisé s'il obéit à une raison impérative d'intérêt public majeur. Et nous considérons que le désenclavement et le contexte socio-économique justifient cette démarche législative. » Le tribunal administratif avait au contraire estimé que cette autoroute ne remplissait pas les critères d'une « raison im-

pérative d'intérêt public majeur » et ne pouvait donc déroger à l'interdiction de détruire des espèces protégées.

Au vu de l'équilibre des forces au Palais du Luxembourg, cette proposition de loi devrait être votée sans aucune difficulté, jeudi. L'Assemblée nationale l'examinerait le 2 juin. Signe d'un réel soutien de la part des macro-nistes, les députés EPR, lors d'un vote interne, l'ont placée en tête des textes à programmer lors de la niche parlementaire du groupe. Si Matignon reste prudent – « Il s'agit d'une initiative parlementaire, portée par les parlementaires du territoire, le gouvernement s'en remettra à la sagesse des Assemblées », explique l'entourage du premier ministre –, aucun ministre ne s'est opposé à cette initiative.

#### « Un énorme gâchis »

En février, dès la décision du tribunal administratif connue, le ministre des transports, Philippe Tabarot, avait annoncé que l'Etat ferait appel de la décision et qu'il demanderait le sursis à exécution afin de permettre la reprise rapide des travaux sur le chantier. Ces deux procédures ont été lancées le 24 mars. L'audience sur le sursis à exécution se déroulera le 21 mai à la cour administrative d'appel de Toulouse.

Les ministres se sont aussi déployés sur le terrain. Philippe Tabarot s'est rendu sur le chantier de l'A69, le 4 avril. « Pour l'instant, c'est un énorme gâchis. En venant

de Toulouse, je me suis rendu compte des conséquences d'un chantier de 53 kilomètres, réalisé aux deux tiers et à l'arrêt », avait-il déclaré.

Le 12 avril, le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, avait lui aussi fait le déplacement pour exprimer sa volonté de voir le chantier reprendre. « Le quart sud-ouest est sans doute l'un des plus enclavés de France », avait-il estimé, avant d'ajouter: « Les réseaux de communication sont à l'économie ce que sont pour un corps humain les artères. » Fermette elle-même toute possibilité de désunion au sein de l'équipe gouvernementale, la ministre de la transition écologique, Agnès Pannier-Runacher, avait soutenu l'appel de l'Etat peu après l'annonce de la décision du tribunal administratif.

Etant donné l'alignement du gouvernement et des groupes parlementaires qui composent la majorité, la proposition de loi a de grandes chances d'être adoptée, alors même que l'appel ne sera examiné sur le fond que dans plusieurs mois. Le Conseil constitutionnel, qui contrôle étroitement ce type de lois au nom de la séparation des pouvoirs, sera ensuite très probablement saisi au sujet de ce texte de « validation ». Si ce texte passe toutes ces étapes, le gouvernement pourra s'appuyer dessus pour demander à la cour administrative de prononcer un non-lieu à statuer.

« Les sénateurs et les députés auraient pu au moins attendre

## Le tribunal administratif de Toulouse avait annulé, le 27 février, l'autorisation du chantier, dont les travaux ont été suspendus

l'audience du 21 mai pour savoir si la justice décide que les travaux pourront reprendre; là, il y a une volonté sans précédent d'empêter sur le travail des juges et de peser sur une décision en appel », affirme Arnaud Gossemont, avocat spécialisé dans le droit de l'environnement. « Cela pose, plus largement, la question du respect de l'Etat de droit par les parlementaires soutenus par le gouvernement », ajoute-t-il.

Pour défendre leurs initiatives, le gouvernement et les parlementaires de la majorité emploient les mêmes éléments de langage: le désenclavement du sud du Tarn, une autoroute achevée aux deux tiers et le coût de l'arrêt du chantier... « La sécurisation des ouvrages et les autres frais supplémentaires coûtent 200 000 euros par jour, il y a déjà 300 millions d'euros d'argent public et privé qui ont été engagés, affirme Philippe Folliot, sénateur UC du Tarn, un des rédacteurs du texte. Nous sommes

droits dans nos bottes car nous répondons à une demande de notre territoire. » Dans son mémoire transmis à la cour administrative d'appel, le concessionnaire Atosca évoque en effet un coût supplémentaire de 211 000 euros par jour, notamment pour sécuriser de nombreuses zones de l'A69 déjà construites.

#### S'appuyer sur le Conseil d'Etat

Les associations comme La Voie est libre, le principal collectif local d'opposition à l'autoroute, espèrent encore que la procédure judiciaire pourra suivre son cours, y compris en cas de vote de la proposition de loi de « validation ». Même si elle passe l'étape du Conseil constitutionnel, les militants évoquent déjà l'idée de s'appuyer sur le Conseil d'Etat, après une éventuelle décision de la cour administrative d'appel, ou sur le droit européen.

Selon eux, un tel texte serait une violation de l'article 6 § 1 de la Convention européenne des droits de l'homme car elle constituerait une ingérence du pouvoir législatif dans l'administration de la justice. Mais de telles procédures pourraient prendre du temps. En cas de reprise des travaux dans les mois à venir, le chantier serait alors sans doute déjà terminé. « On pourrait arriver à une situation ubuesque où l'autoroute serait achevée, mais sur la base d'une autorisation environnementale illégale », conclut Arnaud Gossemont. ■

MATTHIEU GOAR

## BIODIVERSITÉ La martre échappe au statut de « nuisible »

Le classement de la martre comme espèce « nuisible » à travers la France a été annulé par une décision du Conseil d'Etat rendue mardi 13 mai. Plusieurs associations de défense de l'environnement avaient attaqué un arrêté pris en 2023 par le gouvernement pour déterminer les « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts », autrefois qualifiées de nuisibles. Ce classement permet de les tuer par piégeage ou par tir, généralement sous conditions, pour préserver des activités agricoles ou d'élevage. La fouine, le renard, le corbeau freux, la corneille noire, la pie bavarde, l'étourneau sansonnet et le geai des chênes échappent à cette classification dans certains départements. – (AFP)

## ARTIFICIALISATION La consommation foncière en baisse

La consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers pour y bâtir de l'habitat, des activités économiques ou des infrastructures a atteint en 2023 son niveau le plus faible en France depuis 2009, selon les données du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement publiées mardi 13 mai. Quelque 19 263 hectares d'espaces naturels ont été consommés cette année-là, soit une baisse de 4,8% par rapport à 2022. La tendance est à une « stabilisation » autour de 20 000 hectares par an, mais ce rythme « demeure élevé », observe l'établissement public. – (AFP)

## Le comté au cœur d'une polémique sur son impact environnemental

La droite a apporté son soutien au fromage jurassien, après des allégations prétant à tort aux « écologistes » la volonté de l'interdire

**C'**est une polémique froide comme seuls les responsables politiques français savent en produire. Depuis la parution, samedi 10 mai, d'un article du *Figaro Magazine* mettant en scène une prétendue volonté des « écologistes » – qualifiés de « Khmers verts » – d'interdire le comté, toute la droite française s'insurge et est montée au créneau pour défendre la production de ce fromage, parmi les plus consommés en France.

Du candidat à la présidence du parti Les Républicains, Laurent Wauquiez, à la ministre de l'agriculture, Annick Genevard, nombre de responsables y sont allés de leur message de soutien, sous le hashtag #TouchePasAuComté, repris jusqu'au préfet du Jura.

En réalité, *Le Figaro Magazine* a imputé aux « écologistes » des questions soulevées par le naturaliste Pierre Rigaux, dans une chronique radio de l'émission « La Terre au Carré », diffusée sur France Inter le 24 avril. Le militant écologiste s'interrogeait alors sur l'intérêt de continuer à consommer le fromage jurassien, malgré les problèmes environnementaux provoqués par la forte concentration d'élevages autour des rivières de Franche-Comté, et posait la question de l'exploitation animale induite par cette filière.

Sa prise de position était personnelle, et à aucun moment Pierre Rigaux n'a parlé d'interdiction.

Si la chronique radio n'avait rencontré qu'un écho limité, l'article du *Figaro Magazine* a, lui, été largement relayé sur les réseaux sociaux. Pour rectifier la méprise provoquée depuis quelques jours par le titre de l'hebdomadaire, la secrétaire nationale des Ecologistes, Marine Tondelier, a publié,

lundi 12 mai, un communiqué: « Les Ecologistes n'ont jamais demandé d'arrêter de manger [du comté], et encore moins de l'interdire, explique la responsable. Les Ecologistes soutiennent la filière comté. C'est parce que nous aimons ce fromage, fleuron de notre patrimoine et pilier de l'économie régionale, que nous voulons qu'il reste synonyme de qualité – pour nos papilles comme pour nos rivières. »

**Plusieurs cours d'eau asphyxiés** Le comté est le sixième fromage le plus consommé en France (en volume), selon les données France AgriMer de 2023 (derrière l'emmental, qui caracole en tête, le camembert, la mozzarella, le fromage à raclette et le coulommier, qui le devance de peu). En quelques décennies, sa production a doublé, pour atteindre près de 70 000 tonnes par an, mais elle s'est montrée en léger repli ces dernières années.

L'essor de la production de comté a coïncidé avec la lente asphyxie de plusieurs cours d'eau francs-comtois, dont la Loue, connue des pêcheurs pour ses fameuses truites et ses ombres, et désormais plus tristement pour ses épisodes réguliers de mortalité de poissons. L'association SOS Loue et rivières comtoises sonne l'alerte depuis des années sur l'eutrophisation des cours d'eau, soumis à des concentrations excessives d'azote et de phosphore. La filière comté a une part de responsabilité dans ces pollutions, en raison de la gestion des effluents d'élevage, l'épandage d'engrais sur les prairies, l'utilisation de lisier – plus liquide que le fumier – et certaines mauvaises pratiques de fromageries. ■

Un des enjeux porte sur les volumes: pour que le comté reste un produit savoureux mais qui ne dégrade pas l'environnement, se pose la question des quantités consommées. « De façon générale, et ça vaut pour tous les fromages, il faudrait en manger moins pour en manger de meilleure qualité », défend Agathe Gignoux. ■

MATHILDE GÉRARD



Il y a quatre-vingts ans, la victoire des Alliés met fin à la seconde guerre mondiale. Un nouveau monde voit le jour sous l'impulsion des vainqueurs, qui associent la paix au progrès et à la liberté dans tous les domaines d'activité. Quatre-vingts ans après la fin de la guerre, que reste-t-il de ce nouveau monde alors que l'ordre international est aujourd'hui soumis à de fortes turbulences géopolitiques ? Ce hors-série du *Monde*, qui comprend récits historiques, portraits, enquêtes, infographies et analyses, revient sur l'héritage de la paix et décrypte les enjeux d'un monde en plein bouleversement.

## 1945-2025 DE LA FIN DE LA GUERRE À LA PAIX MENACÉE

Un hors-série du « Monde »  
100 pages - 12,50 €  
Chez votre marchand de journaux et sur [lemonde.fr/boutique](http://lemonde.fr/boutique)

# La grande fébrilité du commerce maritime international

La guerre commerciale entre Washington et Pékin a fait plonger le fret maritime. La trêve de trois mois décidée par les deux puissances ne lève en rien les inquiétudes du secteur

**L**a politique commerciale erratique du président américain Donald Trump donne des sueurs froides aux acteurs du transport maritime et de la logistique. Alors que les Etats-Unis et la Chine ont levé, mercredi 14 mai, l'essentiel des lourds droits de douane qu'ils s'imposaient mutuellement pour une période de quatre-vingt-dix jours, l'inquiétude demeure sur le secteur. Et pour cause, l'annonce par M. Trump, le 2 avril, du «liberation day», puis l'escalade des taux de droits de douane entre les deux puissances ont provoqué un plongeon du commerce mondial et un chamboulement des chaînes d'approvisionnement. Une crise qui ressemble à bien des égards à celle du printemps 2020, lorsque la pandémie due au Covid-19 mettait le monde à l'arrêt, du moins sur l'axe sino-américain. Et qui laissera des traces.

«A cause des droits de douane américains et de l'incertitude, nos clients ont tout arrêté en sortie de Chine. Ils ont préféré retarder leurs commandes ou leurs importations», relate Philip Damas, un des dirigeants de Drewry, un cabinet britannique dont les données font référence dans le secteur. Avec, dans la foulée, une chute des marchandises transportées. «On a perdu 50 % de nos volumes à destination des Etats-Unis (...). C'est énorme», a expliqué Rodolphe Saadé, le PDG du groupe français CMA CGM, lors d'une audition, lundi 12 mai, devant une commission parlementaire.

L'affondrement de la demande a été si violent que les armateurs ont annulé une centaine de traversées entre avril et mai, essentiellement entre la Chine et les Etats-Unis, estime Drewry. Ce qui représente, en avril, une

baisse de l'ordre de 20 % des capacités transportées sur cet axe. Avec un effet de bord déléter pour les exportations américaines qui ne disposent plus de bateaux et de conteneurs vides sur leurs côtes pour exporter leurs produits agricoles, remarque M. Damas.

## ENCAISSEZ LE CHOC

Résultat : les ports américains et toute l'économie qui va avec se sont mis à tourner au ralenti. Début mai, le port de Los Angeles estimait recevoir 35 % de marchandises en moins qu'un an auparavant. A deux pas, celui de Long Beach tablait sur une chute de 30 % des importations sur l'ensemble du même mois. Dans les deux cas, les annulations de navires se comptaient par dizaines. Car outre l'embargo de fait entre les deux premières puissances économiques mondiales, la hausse des droits de douane de 10 % sur les produits d'une multitude de pays se faisait aussi sentir. Conséquence immédiate, les prix du fret ont fortement chuté, passant de 5 500 dollars (près de 4 938 euros) début janvier pour un conteneur de 40 pieds (plus de 12 mètres), acheminé de Shanghai à Los Angeles, à 2 600 dollars début mai. Et les prévisions de hausse mondiale du volume des conteneurs transportés ont été revues à la baisse le 8 mai par Maersk, le deuxième armateur mondial, qui ne table plus que sur une évolution comprise entre -1 % à 4 %, du fait de l'augmentation de l'incertitude macroéconomique et géopolitique.

L'annonce, le 12 mai, d'un accord entre Washington et Pékin pour ramener, pendant quatre-vingt-dix jours, les droits de douane à 30 % pour les Etats-Unis et à 10 % pour la Chine, contre respectivement 145 % et 125 %, a évidemment été bien accueillie. Ce «deal»



## « MAINTENANT, IL FAUT RÉSORBER PHYSIQUEMENT LE BAZAR DANS LES PORTS, CE QUI VA PRENDRE DU TEMPS »

ANNE-MARIE IDRAC  
présidente de France Logistique

devrait permettre aux entreprises d'utiliser cette fenêtre pour acheminer leurs marchandises à travers l'océan Pacifique.

Pourtant, les acteurs du transport maritime et de la logistique restent plongés dans l'incertitude la plus totale. «On a changé d'analyse sur la situation tous les jours depuis le 2 avril, donc je ne me risquerai à aucune prévision. Ce qui est certain c'est que l'ensemble du secteur – les camions, les bateaux, les chargeurs – est très fébrile. On attend que la poussière retombe pour réfléchir à une stratégie pour encaisser le choc. Mais on n'est même pas sûr que la poussière retombe un jour», dit en soupirant un responsable d'une entreprise française de logistique.

Car l'accord entre Pékin et Washington ne règle pas tout : les droits de douane demeurent très élevés et cette trêve, pour l'heure de trois mois seulement, crée de l'incertitude. «On ne sait pas si ces quatre-vingt-dix jours sont un faux plat ou un sursis, mais ça va dans le bon sens. La période nous a au moins obligés à repenser collectivement à l'importance de la logistique et à notre dépendance au commerce international. Maintenant, il faut résorber physiquement le bazar dans les ports, ce qui va prendre du temps», selon Anne-Marie Idrac, présidente de France Logistique.

Pour que ce grand «bazar» se résorbe, il faut d'abord que les importateurs reprennent suffisamment confiance pour passer à

## Le «Laura-Maersk» fait le plein d'e-méthanole au Danemark

Du carburant de synthèse, produit à partir d'hydrogène vert et de dioxyde de carbone, va propulser un porte-conteneurs du danois Maersk

### REPORTAGE KASSO (DANEMARK) envoyée spéciale

Baptisé en septembre 2023, sur les quais de Copenhague, par la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, le *Laura-Maersk* fait, depuis, des allers-retours entre le Danemark et l'Allemagne. Long de 172 mètres sur 32 mètres de large, le porte-conteneurs peut transporter jusqu'à 32 000 tonnes de marchandises, une part microscopique des capacités de l'armateur danois A. P. Moller-Maersk, numéro deux mondial du transport maritime, avec 17 % de parts de marché, derrière le groupe italo-suisse MSC. Mardi 13 mai, pourtant, le navire a inscrit son nom dans l'histoire de la compagnie, fondée en 1904.

Alors qu'il était amarré dans le petit port d'Aabenraa, dans le sud du Danemark, un demi-million de litres d'e-méthanole, un carburant de synthèse fabriqué à base d'hy-

drogène «bas carbone» à une quinzaine de kilomètres de là, dans l'usine de Kasso, ont été chargés à bord du bateau, qui viendra y faire le plein tous les trois mois. Cet événement constitue une étape cruciale dans la décarbonation de la flotte du géant danois, dont le but est d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2040.

Pour Maersk qui s'est fait livrer 12 autres porte-conteneurs équipés de moteurs capables de fonctionner au biométhane ou au fioul – et en a commandé plus d'une dizaine d'autres –, trouver du carburant bas carbone est un défi. «Quand nous avons commencé à parcourir le monde, en 2021, en quête de fournisseurs, il y avait des projets plus ou moins crédibles», se souvient Emma Mazhari, vice-présidente chargée des marchés énergétiques. Mais personne n'avait commencé à produire de l'e-méthanole, idéal car «il émet entre 90 % et 95 % de gaz à effet de serre en moins que le fioul traditionnel», précise Mme Mazhari.

L'inauguration, mardi 13 mai, de la petite usine de Kasso, au milieu des champs, dans la province danoise du Jutland, marque une avancée importante. Et ce, même si sa production annuelle (42 000 tonnes d'e-méthanole par an, soit 50 millions de litres) ne représente qu'une goutte d'eau face aux besoins du transport maritime et d'autres secteurs industriels qui en utilisent, lesquels «consomment 100 millions de tonnes de méthanol par an», rappelle Knud Erik Andersen, PDG de l'énergéticien European Energy.

#### En construction

Pour ce projet, sa compagnie s'est alliée au conglomérat japonais Mitsui, actionnaire à 49 %. L'idée est née en 2021. European Energy construisait, à Kasso, le plus grand parc photovoltaïque en Europe du nord : 512 000 panneaux solaires capables de fournir 304 mégawatts (MW) d'électricité. Mais dans un pays de 5,5 millions d'habitants, où près de 90 % de l'élec-

tricité provient de l'éolien et de l'énergie solaire, la production excède souvent la demande quand les conditions météo sont réunies. «Soit vous l'utilisez, soit vous la perdez», résume René Alcaraz Frederiksen, directeur du site.

C'est ce surplus d'électricité verte que l'usine de Kasso convertit désormais en e-méthanole. Grâce à trois électrolyseurs d'une capacité de 52 MW livrés par le groupe allemand Siemens, l'usine produit d'abord de l'hydrogène (autour de 6 000 tonnes par an). Compressé, le gaz est ensuite mélangé à du dioxyde de carbone biogénique, provenant d'une centrale biomasse, située à une vingtaine de kilomètres.

Le résultat est un liquide transparent, capable de propulser des navires, comme le *Laura-Maersk*. Mais aussi de remplacer, dans la production du plastique notamment, le méthanol, fabriqué à partir de charbon et de gaz industriel. Le numéro un mondial du jouet, Lego, qui s'est engagé à confec-

tionner la moitié de ses briques à partir de matériaux recyclés ou renouvelables d'ici à 2026, a déjà sécurisé une partie de la production de Kasso, de même que le géant pharmaceutique danois Novo Nordisk qui veut l'utiliser pour fabriquer des stylos à insuline.

Si, du côté du secteur maritime, responsable de 3 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, la demande est encore limitée, elle devrait vite augmenter. «Nous ne sommes qu'au début du voyage, mais nous avons atteint un momentum», constate Mme Mazhari, qui rappelle que 300 bateaux équi-

pés de moteurs pouvant utiliser de l'e-méthanole ou du fioul sont en construction dans le monde. Selon l'organisme de certification norvégien DNV, le secteur maritime aura besoin de 17 millions de tonnes de carburants neutres en carbone d'ici à 2030.

European Energy prépare déjà la prochaine étape : une usine «qui pourrait être construite au Danemark, au Brésil ou en Australie», annonce le PDG de la compagnie, capable de produire entre 150 000 et 200 000 tonnes d'e-méthanole, avec une réduction de 30 % des coûts de production. Pour le moment, le prix du carburant est «entre trois et quatre fois supérieur à celui du fioul traditionnel», révèle Mme Mazhari. Mais «la parité devrait être atteinte d'ici à 2035», assure Knud Erik Andersen, qui espère une simplification des règles administratives : «Pour construire l'usine, déplore-t-il, nous avons dû obtenir 29 permis différents, ce qui nous a pris un an.» ■

ANNE-FRANÇOISE HIVERT

**L'ENSEMBLE DU SECTEUR MARITIME MONDIAL AURA BESOIN DE 17 MILLIONS DE TONNES DE CARBURANTS NEUTRES EN CARBONE D'ICI À 2030**



Terminal à conteneurs  
du port de Nankin,  
province du Jiangsu  
(Chine), le 29 avril.

FANG DONGXU/VCG VIA GETTY IMAGES

# Aux Etats-Unis, les ports de la Côte ouest tournent au ralenti

Dans le grand port de la baie de San Francisco, à Oakland, un tiers des porte-conteneurs manquent déjà à l'appel. Les camionneurs s'attendent au pire

## REPORTAGE OAKLAND (CALIFORNIE)- envoyée spéciale

**IL Y A UN EFFET DOMINO.  
DOCKERS,  
CAMIONNEURS, LIVREURS,  
CONSOMMATEURS...  
TOUT LE MONDE  
VA LE RESENTIR»**

BILL ABOUDI  
président de la société Oakland  
Maritime Support Services

d'emplois portuaires, déplore-t-il, au premier chef parmi les camionneurs.

**A**l'heure de la guerre commerciale, le port d'Oakland (Californie) – le dixième des Etats-Unis, le troisième de la Côte ouest – est en première ligne, à la merci des négociations entre les deux superpuissances de l'économie mondiale. De San Francisco, de l'autre côté de la baie, on aperçoit ses grues de 110 mètres de hauteur sur les Super Post-Panamax, alignées comme une forêt de géants métalliques. La Chine, à elle seule, représente 48 % des importations du site. L'Asie, 60 %.

Un tour en bateau des quatre terminaux montre une certaine activité. Au secteur international, le *HMM Ruby*, un mastodonte sud-coréen de 400 mètres de long, est à quai, chargé de plus de 13 000 conteneurs de 20 pieds (6,1 mètres), de couleur rose, blanche, bordeaux, assemblés comme des pièces de Lego. Le *Maersk Altair*, qui navigue sous pavillon singapourien, est en attente de déchargement. Les conteneurs sont soulevés par paires par les 33 grues portiques montées sur des rails, puis déposés sur les tracteurs portuaires qui vont les convoyer jusqu'aux aires où les attendent les camions. Un ballet qui ne s'arrête jamais. Mais un œil exercé, comme celui de Bill Aboudi, le président de la société Oakland Maritime Support Services, prend la mesure de la crise qui s'annonce. Ici, des trous dans les blocs de conteneurs empilés sur le quai. Là, des parkings moins encombrés que d'habitude. Moins de Lego sur les paquebots de la mondialisation. Le ralentissement est là. «Le consommateur ne le sent pas encore, explique-t-il. Mais nous, nous le voyons nettement.»

En mars, les importations ont augmenté de 9 % à Oakland, a fait savoir l'autorité du port; le signe que les acheteurs avaient anticipé la hausse des droits de douane. Depuis l'entrée en vigueur des taxes douanières, la direction évite les interviews. Dans un communiqué diffusé début mai, elle s'est bornée à affirmer que le port n'avait «pas enregistré de baisse significative» du volume de marchandises transportées. Tout en admettant que le nombre de traversées annulées faute de quantités susceptibles de rentabiliser les monstres du trafic maritime, a «augmenté». Trente-neuf traversées prévues entre avril et juin ont déjà été annulées, indique le communiqué.

**«A 50 % de capacité»**  
Bill Aboudi, qui possède une dizaine de camions, est un maillon comme il existe des milliers dans la grande chaîne d'approvisionnement qui part d'Asie et aboutit sur la côte ouest des Etats-Unis. A son échelon, il prend de plein fouet les zigzags de l'administration Trump sur les droits de douane. Le ralentissement menace des dizaines de milliers

*Nous sommes toute une chaîne. Les dockers qui déchargent les bateaux, les camionneurs qui livrent les marchandises dans les entrepôts, les livreurs qui fournissent les magasins, les consommateurs. Tout le monde va le ressentir.»*

La consternation est la même dans tous les ports de la Côte ouest. A Seattle (Etat de Washington), le port n'avait aucun porte-conteneur à quai le 8 mai. Un événement «rare», a expliqué le commissaire du port, Ryan Calkins, sur CNN, «et le rappel que les taxes douanières ont des conséquences bien réelles». Les installations n'avaient pas connu une telle baisse d'activité depuis la pandémie de Covid-19, a-t-il dit.

**Alerter l'opinion**  
A Los Angeles, le premier port du pays, les premiers cargos affectés par les droits de douane contre la Chine viennent d'accoster. Devant la commission de supervision du port, le directeur exécutif de l'établissement, Gene Seroka, a indiqué, le 6 mai, que les importations étaient en baisse de 35 % par rapport à 2024, et que 17 traversées avaient déjà été annulées, soit 20 % des escales. «Le prix des produits fabriqués en Chine est aujourd'hui deux fois et demie plus élevé que le mois dernier, a-t-il noté. Les importateurs n'arrivent tout simplement plus à justifier de tels coûts. Et, vu la cadence à laquelle les annonces tombent de Washington, beaucoup préfèrent faire une pause.»

Le responsable a ajouté que les grandes entreprises de distribution avaient encore de quatre à six semaines de stock. Au-delà, le consommateur risque de voir apparaître des «pénuries ponctuelles» et une «offre réduite». «Vous cherchez une chemise bleue? Vous trouverez peut-être un tas de chemises violettes, mais pas de bleue, pas dans votre taille, et elle coûtera plus cher», a-t-il résumé.

Contrairement à ses homologues d'Oakland, Gene Seroka a multiplié les interviews dans les médias nationaux pour alerter l'opinion sur les conséquences de la guerre commerciale. Sur la radio publique NPR, le 7 mai, il a très directement évoqué les conséquences politiques des ruptures de stock dans le premier port du pays. «Les marchandises qui transittent par Los Angeles parviennent non seulement dans les 50 Etats, mais aussi dans chacune des 435 circonscriptions du Congrès», a-t-il souligné. Selon la société de logistique Flexport, dont le siège est à San Francisco, le trafic de marchandises de la Chine vers les Etats-Unis a chuté de 60 % en avril.

Quelle que soit l'issue des négociations, le redémarrage pourrait être compliqué. Il faudra que les porte-conteneurs soient prépositionnés dans les endroits adéquats. «Il y aura un trou de trois mois», prévoit Bill Aboudi. Le temps nécessaire pour ramener les marchandises gelées par le quasi-embargo commercial actuel sur les étageres des magasins américains. ■

CORINE LESNES

nouveau commande. Puis que les marchandises soient acheminées vers les ports, en particulier Shanghai, le premier d'entre eux par son trafic de conteneurs. Autre problème, les bateaux ne sont pas forcément à disposition puisqu'ils ont été réalloués sur d'autres liaisons – intra-asiatiques notamment – qui étaient plus rentables pour les armateurs. Au regard de la lenteur du transport maritime, les redéployer sur l'axe transpacifique prendra du temps. Et pour les mêmes raisons, il faudra enfin compter plusieurs semaines pour qu'ils atteignent la côte américaine.

«Le système est conçu pour être régulier. Les flux en yoyo, c'est une catastrophe, les effets induits risquent d'être très négatifs pour tout le secteur», redoute M. Damas. «D'un point de vue économique, la prévisibilité et la clarté des règles sont absolument fondamentales. Que les droits de douane soient une bonne ou une mauvaise réponse au déséquilibre [dans le commerce entre la Chine et les Etats-Unis et l'Europe] mérite d'être discuté, mais ce qui est certain, c'est que le business a besoin d'un minimum de certitudes», déplorait Vincent Clerc, le patron de Maersk, dans une vidéo postée sur LinkedIn, le 9 mai.

## D'AUTRES NUAGES À L'HORIZON

Beaucoup craignent les effets délétères de cette instabilité sur l'économie mondiale dont la logistique ferait immédiatement les frais. Car, même après la désescalade consentie par le président américain, les barrières douanières demeurent très élevées par rapport à celles qui prévalaient avant son retour à la Maison Blanche. «Il est probable qu'on assiste malgré tout à une baisse des importations aux Etats-Unis», estime Paul Tourret, directeur de l'Institut supérieur d'économie maritime, voire à une contraction du commerce international global.

Le 16 avril, l'Organisation mondiale du commerce estimait ainsi que le recul du commerce mondial de marchandises pourrait atteindre jusqu'à 1,5 % en volume en 2025, en fonction de la politique douanière de Donald Trump. «Nos clients sont dans un grand flou, ils vont être constamment obligés d'avoir une vision à moyen terme des enjeux géopolitiques», remarque Marie-Christine Lombard, présidente du directoire du géant de la logistique Geodis (filiale de la SNCF).

Le violent coup de frein enregistré ces dernières semaines atténue de facto les bons ré-

sultats enregistrés par le secteur de la logistique depuis le début de l'année, portés par des bateaux pleins à craquer et des prix du fret en hausse. Tout le monde a, en effet, cherché à anticiper l'avis de grand frais annoncé sur le commerce mondial en constituant un maximum de stocks de marchandises non surtaxées. Ce phénomène de «front loading» s'est caractérisé par «une forte poussée du transport intercontinental, sans pour autant que les produits ne se soient retrouvés sur le marché domestique», analyse Mme Lombard. La demande globale de transport par conteneurs a ainsi progressé de 3,5 % à 5,5 % au premier trimestre, par rapport à la même période de 2024, note Maersk, entraînant dans son sillage une hausse rapide des prix du fret. C'est ce qui explique les solides résultats de l'entreprise danoise pour les trois premiers mois de l'année, avec un bénéfice de 1,2 milliard de dollars, contre 208 millions de dollars en 2024.

Il est plus que probable que son challenger, CMA CGM, affiche la même dynamique lors de la présentation, vendredi 16 mai, de ses résultats du premier trimestre. De quoi compenser les moindres performances attendues au deuxième. «Ils sont habitués à travailler dans un contexte incertain et devraient pouvoir résister» à ces vents contraires, estime M. Tourret. Et ce, d'autant que les quelques entreprises qui se partagent une grande partie du marché ont diversifié leurs activités dans toute la chaîne logistique, dans les ports, le transport terrestre, le transport aérien ou le stockage.

Mais déjà d'autres nuages s'amontencent à l'horizon. Une autre décision américaine dans sa guerre commerciale avec la Chine risque d'affaiblir les grands armateurs. Pour favoriser l'industrie navale civile américaine (quasiment inexistant par rapport aux chinois, coréens et japonais), les navires fabriqués en Chine seront taxés à leur entrée aux Etats-Unis, quels que soient leur pavillon, leur provenance ou la nationalité de leur armateur. La taxe de 50 dollars par conteneur sera due à chaque arrivée aux Etats-Unis, et non dans chaque port comme redouté un temps. «Dans le monde tel qu'il est, tout dépend de Trump. On finira par atteindre un "new normal" dont on ne connaît pas les contours et qui sera au mieux un peu plus stable», imagine Anne-Marie Idrac. ■

JONATHAN PARIENTÉ



# Au Royaume-Uni, le triste état des foyers de jeunes

La plupart de ces structures sont privées. Un rapport révèle l'état d'insalubrité de nombre de celles-ci

LONDRES - correspondance

**L**e rapport d'inspection est digne d'un roman à la Dickens : «Les enfants vivent dans une coquille vide. Les parties communes du foyer exhalent une forte odeur déplaisante, elles sont sales, malentretenues et il fait froid. Il y a un trou dans le mur d'une chambre à coucher et il manque un tiroir à la commode. Une ampoule nue est suspendue au plafond.» Tels sont les mots de l'autorité britannique d'inspection des écoles et des foyers, au sortir d'une visite d'Ofsted, une maison abritant quatre enfants à Walsall, au centre de l'Angleterre, en janvier.

Cette résidence est gérée par le groupe privé Cambian, le plus important exploitant de foyers pour jeunes au Royaume-Uni, avec plus de 200 unités sous son égide. Il appartient à CareTech, une société siège à Nevis, dans les Caraïbes, détenue par les entrepreneurs d'origine kenyane Farouq et Hamon Sheikh et la société d'investissement Three Hills. Contacté, Cambian indique par l'entremise de son avocat Jonathan Coad «opérer plus de 190 foyers dont 81 % ont été jugés "bien" ou "exceptionnels" par l'autorité en charge de leur régulation», précisant que le groupe «investit des montants importants pour s'assurer que ses foyers soient maintenus au plus haut niveau possible». Les manquements identifiés dans le rapport «sont le résultat d'une défaillance de gestion et ont été immédiatement corrigés», assure-t-il.

Au Royaume-Uni, plus de 80 % des 3 491 foyers pour jeunes appartiennent à des entités privées à but lucratif, contre moins de 60 % en 2010, selon un rapport de l'université d'Oxford et de la fondation Nuffield. «Il peut s'agir d'une entreprise familiale qui ne possède qu'une seule résidence, mais, dans plus de 35 % des cas, on a affaire à de grandes chaînes, dont certaines sont détenues par des fonds de capital-investissement [private equity]», souligne Anders Bach-Mortensen, chercheur spécialiste de politiques sociales, qui a contribué à ce document.

**«Un revenu prévisible et stable»**  
Confrontées à une décennie de coupes budgétaires à partir de 2010, les autorités locales ont dû revendre une partie de leur stock immobilier et procéder à des économies. «Cela les a contraintes à externaliser la prise en charge des jeunes en difficulté, confiant cette tâche à des exploitants de foyers privés», note l'expert. Les sociétés de private equity y ont vu une occasion. «Comme les placements sont négociés dans le cadre de contrats de longue durée avec les autorités, les foyers pour jeunes génèrent un revenu prévisible et stable», relève Ludovic Phalippou, professeur d'économie financière à la Saïd Business School de l'université d'Oxford.

Dès 2015, des sociétés d'investissement comme la française Capio Partners, la britannique G Square Capital, la néerlandaise Waterland ou la texane TPG, ainsi

que les fonds souverains du Qatar et d'Abou Dhabi, ont donc investi ce marché. Elles augmentent les prix facturés aux autorités locales, dont la facture pour les placements en foyer a crû de 144 % entre 2016 et 2024, pour atteindre 1,8 milliard de livres (2,12 milliards d'euros), selon les statistiques du gouvernement. Entre 2016 et 2020, les 15 plus importants exploitants de foyers ont réalisé une marge bénéficiaire de 22,6 %, selon l'Autorité de régulation des marchés. Certains placements individuels coûtent jusqu'à 63 000 livres par semaine, d'après l'Association des autorités locales.

«La plupart des nouvelles résidences voient le jour dans le nord du pays, où l'immobilier et les salaires sont plus bas, et non là où les besoins sont les plus aigus», ajoute Anders Bach-Mortensen. Résultat : en 2023, la moitié des jeunes placés en foyers ont été expédiés à des dizaines, voire des

centaines, de kilomètres de leur communauté d'origine, selon le rapport de l'université d'Oxford et de la fondation Nuffield. La ville de Blackpool, l'une des plus pauvres du pays, en compte ainsi 34, malgré une population d'à peine 11 000 personnes.

Jade Barnett avait 6 ans lorsqu'elle a été envoyée dans un foyer de cette ville, exploité par le groupe Cambian. «Je suis rentrée de l'école un jour et toutes mes affaires avaient été mises dans une valise, raconte la jeune femme, âgée aujourd'hui de 24 ans, originaire de Lewisham, un quartier du sud de Londres. Un taxi m'attendait devant la maison. J'ai pleuré durant tout le trajet.»

A l'arrivée, elle a découvert «une petite cité balnéaire remplie de Blancs», où tout le monde la regardait de travers. «Une femme s'est approchée de moi un jour pour toucher mes cheveux afro. Je me suis jamais sentie aussi mal à l'aise.» Elle a passé dix-huit mois sur

**Entre 2016 et 2020, les 15 plus importants exploitants de foyers ont réalisé une marge bénéficiaire de 22,6 %**

place. «Je n'ai pas pu voir mes sœurs une seule fois», relate-t-elle.

Les sociétés de capital-risque ont en outre tendance à sous-investir dans l'entretien des bâtiments et le personnel. Chris Wild a travaillé pour plusieurs foyers londoniens appartenant à un groupe privé entre 2015 et 2019. «Il s'agissait de maisons familiales reconvertis, accueillant entre trois et cinq enfants, dit-il. Les chambres étaient insalubres, remplies de moisissures et infestées de rats.» Quant aux en-

fants, ils étaient traités comme des «citoyens de seconde classe», selon lui : «On leur donnait des aliments bon marché, achetés en gros.» Le personnel, souvent recruté à l'étranger et ne parlant pas l'anglais, n'était pas formé pour prendre en charge ces jeunes souffrant de traumatismes multiples. «Parfois, il n'y avait pas d'adulte dans le foyer, relate Chris Wild. Une fois, un gang s'est servi de la maison comme d'une cache pour y dissimuler des armes et de la drogue.»

L'analyse des inspections d'Ofsted ayant donné lieu à l'appréciation «insuffisant» laisse apparaître de nombreux manquements. Dans un foyer situé dans le Cheshire, un enfant a été immobilisé de force par les surveillants, écopant d'une blessure au genou. Dans un autre, dans le Shropshire, les enfants n'étaient pas scolarisés, dormaient jusqu'en milieu d'après-midi et ne mangeaient pas régulièrement. ■

JULIE ZAUGG

## Le Japon mise enfin sur les start-up

L'Archipel veut rattraper son retard en la matière en développant les investissements

TOKYO - correspondance

**F**aute de culture du risque et de volonté politique adéquate, le Japon n'a jamais été une terre de start-up. Mais c'est en train de changer. L'effervescence régnant dans les allées du salon SusHi Tech, organisé du 8 au 10 mai au cœur du Tokyo Big Sight, le palais des congrès de la capitale japonaise, en est un bon indicateur. Pour sa deuxième édition, cet événement axé sur les nouvelles technologies a réuni 617 entreprises, contre 434 en 2024.

L'archipel nippon recense aujourd'hui 24 000 start-up, très présentes dans la santé, l'alimentaire et les logiciels de services. En 2022, le gouvernement a lancé un grand plan visant à créer 100 000 start-up et 100 licornes – des jeunes sociétés valant au moins 1 milliard de dollars, soit près de 900 millions d'euros – d'ici à 2027, avec 10 000 milliards de yens (61 milliards d'euros) d'investissement.

Au niveau local, Sapporo avec sa Startup City ou Kobé et son Innovation Community se veulent attractives, tandis que Tokyo a lancé, en 2022, un projet «10x10x10» – multiplier par dix le nombre de start-up, de licornes et de partenariats public-privé en cinq ans – et va dévoiler cet été un plan sur l'intelligence artificielle.

Station AI, inauguré en 2024 à Nagoya, au centre du pays, est fortement inspiré de Station F, à Paris, avec ses vastes espaces desservis par un plan incliné en colimaçon, ses restaurants ouverts à tous et ses œuvres d'art. Elle accueille plus de 500 start-up de l'automobile, de l'aérospatiale et de l'intelligence artificielle, et 200 grands groupes comme

Toyota, SoftBank ou Denso. En outre, de plus en plus d'universités, comme celles de Todai, à Tokyo, et de Kyodai, à Kyoto, soutiennent les créateurs. En 2024, 4 288 start-up étaient nées dans ces établissements, contre 1 714 en 2014. «Le Japon avance à marche forcée, il y a une vraie volonté politique», apprécie Yves Cornu, fondateur de la start-up française Faciliti, consacrée à l'inclusion numérique, présent à SusHi Tech dans un pavillon géré par Business France.

**«Apprendre à être à l'aise»**  
Mais il a encore beaucoup à faire. Pour le moment, le pays ne compte que 16 licornes, contre 763 aux Etats-Unis. «Il y a des difficultés administratives et trouver des partenariats n'est pas simple», admet Chikako Tsuda, coordinatrice de Futworks, à Osaka, qui accueille une quarantaine de jeunes pousses. En 2024, les start-up japonaises ont levé 862,2 milliards de yens, un chiffre en légère baisse par rapport à 2023. Bien que l'investissement dans le secteur suscite un intérêt croissant, le capital-risque n'atteint pas les niveaux des autres marchés. Les investisseurs japonais privilient toujours les entreprises établies.

Les freins culturels, surtout, restent nombreux. «Beaucoup de jeunes Japonais n'admettent pas l'échec et l'erreur. Ils doivent apprendre à être à l'aise quand il y a un malaise», ironise Tamaki Hiroi, créatrice de la start-up Videory d'apprentissage des langues. S'ajoute à cela le problème structurel de la main-d'œuvre dans un pays en déclin démographique accéléré. ■

PHILIPPE MESMER

**Le Monde**  
DU 2 AU 17 NOVEMBRE 2025  
16 jours - 13 nuits

en partenariat avec ARTS ET VIE VOYAGES CULTURELS

**JAVA & BALI**

© Adobe Stock.com

**UN VOYAGE INITIATIQUE AU CŒUR DE L'ART ET DE LA SPIRITUALITÉ INDONÉSIENNE**

**LES TEMPS FORTS DU VOYAGE**

- les rizières en terrasses de Bali, classées à l'UNESCO
- la région de Bromo et son volcan
- déjeuner dans une maison de la noblesse balinaise
- atelier de confection d'offrandes
- cours de Gamelan, instrument de musique traditionnel, et de cuisine javanaise
- observation du processus de fabrication du batik

**BON À SAVOIR :**

- Circuit en pension complète
- Bonne condition physique requise, déplacements à pied et plusieurs lever très matinaux

**UN GROUPE CONVIVIAL N'EXCÉDANT PAS 25 PERSONNES**

Inscriptions sur [artsetvie.com/lemonde-indonesie](http://artsetvie.com/lemonde-indonesie)

YOGYAKARTA SOLO BROMO PEMERUTAN BANYUWANGI UBUD

Cet encart d'information est mis à disposition gratuitement au titre de l'article L. 541-10-18 du code de l'environnement. Cet encart est élaboré par CITEO.

**Petit à petit,  
tout le monde  
fait son tri.**



**ON NE  
LÂCHE  
RIEN!**

**TRIONS SYSTÉMATIQUEMENT**

**TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT**

# Aux Etats-Unis, le retour des plans d'amélioration de la performance

Ces programmes qui ciblent les salariés en difficulté peuvent être suivis de licenciements

NEW YORK - correspondance

Lorsque son employeur lui annonce en 2019 qu'il fait partie d'un PIP (Performance Improvement Plan, « plan d'amélioration de la performance »), Patrick McGah est choqué. Cet ancien cadre de la filiale drones du groupe Amazon se sent « totalement pris par surprise », et même humilié par son intégration à ce programme, alors qu'il avait l'impression de remplir ses objectifs. Il apprend beaucoup plus tard qu'Amazon classe ses employés en cinq catégories, du meilleur au moins bon. Et M. McGah, jugé « médiocre », a quelques semaines pour redresser la barre. Son manager lui fait de vagues reproches qu'il ne comprend pas bien.

Au bout de six semaines, il est de nouveau classé en queue de peloton, et donc deux options s'offrent à lui : remplir des missions qui l'obligent à travailler

« jusqu'à deux heures du matin » ou bien s'en aller, avec des indemnités de rupture. Il choisit le départ, mais, note-t-il, « je m'engage alors à ne pas poursuivre l'entreprise en justice ».

Le PIP, décrié par M. McGah, est un instrument utilisé de plus en plus souvent ces derniers temps dans les entreprises américaines. Surtout lorsque des suppressions d'emplois se profilent. Peu de statistiques existent sur le phénomène, mais, selon l'éditeur de logiciels de ressources humaines HR Acuity, cité par le *Wall Street Journal*, les problèmes de performance de 43 employés sur 1000 étaient documentés en 2023, contre 33 en 2020.

Chez le groupe d'édition Dow Jones, par exemple, le syndicat IAPE suit leur évolution en interne depuis 2020. Six personnes ont connu un PIP en 2020, 42 en 2024, et l'année 2025 s'annonce déjà bien remplie avec 13 PIP.

#### « Promu au bout d'un an »

Pour les employés qui redoutent cet outil RH, c'est un moyen déguisé de se débarrasser des sureffectifs. De l'autre côté de la barrière, certains managers croient au bien-fondé de cet instrument, donnant une seconde chance aux intéressés.

Kurt Kober, président du groupe de gestion des investissements dans l'industrie des biens de consommation KYT, ancien dirigeant chez Clorox, Walmart, Newell ou the Honest Company, juge l'« outil puissant » quand il est bien utilisé. Il se souvient d'un salarié mauvais communicant et leader très peu apprécié par ses collègues.

M. Kober et un représentant des ressources humaines ont identifié ses faiblesses. Ils ont mis au point un plan spécifique, et des rencontres hebdomadaires pour suivre l'évolution de cet employé. « En neuf mois, il a retrouvé la si-

## Des manageurs croient au bien-fondé de cet instrument, donnant une seconde chance aux intéressés

tuation, dit M. Kober. Ses collègues ne le reconnaissaient plus, et il a été promu au bout d'un an. » Bien sûr, il n'y a pas que d'heureux dénouements, M. Kober le sait. Mais si l'on se donne le temps nécessaire, au moins deux à trois mois pour voir d'éventuels progrès, le processus lui semble « juste ».

James McDonald, avocat proemployeur du cabinet Fisher Phillips, estime de même qu'un PIP peut avoir une bonne fin. « D'un côté, on alerte l'employé sur ses défaillances, de l'autre l'entreprise évite des problèmes juridiques », assure-t-il. Car l'éventuel partant, dont les faiblesses ont été documentées, ne pourra pas en justice.

« Si vous avez un bon manager et du temps devant vous, le PIP se révèle utile », juge Koen Pauwels, un ancien d'Amazon, professeur de l'université Northeastern. Il se souvient d'un salarié de son équipe en PIP : « Il a enfin compris qu'il était grossier avec ses collègues. »

Brett Holzhauer reste pourtant sceptique. Ce trentenaire, ancien du service marketing de la startup M1, évoque un « faux-semblant ». « On vous donne un mois, on vous dit que vous avez encore une chance dans l'entreprise, explique-t-il. Mais en fait, le PIP permet presque toujours de démarrer le processus de licenciement. » Dans son entreprise, il y avait déjà eu deux rounds de départs.

Finalement, les postes de M. Holzhauer et de son chef de service ont été éliminés. « Ne nous soumettez pas au PIP, poursuit-il. Partez tout de suite avec des indemnités. »

A priori, « donner l'opportunité de s'améliorer paraît sensé, juge Peter Cappelli, professeur de management de la Wharton School de l'Université de Pennsylvanie. Le problème est que de nombreuses organisations se servent des PIP pour d'autres objectifs : se débarrasser des employés en sureffectif dans une mauvaise conjoncture économique. »

#### Conséquences néfastes

C'est ce que soupçonne Robert Housman, du cabinet Bookhill, l'avocat d'une bonne douzaine d'employés du *Wall Street Journal*, eux-mêmes concernés par cette pratique. « Les PIP servent à justifier des licenciements moins chers », accuse-t-il.

Adam Clermont, du cabinet Lee, défend lui aussi la cause de douze employés de la société Expeditors International à Washington. Ces derniers, plaide-t-il, « font partie d'un plan de suppressions de 2000 personnes à moindres frais ». Les salariés concernés par un PIP perdent leurs droits au chômage, leur assurance-santé, les actions de l'entreprise qu'ils n'ont pas encore le droit de vendre, et d'éventuelles formations.

« Ce sont de vieilles astuces, tranche Anna Tavis, responsable du département gestion du capital humain à la New York University. Neuf fois sur dix, les intéressés échouent. » Et de souligner les conséquences néfastes de ces plans : « L'entreprise crée un environnement toxique, l'équipe est démotivée, l'image de marque souffre, et quand il faudra à nouveau embaucher, cela coûtera plus cher. » ■

CAROLINE TALBOT

## LES CHIFFRES

43,6

C'est, sur 1 000 personnes, le nombre d'employés américains qui ont eu des problèmes de performance documentés par leur entreprise en 2023, selon l'éditeur de logiciels de ressources humaines HR Acuity, contre 33,4 personnes sur 1 000 en 2020.

42

C'est le nombre de personnes ayant été intégrées dans des plans d'amélioration de la performance au sein du groupe Dow Jones en 2024, contre 14 en 2022 et 6 en 2020, selon le syndicat IAPE.

## AVIS D'EXPERT | GOUVERNANCE

### Les paradoxes du pouvoir du pape François

Parmi les nombreux commentaires qui ont accompagné le décès du pape François, auquel a succédé Léon XIV, l'un est revenu de manière récurrente : ce pape réformateur, critique de la centralisation romaine et du pouvoir de la curie, aurait gouverné lui-même de manière centralisatrice, voire autoritaire, pour imposer ses vues. On a dénoncé alors la contradiction entre les principes proclamés – collégialité, décentralisation, synodalité – et une pratique de gouvernement qui a concentré les décisions majeures dans les mains du pape.

Ce paradoxe n'est pourtant ni inédit ni propre à François. Il a été formulé dès les origines de la sociologie historique par Max Weber (*Economie et société*, 1921). Toute transformation profonde d'une société ou d'une organisation – qu'elle repose sur des logiques traditionnelles ou modernes – exige l'autorité d'un leader charismatique.

Il serait en effet naïf de croire que les élites en place peuvent modifier les routines organisationnelles, non seulement parce qu'elles n'y ont vraisemblablement pas intérêt, mais aussi – et peut-être surtout – parce qu'elles manquent des catégories culturelles ou cognitives qui leur permettraient de les mettre en cause. D'où ce constat, chez Weber, que toute révolution commence ou s'achève avec un leader charismatique fort, dont l'autorité centralisatrice amorce ou confirme la rupture.

Cette thèse a longtemps été jugée suspecte dans les démocraties libérales, car l'expérience des régimes totalitaires, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, a déprécié durablement toute forme d'exercice du pouvoir personnel d'un « chef ». La figure du leader charismatique a été associée à l'oppression autocratique. Seul a échappé à la critique le leader communiste ou postcolonial. Mais les dérives autoritaires de ces figures ont fini par les délégitimer à leur tour. Dans les sociétés occidentales, une culture du soupçon s'est ainsi imposée à l'égard de toute in-

carnation de l'autorité par une personne charismatique, autant dans les institutions politiques ou religieuses que dans les entreprises.

Pour transformer les sociétés ou les organisations, il faut alors parier sur leur capacité à s'autoréformer en s'appuyant sur les routines institutionnelles qu'il s'agit justement de changer. Retour au paradoxe que Max Weber avait mis en évidence et qui favorise, dans les faits, un conservatisme d'accommodement permanent.

Or, tant l'analyse du sociologue allemand que l'expérience historique montrent que l'exercice autoritaire du pouvoir par le leader charismatique ne peut pas s'évaluer sans tenir compte des modalités selon lesquelles ce pouvoir se prolonge ou s'éteint, en particulier au moment critique de la succession.

Trois configurations sont alors possibles. Le successeur peut choisir de reconduire la logique centralisatrice, instrumentalisant l'élan réformateur précédent pour asseoir une façon de gouverner qui devient durablement autoritaire. Il peut au contraire décentraliser l'héritage en le convertissant en un projet collectif à mettre en œuvre localement, ou, pour le pape, de l'Eglise tout entière. Enfin, il peut assurer sa légitimité par la rupture avec son prédécesseur en restaurant le statu quo ante.

C'est pourquoi l'évaluation de la gouvernance qui porte une dynamique réformatrice ne se joue pas à la fin du mandat du leader qui l'a amorcée, mais à l'issue du mandat de son successeur, qui la prolonge ou non. ■

Pierre-Yves Gomez est professeur émérite à l'EM Lyon

## CE PAPE, CRITIQUE DE LA CENTRALISATION, AURAIT GOUVERNÉ LUI-MÊME DE MANIÈRE CENTRALISATRICE

Lorsque la Haute Autorité de santé (HAS) publie, en mars 2022, le référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux, le secteur des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) est traversé par une crise profonde. Quelques semaines plus tôt, *Les Fossyeurs* (Fayard), du journaliste Victor Castanet, révélait des cas de maltraitance dans certaines structures du groupe Orpea (rebaptisé depuis Emeis). Dans ce contexte, le référentiel de la HAS « met l'accent sur le respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées, ainsi que sur une réflexion éthique et une stratégie de bien-traitance dans les pratiques d'accompagnement », rappelle le sociologue Laurent Fraisse.

Trois ans plus tard, M. Fraisse, accompagné des sociologues Jean-Louis Laville et Anne Salmon, et de la directrice de l'association Cose commune, Marie-Catherine Henry, publient *Enquête sur l'évaluation dans les établissements sociaux et médico-sociaux* (Erès, 216 p., 14 €), qui propose une analyse critique de l'outil porté par la HAS. Ils s'appuient, pour ce faire, sur des retours de terrain, tant de professionnels du secteur que d'usagers.

La procédure d'évaluation permet-elle une étude approfondie du travail mené par les équipes d'un Ehpad, d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale

ou d'un institut médico-éducatif? Apporte-t-elle un accompagnement efficace pour faire progresser les équipes? Permet-elle, surtout, d'identifier des situations de maltraitance d'usagers? Sur tous ces points, le constat porté par les auteurs est négatif. L'ouvrage décrit un référentiel bien trop rigide et standardisé, « indifférent aux types et aux spécificités des établissements », qui ne permet qu'une approche superficielle et biaisée de leur réalité quotidienne.

#### « Petites innovations » invisibles

Du fait d'une priorité donnée aux pratiques professionnelles formalisées et consignées par écrit, la procédure d'évaluation ne s'attarde pas sur les multiples adaptations réalisées par les travailleurs sociaux lorsque survient un imprévu. « [Les] initiatives, [la] capacité des établissements à construire des chemins particuliers pour trouver des réponses adaptées à des gens qui n'entrent pas dans les cases, ça n'apparaît pas dans le référentiel », relève l'un de ces travailleurs sociaux. « Nos petites innovations, on ne peut pas en parler parce qu'elles ne font pas partie de la grille », déplore la directrice d'un service mandataire.

Cela revient à « invisibiliser ce qui fait la force et la singularité du projet et des pratiques de certaines structures », note M. Fraisse. Des pratiques qui peuvent pourtant améliorer le bien-être des usagers – les auteurs citent, entre autres,



ENQUÊTE SUR L'ÉVALUATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

collectif, Erès, 216 p., 14€

l'exemple d'ateliers musicaux réunissant des jeunes et des résidents d'Ehpad et favorisant l'estime de soi de ces derniers.

Dans le même temps, l'ouvrage relève « le caractère cosmétique de [la] prise en compte de la parole des personnes accompagnées ». « Le faible nombre d'usagers interviewés peut entraîner des biais de préparation et de sélection » de la part des directions.

Comment, dès lors, « saisir le vécu quotidien » de ces usagers et analyser finement leur satisfaction, mais aussi, en certains cas, les difficultés qu'ils rencontrent? Les auteurs pointent, en conséquence, le risque de ne pas pouvoir, avec ce référentiel, « identifier les situations de maltraitance institutionnelle ou organisationnelle ». Mme Salmon de conclure : l'évaluation « finit par masquer le meilleur, mais aussi peut-être le pire ». ■

FRANÇOIS DESNOYERS



CARNET DE BUREAU  
CHRONIQUE PAR ANNE RODIER

## Métiers en tension: une responsabilité partagée

L'emploi salarié dans le privé est stable au premier trimestre, évalue l'Insee dans son estimation flash du 7 mai. Mais c'est une stabilité sous tension. Le taux de chômage autour de 7,3 % pour tous et de 19 % pour les moins de 25 ans cohabite toujours avec une part importante de métiers en tension. Ils représentent 68 % de l'emploi total avec trois métiers sur quatre en tension forte ou très forte, selon les chiffres de la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du travail publiés le 24 avril. Un constat qui se répète chaque année sans jamais trouver de solution.

Les entreprises interrogées par France Travail sur leurs besoins en main-d'œuvre déclarent qu'en 2025 un recrutement sur deux sera difficile. Déclaration incantatoire? Frilosité des employeurs? Pénurie de compétences? Inadéquation des formations aux besoins du marché? Dans tous les secteurs, les problèmes liés aux candidatures en nombre insuffisant ou inappropriées sont « le principal motif mis en avant par les employeurs qui anticipent des difficultés », précise l'enquête menée par France Travail sur le sujet et publiée à la mi-avril.

Pourtant « les CV n'ont jamais été aussi nombreux », assure Michaël Gaj, le directeur d'études de JobTeaser. Dans la perspective d'une étude à paraître le 20 mai sur l'entrée en entreprise (stage, alternant, premier emploi), le site d'emploi a analysé 4 millions de candidatures et 250 000 offres publiées sur sa plateforme, avec l'ambition d'y voir plus clair sur « le désalignement entre les emplois sur lesquels les étudiants postulent, les offres que publient les entreprises, et les formations », explique son PDG, Adrien Ledoux.

Comparer le nombre de candidatures reçues et celui des offres à pourvoir publiées sur JobTeaser a produit un indice de difficulté de recrutement qui identifie les familles de métiers en tension des diplômés du supérieur en début de carrière : sept métiers en tension sur dix sont des métiers d'ingénieurs dont les besoins augmentent avec les objectifs de réindustrialisation et de décarbonation alors qu'ils ont perdu en attractivité face à « la concurrence des écoles de commerce », selon l'étude.

A partir de bac +3, les secteurs en tension concernent la qualité, la maintenance, l'énergie et les ressources humaines. « Du côté des ressources humaines, le manque d'attractivité de ce domaine auprès des hommes limite le vivier [de candidats]. Enfin, sur notre panel, la corrélation entre métiers en tension et salaire est forte : les métiers en tension sont généralement moins rémunératoires », note Michaël Gaj.

L'employeur est aussi à l'origine des tensions dans la finance d'entreprise, l'actuariat ou la statistique, où les candidats sont nombreux face à des entreprises de plus en plus sélectives. Elles embauchent rarement en dessous de deux à trois ans d'expérience. Une tendance qui va s'accentuer avec un nouveau recul de 16 % des recrutements de cadres débutants en 2025, selon l'Association pour l'emploi des cadres. ■

# La traque des Ouïgours, du Xinjiang aux pays d'exil

En dix ans, plusieurs milliers de membres de cette communauté musulmane ont fui vers les Etats voisins (Kazakhstan, Kirghizistan...), sans toujours parvenir à échapper aux menaces du régime de Pékin

**J**annat (pour des raisons de sécurité, les prénoms ont été changés) ne veut rien oublier de ces neuf mois passés dans les camps chinois. Ni les tortures ni les angoisses, et surtout pas les visages. Garder tout cela en mémoire est devenu, pour cette infirmière d'une cinquantaine d'années, une question de loyauté due à ceux qu'elle a vus succomber sous les épreuves, aux rescapés dont elle tâche de retrouver la trace en Asie centrale, mais aussi aux autres, encore retenus en Chine dans les geôles du régime de Xi Jinping. «On se doit de leur donner un espoir», assure-t-elle. Pourtant, elle peine à imaginer le jour où la violence d'Etat cessera de s'abattre sur les minorités ethniques et religieuses de la région que les autorités de Pékin appellent le «Xinjiang» (les Nouveaux Territoires) mais que les populations locales désignent volontiers comme le «Turkestan oriental» ou la «région ouïgoure».

Depuis 2014, les Ouïgours, ainsi que d'autres minorités comme les Kazakhs ou les Kirghiz, font l'objet d'une intense répression en Chine. Pour échapper aux persécutions, au travail forcé, aux camps ou à la prison, plusieurs milliers d'entre eux ont fui vers les pays voisins (Kirghizistan, Tadjikistan...). Jannat, d'ethnie kazakhe, a trouvé refuge au Kazakhstan, où *Le Monde* a pu recueillir son témoignage.

L'infirmière a cessé de croire en la justice depuis ce jour de 2018 où la police l'a convoquée au commissariat de son quartier, dans une grande ville du Xinjiang. «Cette année-là, beaucoup de gens avaient déjà été arrêtés, raconte-t-elle. J'ai tout de suite compris qu'à mon tour je serais détenue. J'ai rassemblé mes affaires les plus précieuses pour les confier à mes proches, puis je suis partie au poste de police.» Après une série d'interrogatoires, la sentence tombe : accusée de s'être rendue à plusieurs reprises au Kazakhstan – un voisin considéré comme «terroriste», car majoritairement musulman –, Jannat est condamnée pour «radicalisme religieux» et doit donc être «réeduquée». Elle apprendra plus tard avoir été dénoncée par un supérieur contrarié.

En évoquant ces mois d'enfermement, c'est à peine si elle mentionne ses propres souffrances. Bien sûr, il y avait ces lumières aveuglantes allumées en permanence, les tabourets au ras du sol – 10 centimètres à peine – où il fallait se tenir immobile des journées entières, les cagoules noires trop de fois enfilées, sans oublier la nourriture, infecte et rare, ces petits pains moisis, et ces cachets à avaler sans rien savoir de leur provenance ni de leurs effets... A la violence des sévices s'ajoutait celle de l'endoctrinement : les chants du Parti communiste chinois à annon-

ner des heures durant sous le regard de professeurs sévères et de gardes brutaux, ou encore ces haut-parleurs qui crachaient des ordres ou des discours présidentiels.

Mais, pour Jannat, les souvenirs les plus obsédants restent ceux de ses codétenues. En dix mois, elle en a vu passer une cinquantaine dans la cellule de 16 mètres carrés qu'elle partageait avec 13 femmes. Suivant un accord tacite passé avec les matons, ceux-ci lui amenaient les plus mal en point afin que Jannat prenne soin d'elles. Bien souvent, le seul soutien qu'elle pouvait leur apporter était psychologique. «Un jour, ils ont conduit dans notre cellule une femme de 76 ans en fauteuil roulant et l'ont jetée au sol. Son coude s'est cassé. Je leur ai dit qu'elle avait besoin de soins, mais ils n'ont rien voulu entendre. Au bout d'un moment, sa chair a commencé à pourrir. Alors seulement, ils l'ont sortie de la cellule.»

#### HUMILIATIONS QUOTIDIENNES

Certaines ne sont jamais revenues, à l'image d'une ancienne voisine que Jannat retrouvait lors des «cours de patriotisme». Brisée par les humiliations quotidiennes, cette femme de 90 ans a fini par sauter la tête la première du lit superposé de sa cellule. C'est la seule fois où les caméras du camp ont été coupées, le temps d'évacuer le corps et d'éponger le sang. Par la suite, les règles internes ont été durcies, et le nombre de victimes n'a cessé d'augmenter. Jannat les énumère avec une placidité confondante, comme si une forme de routine dévastatrice avait fini par s'installer : «A l'extérieur, les gens ont l'air normaux; à l'intérieur, ils sont morts», conclut-elle.

A 34 ans, Mirgul, elle aussi réfugiée au Kazakhstan, en paraît dix de plus. Son corps traîne les épreuves traversées, à commencer par cet avortement forcé subi en 2018, alors qu'elle était enceinte de son troisième enfant. En contrôlant le corps des femmes, le gouvernement chinois entend limiter le taux de natalité des minorités ethniques. «C'est très difficile d'en parler aujourd'hui», soupire Mirgul. Ces souvenirs sont en elle, et le seront à jamais.

Après l'avortement, elle est d'abord internée dans un camp, puis déplacée sans cesse d'un complexe à un autre, soumise aux menaces et aux violences physiques. Un jour, après avoir aidé une codétenue à se laver, elle doit rester vingt-quatre heures assise sur la «chaise du tigre», un instrument de torture immobilisant les membres. Et puis il y a ce viol, impossible à oublier, lui aussi. «Tout mon côté gauche était paralysé à cause des conditions de vie, ils ont fini par m'emmener à l'hôpital, mais je n'ai pas été soignée. Un soir, le garde s'est retiré et un grand Chinois est entré dans ma chambre...» En sortant des camps, on lui diagnostiquera la syphilis.

**AVEC LES RÉVÉLATIONS SUR DE NOMBREUX CAS DE STÉRILISATION FORCÉE ET D'ENTRAVE AUX NAISSANCES, LE MOT «GÉNOCIDE» A PROGRESSIVEMENT ÉTÉ PRIVILÉGIÉ**



Nurmuhamed Kendzhiev, directeur de la fondation Erpan, à Bichkek, le 10 janvier. ROBIN TUTENGES

D'après le Parti communiste chinois, ces camps de «rééducation» ou de «déradicalisation», plus volontiers baptisés «centres de formation professionnelle», visent à lutter de façon préventive contre ce que le régime désigne comme les «trois forces diaboliques» : le terrorisme, l'extrémisme religieux et le séparatisme ethnique. Pour prendre la pleine mesure du «combat» ainsi engagé à Pékin, il faut revenir en 2014. Cette année-là, dans la foulée d'affrontements ethniques survenus dans le Xinjiang et d'attentats perpétrés à travers le territoire, attribués à des Ouïgours par le régime, la Chine déclare une «guerre populaire contre le terrorisme». C'est le début d'une répression à grande échelle des minorités de la région autonome ouïgoure du pays, collectivement désignées comme des éléments dangereux et radicalisés qu'il convient de contenir et de rééduquer.

L'islam devient alors un point de cristallisation de cette «lutte antiterroriste», qui voit à travers les pratiques religieuses et culturelles les signes d'une sédition. Imams et intellectuels sont les premières victimes des vagues d'arrestations, étendues ensuite à d'autres catégories. Des bâtiments publics (écoles, hôpitaux, maisons de retraite...) sont transformés en camps d'internement. D'autres installations sont construites pour accompagner cette stratégie de contrôle.

Au total, l'Organisation des Nations unies estime aujourd'hui que plus de 1 million de personnes, principalement des Ouïgours, mais aussi d'autres minorités musulmanes de la région, sont passées par ces «centres de rééducation». L'ampleur de la répression est telle que des chercheurs en droit international, en science politique et des spécialistes de la région ouïgoure ont commencé à employer l'expression «génocide culturel» à partir de 2018. Avec les révélations de l'Associated Press et du chercheur allemand Adrian Zenz faites en 2020 sur de nombreux cas de stérilisation forcée et d'entraîne aux naissances, le mot «génocide» a progressivement été privilégié. Depuis, les parlements de plusieurs pays (Etats-Unis, Canada, Pays-Bas, Royaume-Uni, France) ont reconnu le terme.

La Chine, elle, s'efforce de montrer un Xinjiang toujours plus florissant et heureux pour ses minorités, enfin débarrassées de leurs «mauvaises pensées». A leur sortie des camps, les détenus signent une clause de confidentialité par laquelle ils s'engagent à ne jamais parler de ce qu'ils ont vécu, sous peine d'être réenfermés ou de voir leurs proches être incarcérés. Certains sont même contraints de tourner des vidéos de remerciement au Parti communiste chinois pour ses «bienfaits» et sa «grandeur». «Je sais que plusieurs membres de ma famille sont al-

lés dans les camps, mais je ne peux pas leur poser de questions», regrette Burhan, un jeune Ouïgour du Kirghizistan dont la famille paternelle habite en Chine, à Kachgar, l'une des villes du Xinjiang parmi les plus durement réprimées.

#### RÉPRESSION TRANSNATIONALE INÉDITE

Mais la terreur d'Etat ne se limite pas au territoire chinois. Il arrive que Pékin poursuive les rescapés des camps jusque dans les pays d'exil. «Je reçois encore des appels d'intimidation des autorités», assure ainsi Mirgul. De fait, la Chine a mis en place les conditions d'une répression transnationale inédite qui s'appuie autant sur un système de surveillance généralisé que sur la collaboration d'Etats sur lesquels elle exerce une emprise économique forte. Résultat : les voix contestataires se font rares en Asie centrale. Au Kazakhstan, quelques activistes se mobilisent en faveur des personnes détenues côté chinois, mais, ailleurs, mieux vaut faire profil bas. Pour le comprendre, il suffit de se rendre au Kirghizistan, terre d'accueil d'une vieille diaspora ouïgoure de plus de 60 000 personnes.

Chaque matin, un ballet de chariots métalliques s'active dans les allées du bazar de Madina, le marché ouïgour de Bichkek, la capitale, où les commerçants déchargent les marchandises en provenance d'Urumqi, au Xinjiang. Ici, presque tout est made in China. En un quart de siècle d'existence, ce bazar s'est imposé comme un lieu incontournable pour la diaspora. On le sait réputé pour ses tissus bon marché, et aussi pour ses... espions. «Je ne peux faire confiance à personne là-bas. On mange ensemble, mais on ne partage rien», nous glisse Kurban, un enseignant ouïgour, fils et petit-fils d'imams.

Lui-même a quitté la Chine en douce, en 2021, pour se réfugier ici. Il était temps de filer : par trois fois, il avait échappé de peu aux camps. «Je suis dans le viseur du gouvernement chinois depuis 2017, dit-il. Ils m'ont





Devant un restaurant du bazar de Madina, le marché ouïgour de Bichkek, le 25 janvier. ROBIN TUTENGE

inscrit sur la liste des personnes à arrêter, mais, à chaque fois, un oncle employé dans l'administration a supprimé mon nom et celui de mon père sur les registres. » Né à Akqi, à la frontière entre la Chine et le Kirghizistan, Kurban est l'un de ces 12 millions de Ouïgours que Pékin considère comme de potentiels « ennemis de l'intérieur ». Le jeune homme est d'autant plus suspect qu'il publie depuis des années des textes sur l'art traditionnel ouïgour, un crime de « séparatisme » aux yeux du régime.

Il affirme avoir vu beaucoup de gens disparaître au fil des ans. D'abord de lontaines connaissances, puis des collègues, des amis, des parents. Des mois, parfois des années plus tard, il les voyait revenir, méconnaissables et silencieux. « Certains ont fini par me dire qu'on les forçait à avaler des pilules tous les jours, mais personne ne sait ce qu'il y avait dedans. Trois anciens camarades de classe sont morts l'année dernière », se souvient-il, sans vraiment savoir s'il faut attribuer ces décès aux substances ingérées ou aux sévices subis.

Kurban se considère malgré tout comme chanceux. La seule cellule qu'il ait connue en Chine est celle d'un poste de police local. Il a dû y pointer chaque mois pendant près de cinq ans et se soumettre à de multiples interrogatoires. « Parfois, ça durait huit ou neuf heures, témoigne-t-il. Tu ne peux rien boire, rien manger, on te met à l'isolement et il faut attendre. Une fois, j'ai été frappé. Je leur ai dit : « Si j'ai fait quelque chose d'illégal, arrêtez-moi. » Après un appel de leurs supérieurs, ils m'ont relâché. »

Ce harcèlement, ajouté à des menaces presque quotidiennes, finit par le décider à quitter le pays. Après avoir dépensé l'équivalent de 27 000 euros en pots-de-vin et attendu onze mois, il parvient à récupérer un passeport kirghiz puis franchit la frontière. Une fois à Bichkek, il fuit les rassemblements ouïgours et fréquente peu le fameux marché. « Ne me posez pas de questions et je ne vous en poserai pas », rétorque-t-il aux curieux. Que l'on soit un informateur ou un réfugié, le danger n'est jamais bien loin pour un Ouïgour installé dans la capitale kirghize.

Les nouveaux arrivants ne perçoivent pas la communauté ouïgoure du Kirghizistan comme un refuge, mais plutôt comme une menace. Dans un pays prompt à museler la contestation et à collaborer avec les autorités chinoises, il n'est pas de solidarité qui tienne : les vieilles diasporas ouïgoures, en place depuis le temps de l'URSS, ont trop à perdre pour se mobiliser en faveur de leurs voisins, si malheureux soient-ils. Les derniers arrivés, conscients des risques, ont intérêt à se faire discrets. Plusieurs sources nous assurent que les autorités chinoises, au Xinjiang, n'hésitent pas à faire pression sur les familles res-

tées au pays, voire à téléphoner à ces mêmes exilés pour les intimider ou chercher à leur soutirer des informations. Sur le sol kirghiz, le système de répression repose avant tout sur la délation. Pour protéger sa famille ou son commerce, il faut parfois fournir des renseignements sur d'autres expatriés.

Les liens économiques entre la Chine et le Kirghizistan expliquent en partie l'étoffesse de cette collaboration. Alors que la Chine est un partenaire majeur et détient à elle seule près de 40 % de la dette extérieure du pays, les autorités de Bichkek considèrent que la situation au Xinjiang relève des « affaires intérieures » chinoises. Cette promesse de non-ingérence, formulée en 2019 par l'ancien président Sooronbaï Jeenbekov, a été tenue, depuis, par son successeur, Sadyr Japarov.

#### NE PAS « FAIRE DE POLITIQUE »

« Des intérêts nationaux sont en jeu, explique, à Bichkek, une activiste locale. Nous sommes un petit pays et le régime sait qu'il n'a pas les moyens d'emmerder les Chinois, même si certains de ses propres citoyens sont enfermés dans des camps. Il est forcé de mener une politique d'équilibrisme. Avec les Ouïgours, leur approche consiste à dire : « Si tu veux parler ta langue et organiser des événements culturels, fais ça librement, mais ne t'aventure pas à critiquer le gouvernement kirghiz pour avoir lâché les Ouïgours, sinon tu auras des ennuis. »

Prudentes, les deux organisations officielles de la communauté ouïgoure au Kirghizistan – une association, Ittipak (« Unité »), et une fondation, Erpan – limitent leur champ de lutte au domaine culturel, concentrant leurs efforts sur l'apprentissage de la langue ouïgoure, qui n'est plus enseignée dans les écoles kirghizes. Askar Kassymov, président de l'Ittipak, est très discret sur les programmes scolaires mais montre des signes d'agacement dès que nous évoquons les camps chinois et les rescapés ayant choisi l'exil au Kirghizistan : « Il faut vous mettre dans la tête qu'il n'y a personne ici ! », insiste-t-il, de concert avec les autres responsables politiques ouïgours interrogés.

Certes, l'Ittipak entretient des liens étroits avec le Congrès mondial des Ouïgours, l'organisation établie en Allemagne qui a porté contre la Chine l'accusation de crime de « génocide », reconnue en décembre 2021 devant le « Tribunal ouïgour » de Londres, une juridiction d'experts non officielle, mais Askar Kassymov sait qu'il doit mesurer ses propos. Il ne peut se permettre de froisser les autorités kirghizes, lui dont l'association siège au ministère de la culture et de l'information. « Les Ouïgours du Xinjiang sont nos frères, nos proches, et nous compatissons avec les difficultés qu'ils rencontrent », dit-il, avant d'ajouter, comme pour se justifier à demi-mot : « Le

#### « JE SAIS QUE PLUSIEURS MEMBRES DE MA FAMILLE SONT ALLÉS DANS LES CAMPS, MAIS JE NE PEUX PAS LEUR POSER DE QUESTIONS », REGRETTE BURHAN

Congrès mondial des Ouïgours travaille en Europe, dans les pays démocratiques. »

Après plusieurs rendez-vous – et à condition de renoncer à tout enregistrement –, d'autres langues se délient tout de même. « Bien sûr, j'ai plusieurs connaissances qui sont passées par les camps, mais personne ne parlera : on ne peut rien dire ici sur le génocide », confie Masud, un ancien militant ouïgour devenu commerçant. Beaucoup de Ouïgours sont venus s'installer au Kirghizistan et se marient pour avoir les papiers. Après, ils se font passer pour des Kirghiz ou des Ouzbeks, c'est plus facile de vivre comme ça. »

Longtemps considéré comme une sorte d'îlot démocratique dans la région, le Kirghizistan s'est replié, dès la fin des années 2000, sur un autoritarisme nationaliste. Les minorités ont été muselées les unes après les autres. Bien des Ouïgours ont cédé à une forme de fatalisme : se contenter de peu, dans l'attente de jours meilleurs. Telle est la position de la fondation Erpan, créée en 2003 par Nurmuhamed Kendzhiev. En plaident en faveur d'une « nation ouïgoure » sans structure étatique, cette figure controversée de la communauté a fédéré autour de lui une partie de la jeune génération.

Yunus Ilahunov, ancien numéro deux de la fondation, confirme cette approche prudente des réalités politiques : « Nous devons rester concentrés sur les options à notre disposition. On peut sauver la culture, la langue, l'histoire. Après cela, d'ici à vingt ou trente ans, il sera peut-être possible de commencer à parler de liberté... Je sais que la situation est mauvaise, mais, à mon avis, il faut se concentrer là-dessus, sans faire de politique. C'est très dangereux pour nous. » « Nous n'avons pas d'Etat, donc personne ne peut nous aider, renchérit Nurmuhamed Kendzhiev. Aussi les Ouïgours se sont-ils résignés... Les Occidentaux parlent des droits humains, mais tout le monde garde des relations commerciales avec la Chine. » A commencer par le Kirghizistan, qui a inauguré en décembre 2024 le chantier à 8 milliards de dollars (environ 7 milliards d'euros) d'une ligne de chemin de fer censée rejoindre Kachgar, en Chine, dans le cadre des « nouvelles routes de la soie ».

Dans ce contexte, la vulnérabilité des Ouïgours fait d'eux des citoyens particuliers et des cibles fragiles, notamment en matière de corruption. « Le gouvernement kirghiz ne mène pas contre eux une politique ciblée de persécution, mais l'économie du pays repose sur un élément criminel, assure une chercheuse ouïgoure expatriée au Royaume-Uni. Par exemple, les gens qui possèdent un commerce doivent payer non seulement des taxes, mais aussi des groupes mafieux pour être protégés : s'ils ne payent pas, on peut mettre le feu à leur commerce, se venger sur leur famille ou

même les tuer. Tout fonctionne comme ça. A la fin, c'est une question de relations avec les gens au pouvoir, les dirigeants locaux, enfonction des mariages, des villes de naissance... »

Pour bénéficier du soutien des puissants, la communauté ouïgoure doit leur prêter allégeance et éviter de sortir du rang. Cette entreprise se mesure jusque dans les campagnes, comme à Kenbouloun, une petite ville agricole située à 50 kilomètres de la capitale. Dans cette localité bordée de champs enneigés, impossible de parler au maître de danse ouïgoure du centre culturel sans que le député local débarque dans la salle de spectacle sous prétexte de se présenter. La veille, quelqu'un d'autre lui a téléphoné pour l'avertir : « Ne leur parle surtout pas de la Chine. »

#### « ON DEVRAIT VIVRE EN SILENCE »

Pareille loi du silence règne dans le foyer historique de la diaspora : la ville de Karakol. Cette commune de plus de 80 000 habitants, située à une centaine de kilomètres à peine de la frontière chinoise, a accueilli les vagues successives de Ouïgours venus de Chine dès les années 1950. Depuis, le temps a passé et certains, dans cette vieille diaspora, se désolidarisent du sort réservé actuellement à leurs pairs de l'autre côté de la frontière.

Yalkyn, un homme de 71 ans, a longtemps été le dzigit bechi de Karakol, le chef censé régler les problèmes au sein de la communauté. Soucieux de perpétuer les traditions locales et de veiller à la bonne entente intercommunautaire, il critique volontiers ceux qui rêvent d'un « Turkestan oriental » indépendant : « Parfois, j'en veux à mon propre peuple : on devrait vivre en silence et se contenter de ce qu'on a. La Chine nous a déjà beaucoup donné : des maisons, des pensions, du pétrole... Mais elle ne nous donnera jamais le territoire, elle préférerait mener une troisième guerre mondiale ! »

A l'évocation des camps, le visage du septuagénaire se durcit. Lui voit dans ces accusations tantôt un complot occidental visant à déstabiliser la région, tantôt une saine mesure de sécurité publique : « On entend que la Chine exécute des drogués, des corrompus... Je pense que c'est une bonne chose, car il faut être fort pour tenir 1,4 milliard d'individus. »

De l'autre côté des montagnes, le Xinjiang est devenu l'ombre de lui-même. Mosquées rasées, villages sans vie communautaire, habitants éprouvés... Lors de son dernier séjour à Kachgar, durant l'hiver 2023, Burhan, Ouïgour musulman, s'était rendu à Id Kah, la monumentale mosquée centrale, censée pouvoir accueillir jusqu'à 10 000 fidèles. « Il y avait peut-être dix personnes, des touristes. Un officier de police était posté à l'entrée et contrôlait les cartes d'identité pour repérer d'éventuels Ouïgours », raconte-t-il. En allant retrouver en secret son oncle dans un restaurant en ville, loin de son village et à l'abri des regards des policiers qui viennent chaque jour inspecter le domicile familial, il avait croisé un vieil homme qui lui avait demandé s'il était ouïgour : « J'ai répondu que je venais du Kirghizistan, et il a commencé à pleurer. Il m'a dit qu'il était content que je vive sous un autre gouvernement. Les vieux n'ont plus peur, ils n'ont plus rien à perdre. »

Aujourd'hui, on estime que la plupart des camps ont fermé à partir de 2019 à la suite des pressions internationales, même si beaucoup restent en activité, comme à Tourfan. Le gouvernement chinois considère que le processus de rééducation des minorités ethniques a passé un cap. En visite au Xinjiang en août 2023, le président chinois, Xi Jinping, se félicitait d'une « stabilité sociale durable gagnée ». Soit que les victimes aient été endoctrinées, soit qu'elles n'osent plus rien dire.

La répression n'a pas disparu mais a plutôt changé de visage et de lieux. En Chine, le système des camps a globalement évolué vers le travail forcé ou l'emprisonnement massif dans des complexes carcéraux en expansion, où les accusés font face à un taux de condamnation de 99,9 %. Le Parti communiste chinois mène une politique démographique d'incitation à la migration des Han vers le Xinjiang pour y « optimiser la structure ethnique de la population ». Mais la répression s'étend hors de la Chine, poursuivant inlassablement les réfugiés dans leur fuite, par-delà les frontières. ■

LÉA POLVERINI

Cette enquête a été produite avec le soutien du Pulitzer Center.

# « La situation aux Etats-Unis est d'une gravité inédite »

Le réalisateur américain Todd Haynes, pionnier du New Queer Cinema, devait recevoir, mercredi 14 mai, le Carrosse d'or remis à la Quinzaine des cinéastes



Todd Haynes,  
lors du Festival  
international  
du film à Berlin,  
le 22 février.  
CHRISTOPH SOEDER/DPA  
PICTURE-ALLIANCE/AFP

## ENTRETIEN

**L**a 57<sup>e</sup> Quinzaine des cinéastes s'inscrit sous le haut patronage de Todd Haynes, 64 ans, cinéaste américain et figure cruciale de la scène indépendante, basée dans la ville de Portland, en Oregon. Son œuvre sinuose et inclassable (une dizaine de longs-métrages en trente ans), éclos dans l'éffervescence des années 1990, a su recycler ensemble héritages de la contre-culture et souvenirs cinéphiles, dans des films versatiles – des expériences narratives de *Safe* (1995) ou *I'm Not There* (2007), aux mélodés réflexifs comme *Loin du paradis* (2003) ou *Carol* (2015), en passant par l'explosion *glam* de *Velvet Goldmine* (1998) ou le thriller juridique *Dark Waters* (2020). En tant que producteur, il a veillé à l'émer-

gence de Kelly Reichardt, présente cette année en compétition avec *The Mastermind*. Les cinéastes de la Société des réalisatrices et réalisateurs de films s'associent pour lui remettre, mercredi 14 mai, le Carrosse d'or, prix honorifique agrémenté d'une projection et d'une rencontre.

### Quel regard portez-vous sur votre carrière ?

Ce prix est très important car la Quinzaine est le fruit d'une histoire singulière. C'est une manifestation politique, née en 1968, qui a tracé une ligne séparant les festivités officielles de Cannes d'une démarche plus auteuriste, en marge du système. J'ai eu la chance de mener une carrière qui m'a permis de tenir cette position. Bien sûr, j'ai travaillé avec des studios et des acteurs de renom, j'ai réalisé

des films qui explorent des genres variés, parfois avec un certain succès commercial. Mais je n'ai jamais vraiment franchi la frontière vers le cinéma mainstream.

### Que signifie faire un cinéma politique dans l'Amérique d'aujourd'hui ?

La situation est d'une gravité inédite. Nous faisons face à un assaut sans précédent contre la liberté d'expression. Mon cinéma est né de la crise du sida. Il s'agissait d'une crise sanitaire mondiale, mais celle-ci a révélé avec quel mépris étaient traitées certaines populations, dans la réponse que les gouvernements ont apportée à cette épidémie. Il nous a fallu nous lever, nous organiser, protester et éduquer. Quand j'avais 20 ans, tous ceux que je connaissais mourraient : c'était une

question de vie ou de mort. Nous sommes descendus dans la rue et y sommes restés jusqu'à ce que les choses changent. Et elles ont changé grâce à l'activisme social et aux manifestations. C'est une leçon qui me revient beaucoup ces derniers temps.

### Vu d'Europe, les espaces de liberté semblent se refermer, du fait de Trump. Qu'en est-il du cinéma indépendant ?

Difficile pour moi d'aborder la chose avec recul... La vitesse avec laquelle tout cela se produit distingue le moment de la plupart des mouvements totalitaires. La stratégie de cette administration, avec son spectacle digne d'une télé-réalité, qui attaque tous les secteurs imaginables de la démocratie libérale, les libertés d'expres-

sion garanties par le premier amendement, et l'éducation, est si extrême qu'elle pourrait se retourner contre elle. Je ne pense pas que les gens s'y habitueront ; cela reste un choc. Les Américains commencent à comprendre qu'en se mobilisant ensemble, nous pouvons opposer une force de résistance à cette offensive.

### Alors que le queer a atteint Hollywood, comment percevez-vous l'évolution de ces récits ?

C'est un sujet très révélateur. Il y a quelques années, j'aurais dit que le queer a été absorbé par les pratiques mainstream, qu'il n'a plus la perspective radicale ou critique qu'il portait par nécessité au début. Bien sûr, il y avait des cinéastes gay bien avant le New Queer Cinema, des films gay importants, et

une présence d'artistes gay à Hollywood dès ses débuts. Mais, récemment, la volatilité des identités et des vies LGBTQ a été instrumentalisée par le gouvernement. Tout ce que nous tenions pour acquis, toutes les luttes menées à l'époque du VIH, s'est inversé. Le sujet est redevenu profondément politisé, nouvellement politisé, en riposte aux attaques menées par cette administration.

**Vous avez plus d'une fois investi les genres classiques hollywoodiens pour en faire des outils critiques...**

Je suis un cinéaste certes formé au cinéma marginal et underground, mais j'ai toujours gardé un intérêt pour le cinéma hollywoodien. Ce sont des langages compris par la plupart des gens. Le cinéma narratif populaire, en raison de ses exigences commerciales, doit répondre aux désirs du public tout en le reflétant. Il est donc intrinsèquement lié aux systèmes de pouvoir et de production de sens, ce qui suscite en moi

**« Les Américains commencent à comprendre qu'en se mobilisant nous pouvons opposer une force de résistance »**

une ambivalence excitante. Cette ambivalence, je l'ai intégrée dans les genres que j'ai explorés, comme le mélodrame. Des cinéastes qui m'ont inspiré, comme Sirk et Fassbinder, ont montré que le mélodrama, en apparence innocent et centré sur la vie domestique, pouvait être un puissant vecteur pour exposer les contradictions du monde, avec plus d'impact que des stratégies expérimentales.

**« I'm Not There » (2007) sera projeté à la Quinzaine. Qu'est-ce que cela vous fait de retrouver ce film qui jouait à décomposer la figure de Dylan ?**

Je n'avais pas revu *I'm Not There* depuis longtemps, mais c'est arrivé lors de ma retrospective au Centre Pompidou, à Paris, en compagnie de Cate Blanchett. Nous l'avons visionné ensemble, avant même la sortie de cet autre film sur Dylan [Un parfait inconnu, de James Mangold]. Ce que nous avons accompli – les couches de références, les emprunts stylistiques au cinéma des années 1960, etc. – nous a semblé fidèle au personnage, à son ampleur. Et comme le film n'a jamais été projeté à Cannes, l'occasion était trop belle. ■

**PROPOS RECUEILLIS PAR MATHIEU MACHERET**

## Un film testament tourné vers la jeunesse, signé à quatre mains

Laurent Cantet, mort avant le tournage, et Robin Campillo partagent la paternité de ce portrait d'un fils de bourgeois réfractaire à sa classe

### ENZO

QUINZAINE DES CINÉASTES

**U**n film de Laurent Cantet réalisé par Robin Campillo» seront les premiers mots, immédiatement émouvants, à s'imprimer sur le grand écran de la Quinzaine des cinéastes, lors de la présentation d'*Enzo*, coup d'envoi de la sélection parallèle, mercredi 14 mai. Le film se présente comme un objet partagé entre deux cinéastes de la même génération qui ont beaucoup travaillé ensemble. Cantet a porté haut l'étendard du cinéma social avec *Ressources humaines* (2000) ou *Entre les murs* (Palme d'or en 2008), observant la continuité de la lutte des classes quand beaucoup la prétendaient hors

d'actualité. Campillo, lui, a monté six, puis coscénarisé cinq des neuf films de Cantet, tout en négociant son passage derrière la caméra avec *Les Revenants* (2004), puis *120 battements par minute* (2017, Grand Prix du jury à Cannes).

Ce dixième film, les deux hommes l'ont posé sur le papier ensemble, quand Cantet se savait malade. Emporté par le cancer en 2024, à 63 ans, à la veille du tournage, il est revenu à Campillo de le terminer. Beau geste que ce film, voulu par l'un, accompli par l'autre, dans une sorte de dépassement de la notion d'auteur.

Ceux qui s'attendaient à un film testamentaire font fausse route. *Enzo* est, au contraire, tourné vers la jeunesse, un portrait d'adolescent réfractaire aux

carcans sociaux. Sur un chantier de construction à La Ciotat (Bouches-du-Rhône), Enzo (Eloy Pohu), 16 ans, est un stagiaire en maçonnerie peu habile de ses mains, tête en l'air, tancé autant qu'épaulé par ses collègues. Un jour, son chef, remonté, le ramène à la maison, une splendide villa avec piscine.

### Schématisation du récit

Enzo est fils de bourgeois et se refuse à la voie royale tracée par ses parents (Elodie Bouchez et Pierfrancesco Favino), celle que suit son frère ainé en espérant intégrer la prépa du lycée d'élite Henri-IV, à Paris. Alors que la crise couve à la maison, que son père inquiet voit pousser sous son toit un corps ouvrier, le cadet trouve refuge, et des rapports plus réels,

dans le milieu de la manutention. Il s'y rapproche de deux immigrés ukrainiens, Vlad (Maksym Slivinskyi) et Miroslav (Vladyslav Holyk), qui transportent avec eux le contexte de la guerre.

Le duo Cantet-Campillo dessine un beau personnage d'ado boudeur, peu disert, à cheval entre les rondeurs de l'enfance et le métier qui rentre, qui se signale en faisant déflection à sa propre classe. Outre le schématisme du récit, son refus d'un style trop marqué condamne le film à s'appuyer beaucoup sur les dialogues. C'est, hélas, sa part la plus didactique : la parole explique, met la situation à plat, comme s'il fallait toujours en livrer le commentaire.

D'abord opaque, la démarche du garçon s'éclaire peu à peu. S'y ma-

nifeste moins un geste politique qu'un affect personnel : un désir non pas pour le milieu mais pour le corps ouvrier. Enzo projette sur Vlad, son tuteur de chantier, une inclination qui mêle besoin de protection, fraternité fusionnelle (jusqu'à l'envie de s'engager en Ukraine) et attirance physique.

A la question sociale propre au cinéma de Cantet se greffe celle de la fluidité sexuelle, déjà abordée dans celui de Campillo.

Partant, le film plonge tête baissée dans une forme de maladresse politique. Le substrat romanesque arrodisse les angles de ce qui est ici en jeu, à savoir le renoncement à ses priviléges de classe. Parmi tous les personnages ouvriers qui auraient pu prendre l'ascendant, c'est encore au fils de bourgeois

que l'on accorde toute l'attention en tant que tel. La pure altérité sociale ne sera jamais le fait que de personnages secondaires.

Enzo ne décollera jamais complètement de son cadre origininaire, sa révolte reste molle, sa défection inaboutie, et le film d'embrasser ce décor rupin de la Côte d'Azur, où la photographie de Jeanne Lapoirie sculpte des plans irradiants (une scène splendide de baignade dans une crique). De bout en bout, Enzo, avec son buste de nageur, évolue entre deux eaux, et revient toujours au bercail. ■

MA. MT

Film français de Laurent Cantet et Robin Campillo. Avec Eloy Pohu, Pierfrancesco Favino (1h 42). Sortie en salle le 18 juin.

# Festival de CANNES

## Une cérémonie d'ouverture marquée par les troubles du monde

Venu recevoir une Palme d'or d'honneur, Robert De Niro a appelé à défendre la liberté : « Nous devons agir et agir maintenant »

D'ordinaire, Cannes et ses paillettes ont vite fait d'éclipser la noirceur de l'actualité. Mais il faut croire que celle-ci est devenue trop persistante, des guerres en Ukraine et dans la bande de Gaza aux assauts répétés de Donald Trump contre l'Etat de droit. Mardi 13 mai, la cérémonie d'ouverture de la 78<sup>e</sup> édition du Festival de Cannes avait donc quelque chose de solennel, passé l'accueil joyeux fait à l'équipe du film d'ouverture, *Partir un jour*, romance musicale d'Amélie Bonnín, avec Juliette Armanet et Bastien Bouillon – lequel était absent pour cause d'appendicite, a-t-on appris.

Laurent Lafitte a pris très au sérieux son rôle de maître de cérémonie. Sa prise de parole (parfois sinistre) a salué les actrices et les acteurs qui ont le «courage» de parler. Même si l'époque n'aide pas à libérer l'expression. «Pour un acteur, la prise de parole est souvent sacrificielle, à l'heure où le climat, l'équité, le féminisme, les LGBTQIA+, les migrants, le racisme, ne sont plus seulement des sujets

mois de prison avec sursis pour avoir agressé sexuellement deux femmes lors du tournage, en 2021, des *Vollets verts*, de Jean Becker.

**Mylène Farmer pour David Lynch**  
Sur la scène du Grand Théâtre Lumière, Juliette Binoche, présidente du jury, avait des airs de madone dans sa tenue immaculée surmontée d'un voile-capuche. Elle a rendu hommage à la photoreporter palestinienne Fatima Hassouna, tuée le 16 avril dans la bande de Gaza par un bombardement israélien, avec dix de ses proches. La jeune femme est au centre du film de l'Iranienne Sepideh Farsi, *Put Your Soul on Your Hand and Walk*, sélectionné par l'Association du cinéma indépendant pour sa diffusion, en parallèle du Festival – il sera projeté jeudi 15 mai. «La veille de sa mort, elle avait appris que le film était sélectionné, ici. Fatima aurait dû être parmi nous ce soir», s'est émue Juliette Binoche.

Il y a bien eu quelques surprises. Mylène Farmer a dédié une chanson à son ami David Lynch, mort le 16 janvier, à l'âge de 78 ans. Puis Leonardo DiCaprio a fait son apparition pour remettre la Palme d'or d'honneur à Robert De Niro, qu'il a rencontré à ses débuts, pour *Blessures secrètes* (1993), de Michael Caton-Jones. Agé de 81 ans, Robert De Niro est plus qu'un habitué de la Croisette, depuis sa première venue pour *Mean Streets* (1973), de Martin Scorsese, puis *Taxi Driver* (1976), du même «Marty», lequel valut au réalisateur la Palme d'or.

«L'art est inclusif, il rassemble les gens. L'art cherche la vérité, l'art embrasse la diversité, et c'est pour cela que l'art est une menace et que nous sommes une menace pour les autocrates et les fascistes», a fustigé celui qui incarna le rôle-titre du *Parain 2* (1974), de Francis Ford Coppola. Dénonçant les décisions «inacceptables» de Donald Trump, l'acteur a ajouté, de sa voix légendaire : «Ce n'est pas juste un problème américain, c'est un problème mondial. Nous ne pouvons pas juste regarder assis, comme dans un film. Nous devons agir et agir maintenant. (...) Le temps est venu, pour tous les gens qui tiennent à la liberté, d'organiser, de protester. (...) Ce soir, et pour les onze jours qui viennent, nous allons montrer notre force et notre engagement en célébrant l'art dans ce festival glorieux : liberté, égalité, fraternité.» Sous le fronton de la devise républicaine, Cannes peut commencer. ■

CLARISSE FABRE

**Juliette Binoche, présidente du jury, a rendu hommage à la photoreporter Fatima Hassouna tuée à Gaza**

de films, mais également les mots interdits par la première puissance mondiale. (...) Quand on est un multimilliardaire surpuissant, on se doit d'enfiler son armure supersonique pour sauver le monde au lieu de raboter à la tronçonneuse les programmes mondiaux destinés aux plus faibles», a lancé l'acteur, sous les applaudissements.

L'ancien pensionnaire de la Comédie-Française tenait également à rappeler la haute idée qu'il se fait du cinéma et du milieu artistique, allusion à peine voilée aux violences sexuelles et sexistes qui y sont régulièrement dénoncées. «Si l'on demande au cinéma toujours plus d'inclusivité, de représentativité, de parité, c'est donc bien qu'il peut changer le monde (...). Tâchons, nous, acteurs et actrices, d'être à la hauteur de nos personnalités», a-t-il exhorté. Pas un mot en revanche, durant la cérémonie, du moins au micro, sur la condamnation de Gérard Depardieu, mardi, à dix-huit

CLARISSE FABRE



Photo de classe de Volodia Zelensky, 12 ans, au premier rang, 5<sup>e</sup> en partant de la droite, extraite du documentaire «Et Volodia devient Zelensky», d'Ariane Chemin, Yves Jeuland et Lisa Vapné. PARTICULIÈRES DOCUMENTAIRE

## Trois films sur le destin de l'Ukraine et de son président

En amont de la cérémonie officielle, le Festival a projeté, mardi 13 mai, «Zelensky», «Notre guerre» et «A 2000 mètres d'Andriïvka»

**D**ans ce moment très difficile, c'est important pour nous de savoir que nous ne sommes pas seuls.» Quelques drapeaux bleu et jaune s'agencent dans la salle Buñuel du Palais des festivals, à Cannes, en ce mardi 13 mai, pendant que l'ambassadeur d'Ukraine en France, Vadym Omelchenko, déclame, ému, le salut national – «*Slava Ukrayini!*»

(« gloire à l'Ukraine ») – face à une salle acquise à sa cause. Le diplomate accompagne sur scène le réalisateur Yves Jeuland, la grande reporter au *Monde* Ariane Chemin, et la chercheuse Lisa Vapné, coauteure du documentaire en deux parties *Zelensky*. En marge de sa diffusion sur la chaîne Arte, ce portrait riche en archives et nourri d'interviews, qui retrace l'incroyable destin du comédien russophone devenu chef de l'Etat après l'avoir été dans une série sur le petit écran, ouvre la programmation spéciale de trois films consacrés ce jour-là à l'Ukraine.

«En ce premier jour de Festival, c'est à vous que l'on pense», confie Thierry Frémaux, rappelant le discours tenu par Volodymyr Zelensky, lors de la cérémonie d'ouverture, en 2022, quelques semaines seulement après l'invasion de son pays par la Russie. «On ne s'imaginait pas que ça durerait encore jusqu'en 2025», se désole le délégué général, content de pou-

quelques mots d'Andriy Yermak, le chef du cabinet de la présidence ukrainienne, qui salue «un peuple qui documente sa lutte, sa douleur, sa beauté, son rêve». Puis il fait monter sur scène, sous les applaudissements du public, debout, loulia Paievskaya. L'infirmière, qui avait documenté le siège de Marioupol en 2022, confie avoir vu ces dix-huit derniers mois la mort à une

minutes avant que les lumières ne se rallument.

Pour finir la journée, *A 2000 mètres d'Andriïvka*, de Mstyslav Chernov, nous plonge plus loin encore dans la nuit ukrainienne. Primé au Festival de Sundance, en février, ce film d'une puissance rare, hommage à ceux qui se battent pour leur liberté, suit l'assaut sur 2 kilomètres d'une unité spéciale pour reprendre un village tenu par les Russes pendant la grande contre-offensive de 2023. Tourné à l'aide de drones et de caméras embarquées sur les casques même des soldats, le documentaire saisit de l'intérieur le chaos et la violence de cette guerre de tranchées, quadrillée par les drones.

Les blessures s'accumulent pour ces volontaires qui ont tout mis de côté pour défendre leur terre occupée quand ce n'est pas la mort qui rôde, lors de cet assaut, ou d'autres à suivre, dont nous informe une voix off. Si, à la fin du film, les soldats parviennent à replanter le drapeau ukrainien dans les ruines d'une ville dévastée, un carton nous apprend que, depuis, cette bande de terre a été reprise par les Russes. Avec *A 2000 mètres d'Andriïvka*, Mstyslav Chernov raconte de manière dévastatrice l'absurdité de la guerre comme un long cauchemar dont on n'entrevoit jamais la fin. ■

BORIS BASTIDE

**«On ne s'imaginait pas que la guerre durerait encore en 2025»**

Thierry Frémaux  
délégué général du Festival

fréquence qu'on ne peut imaginer. Sur le tapis rouge cannois, elle lit aujourd'hui «un ruisseau de sang qui coulerait sur les escaliers».

L'émotion est palpable dans la salle où sont présents de nombreux Ukrainiens. Collection de souvenirs liés au conflit et de nouvelles du front, *Notre guerre* documente sur la fin la question des milliers d'enfants ukrainiens enlevés par les forces russes, et la destruction de villes entières. Une jeune femme, un drapeau sur les genoux, pleure de longues

## Face-à-face sous tension entre Léa Drucker et Anamaria Vartolomei

Pour son deuxième long-métrage, la cinéaste belge Laura Wandel fait du malaise hospitalier la toile de fond d'un drame intime

### L'INTÉRÊT D'ADAM SEMAINE DE LA CRITIQUE

Cannes et Laura Wandel, c'est déjà une belle histoire. En 2014, son court-métrage *Les Corps étrangers* fait partie de la sélection officielle, que la cinéaste belge retrouve en 2022 pour son premier long-métrage, *Un monde*, présenté à Un certain regard. Prenant à bras-le-corps le sujet du harcèlement scolaire, le film fait sensation, imposant une mise en scène à hauteur d'enfants. Certains voyaient Laura Wandel franchir le cap de la compétition

avec son deuxième long-métrage, *L'Intérêt d'Adam* et son casting de stars, Léa Drucker (*Jusqu'à la garde, L'Eté dernier*) et Anamaria Vartolomei (*L'Événement, Maria*) en tête. Le film ouvre finalement la Semaine de la critique pour un résultat à la hauteur de la promesse formulée par *Un monde*.

*L'Intérêt d'Adam* suit Lucy (Léa Drucker), infirmière en chef, qui, un soir, doit faire face à un cas difficile. Depuis quelques jours est pris en charge en pédiatrie Adam, 4 ans, qui souffre de malnutrition du fait du contrôle excessif exercé par sa mère, Rebecca (Anamaria

Vartolomei), au point de mettre sa vie en danger. Contre l'avis de ses collègues, Lucy est persuadée que convaincre la mère de jouer le jeu est la seule solution pour que son fils accepte la nourriture de l'hôpital. Au risque que sa bienveillance envers une personnalité erratique se retourne contre elle.

**Arbitrages sous contrainte**  
*L'Intérêt d'Adam* avance sur un fil tendu, rappelant les premiers films à l'os des frères Dardenne. Laura Wandel dépeint une institution que l'on sent débordée par le manque de moyens matériels

et humains, où les arbitrages sont faits constamment sous contrainte. Mais dans l'intérêt de qui? Le film questionne le sens de la mission même des soignants, faisant écho aux nombreux documentaires et fictions qui ont traité récemment de l'hôpital.

Mais, ici, ce terrible constat est une toile de fond pour un drame qui se joue dans un mélange de moments tendres entre la mère et l'enfant et d'une tension qui va crescendo avec l'équipe hospitalière. Le moindre détail donne lieu à une lutte pour reprendre le contrôle d'une situation de plus

en plus chaotique. *L'Intérêt d'Adam* met alors face à face Lucy et Rebecca, deux blocs faits de forces et de failles, accrochées chacune à ses convictions. La mère et l'infirmière débordent toutes deux de leur rôle pour toucher à ce point où quelque chose se noue ou se dénoue au plus profond d'elles-mêmes. Avec l'enfant au milieu, tiraillement entre son amour maternel et le discours alarmant tenu par les équipes soignantes, donnant lieu à quelques scènes déchirantes.

Si Anamaria Vartolomei convainc à nouveau avec ce rôle difficile de mère borderline tout en

cerne, Léa Drucker est impériale en infirmière dévouée, déterminée à faire ce qui est le plus juste pour Adam, quitte à outrepasser sa hiérarchie. Son visage saisi en gros plan est une surface fascinante où se lisent toute la douceur et l'inquiétude d'une femme bousculée par la folle marche du monde. Une fenêtre ouverte sur une humanité ébréchée. ■

**Film belge et français de Laura Wandel.** Avec Léa Drucker, Anamaria Vartolomei (1h13). Sortie en salle le 1<sup>er</sup> octobre.

BO.B.

# Shay et Tiakola consacrés artistes de l'année aux Flammes

La cérémonie a offert de grands moments d'émotion, mardi 13 mai

Tiakola, récompensé par quatre Flammes, dont celle de l'artiste masculin, a brillé par son absence lors de la troisième cérémonie consacrée aux musiques populaires, soit le rap et ses variantes, R'n'B, dancehall, afro-pop... Ce n'était pas le seul, le Marseillais SCH, qui a remporté la Flamme de la meilleure performance rap, du meilleur vidéoclip, ainsi que de la meilleure pochette d'album n'est pas non plus venu chercher ses trophées. Tout comme Booba et SDM, distingués pour leur titre *Dolce Camara* et l'album rap de l'année, *Ala Vie à la mort*, dont l'un est le producteur, l'autre l'auteur. En revanche, les chanteuses Aya Nakamura, une nouvelle fois récompensée pour son « rayonnement international », Theodora, sacrée révélation féminine, et la rappeuse belge Shay, consacrée artiste de l'année et révélation scénique, ont, elles, fait honneur à un événement qui célèbre leurs musiques et s'est voulu plus inclusif pour le public en choisissant une salle de spectacle plus grande.

La cérémonie des Flammes 2025, qui s'est tenu mardi 13 mai au soir à La Seine musicale, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), avait pour l'occasion quitté le Théâtre du Châtelet, à Paris, où s'étaient déroulées les deux précédentes éditions, pour rejoindre la salle également privilégiée par Les Victoires de la musique, cérémonie décriée par les acteurs et actrices de la culture hip-hop pour son manque de diversité et de représentativité.

#### Hommage à DJ Mehdi

Organisées par les médias spécialisés *Booska-P* et *Yard*, Les Flammes ont été créées pour répondre à cette frustration et être au plus près des spécificités de leurs musiques. Autre changement majeur des Flammes 2025, la cérémonie n'était pas diffusée en direct sur une chaîne de télévision, mais sur les plateformes vidéo YouTube et Twitch, plébiscitée par le public ; la chaîne du groupe M6, W9, avait programmé la cérémonie en différé.



Shay, lors de la cérémonie des Flammes, le 13 mai. FIFOU/LES FLAMMES

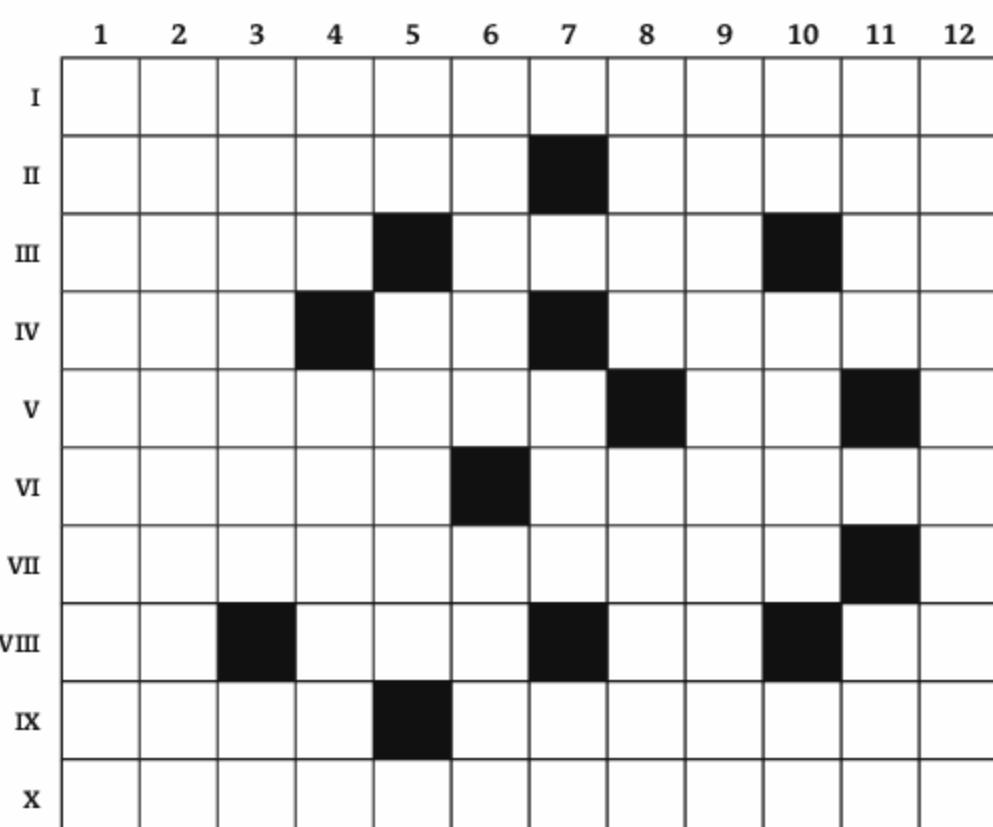
Sans, cette fois-ci, l'aide d'humoristes corrosifs, comme Fary, en 2023, ou Waly Dia, en 2024, la cérémonie a été ouverte par un jeune comique connu des réseaux sociaux, Nordine Gano, qui l'a inaugurée par un discours

reprenant les titres des classiques du rap français. Il a coanimé avec le rappeur Driver et la présentatrice Newin Bokhari les trois heures trente de la soirée, rythmées par plus de 18 prestations en live, dont celles assez inat-

## MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 112  
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur [jeux.lemonde.fr](http://jeux.lemonde.fr)



### SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 111

**HORIZONTALEMENT** **I.** Chronophages. **II.** Hautaine. **ANC.** **III.** Ebat. Ebranlé. **IV.** Vidons. Autel. **V.** Ite. Ac. Eve. **VI.** Lus. Déplorer. **VII.** Le. Pintes. Râ. **VIII.** Astasies. Pat. **IX.** Aimer. Raie. **X.** Degrèvements.

**VERTICALEMENT** **1.** Chevillard. **2.** Habitués. **3.** Ruades. Tag. **4.** Otto. Pair. **5.** Na. Nudisme. **6.** Oies. Eniev (veine). **7.** PNBP. Aptère. **8.** Héraclès. **9.** Au. Os. Ré. **10.** Ganter. Pan. **11.** Enlèverait. **12.** Scélérates.

#### HORIZONTALEMENT

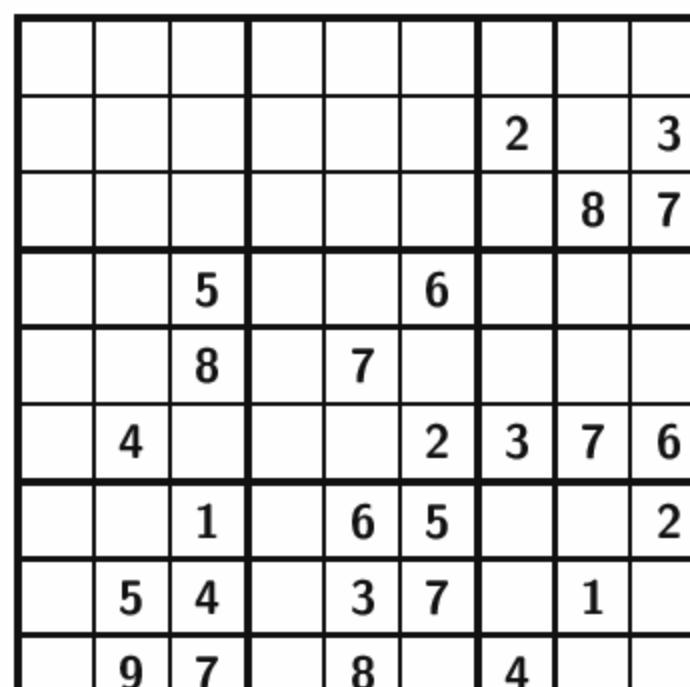
**I.** Marguerite ou une autre, elle laisse tout tomber. **II.** Vent marin. Personne sans nom. **III.** Appels bruyants. Vérsant abrupt. Personnel. **IV.** Médecins du monde. Petite mesure. Drogue en vente libre. **V.** Travailais à pleines mains. Prêtresse chez Héra. **VI.** Anne de Bretagne y mourut, les de Guise aussi. Province d'Irlande. **VII.** A donc pris un coup de vieux. **VIII.** Bonne carte. Fait l'innocent. Réponse de gosse. Support de la charpente. **IX.** Alimente le glacier. Touche au quaternaire. **X.** N'a pas souvent le sourire aux lèvres.

#### VERTICALEMENT

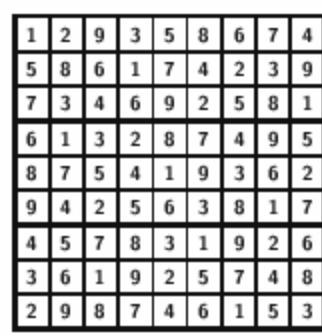
**1.** Difficile à caser. **2.** Se choquer d'un manque de politesse. **3.** Ebranle tout le corps. Romains de Vinci. **4.** Aurore, sœur du Soleil. Tu acceptes les conditions. **5.** Sur scène avec BB. Trouvai une petite place. **6.** Nippone près d'Osaka. Arrose Bologne sur son passage. **7.** Point. Piégé. **8.** Réfléchit. Pour de beaux mouchoirs à l'ancienne. **9.** Solide mise en boîte. **10.** Note. Déformée par rétraction. Assure la liaison. **11.** Laissa sur place. Forme d'avoir. **12.** Sous tension.

## SUDOKU

N°25-112



Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorge>)



#### Moyen

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

**Le Monde** est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 28 25 71 71. Par courrier électronique : [abojournalpapier@lemonde.fr](mailto:abojournalpapier@lemonde.fr). Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs  
Par courrier électronique : [courrier-des-lecteurs@lemonde.fr](mailto:courrier-des-lecteurs@lemonde.fr)

Internet : site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr); Emploi : [www.talents.fr](http://www.talents.fr)

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40  
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0272 C 81975 ISSN 0395-2037



PRINTED IN FRANCE  
ACPM  
67-69, avenue  
Pierre-Mendès-France  
75013 PARIS  
Tél : 01-57-28-39-00  
Fax : 01-57-28-39-26



L'Imprimerie, 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France  
Midy-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.  
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprégné sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Europhosphat : PIlot = 0,083 kg/tonne de papier

# Un film maudit à redécouvrir en salle

« La Forteresse noire », de Michael Mann, réalisé en 1983, a été renié par son auteur

## CINÉMA

**L**orsque *La Forteresse noire* sortit en salle en France, le 2 mai 1984, la presse ne fut guère indulgente. Le troisième long-métrage de Michael Mann, réalisé en 1983, fut considéré comme un navet. On lui reprocha son emphase, son aspect « *tape-à-l'œil* » et l'incohérence de son récit. Parmi les rares opinions favorables, il y eut *Le Monde*, sous la plume de Colette Godard. La critique anglo-saxonne n'avait déjà pas, de son côté, été très charitable.

Mais comment juger ce qui n'est pas un film mais le fantôme d'un film, les ruines d'une production incroyablement ambitieuse frappée par une malédiction ? Au tournage éprouvant dans les studios de Shepperton, en Angleterre, et dans une ancienne carrière d'ardoise du Pays de Galles s'était ajoutée la mort, avant la fin du tournage, de Wally Veevers, spécialiste des effets spéciaux, poste crucial dans cette transposition cinématographique du roman fantastique de F. Paul Wilson que Mann, dans son scénario, va profondément transformer.

Revoir ce film aujourd'hui prend une nouvelle dimension. Entretemps, Mann a construit une œuvre et s'est affirmé comme l'un des cinéastes américains les plus personnels, un créateur de formes qui travaillait sur les genres hollywoodiens et sur les mythes de l'histoire ancienne et moderne des Etats-Unis. Le film peut être vu comme un laboratoire au sein duquel le réalisateur tente toutes sortes d'expériences plastiques et sonores, expériences malheureusement contrariées par les mésaventures de la production.

Le film était devenu rare, peut-être en raison de son échec commercial et critique, et du fait qu'il fut renié par son auteur. Il a fait l'objet d'un culte auprès de certains, qui lui attribuaient, *in absentia*, des qualités secrètes qu'il ne possède sans doute pas. Plutôt qu'une réhabilitation possible, cette nouvelle sortie en salle permet en tout cas de comprendre le parcours, fait de paris risqués et nourri d'un orgueil peut-être démesuré, d'un authentique auteur alors en voie d'affirmation. ■

JEAN-FRANÇOIS RAUGER

Film américain et britannique de Michael Mann (1983). Avec Scott Glenn, Jürgen Prochnow, Gabriel Byrne (1h36).

**NOUVEAU HORS-SÉRIE**

Comment les États-Unis, la Russie et la Chine se partagent le monde et le rendent plus dangereux. Les analyses de la presse étrangère.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Courrier International



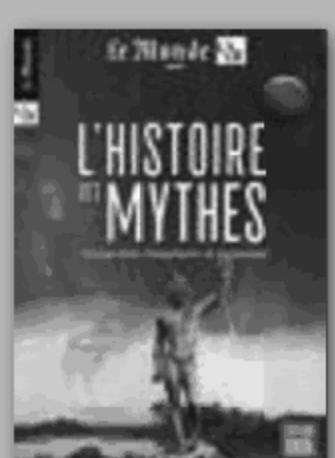
■ En kiosque



Hors-série



Hors-série



Hors-série



Le livre  
BLAKE ET MORTIMER

## Nos services

### Lecteurs

#### ■ Abonnements

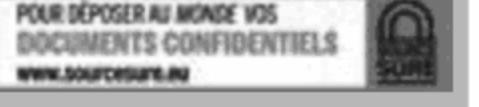
Sur abo.lemonde.fr

Par tél. au 03 28 25 71 71

(prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

#### ■ Le Carnet du Monde

carnet@mpublicite.fr



### Le Carnet

#### Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :  
carnet@mpublicite.fr

(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :  
<https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr  
<https://carnet.lemonde.fr>

#### AU CARNET DU «MONDE»

### Décès

Pierre BARRAL,  
historien du 20<sup>e</sup> siècle  
à Grenoble, Nancy, Montpellier,

est entré dans la Lumière et la Paix de Dieu, le 10 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans, à son domicile.

Il a rejoint sa chère épouse

Suzanne (†).

De la part de

Bruno (†) et Françoise, Odile et Felicia,  
leurs enfants,  
Leurs petits-enfants  
Et leurs arrière-petits-enfants.

250, avenue de Muret,  
31300 Toulouse.  
odile.barral@orange.fr

Mme Irène Buidin Gagnière,  
sa mère,  
Toute sa famille  
Et ses amis,

ont la profonde tristesse de faire part du décès du

docteur Jean Michel CHAVAILLON,  
médecin pneumologue,  
ancien chef de service  
de l'hôpital d'Antibes,  
vice-président  
de la Société française de  
pneumologie,  
ancien interne  
des Hôpitaux de Lyon,  
ancien assistant des Hôpitaux,  
chef de clinique  
à la Faculté de Lyon,

survenu le 4 mai 2025, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le 16 mai, à 14 heures, en l'église Grecque, suivie de l'inhumation au cimetière de Cargèse (Corse).

Marie-Antoinette Cieutat,  
née Comiti,  
son épouse,  
Isabelle Cieutat-Kessler,  
sa fille,

Pierre-André et Amandine Cieutat,  
son fils et sa belle-fille,  
Célia et Alexandre Kessler,  
Simon et Marie Cieutat,  
ses petits-enfants,

font part du rappel à Dieu de

Bernard CIEUTAT,  
président de chambre honoraire  
à la Cour des comptes,  
commandeur  
de la Légion d'honneur,

le 7 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 16 mai, à 10 heures, en l'église Saint-Léon, Paris 15<sup>e</sup>.

Léon, Agnès, Christophe et Nathalie, Etienne et Caroline, Jean-Marie et Germaine en union avec Odile (†), Jacques et Marie-Pierre (†), Annick (†) et Lionel Grignard, Laurent et Quitterie, ses enfants et leurs conjoints, Julie, Louise et Clément Chapoy, Thomas, Valentine, Cyril et Claire, Florence et François Marchand, Agathe, Paul, Mathéo, Lozoïc, Iréna, Lucille, Marie, Basile, Louis, Mathias, Loïs, Marceau, Irène, ses petits-enfants et leurs conjoints, Gaspard, Jules, Arthur, Charlotte, Olivier, Ambre, ses arrière-petits-enfants, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Annie COLIN DE VERDIÈRE,  
née DURAND-HUARDÉ,  
professeure de Lettres classiques,  
épouse de  
Léon COLIN DE VERDIÈRE (†),

survenu à Toulouse, le 10 mai 2025, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 mai, à 14 h 30, en l'église Sainte-Marie-Madeleine de Lalande, à Toulouse.

Jean-Bernard,  
son mari,  
Anna et David,  
ses enfants,  
Claudia et Augustin,  
sa belle-fille et son gendre,  
Emil, Selma, Mateo et Tian,  
ses petits-enfants,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Birgitta CREMNITZER,  
née BERGSTÉN,  
maître de conférences honoraire,  
université de Lille,

survenu le 9 mai 2025, à Paris, à l'âge de soixante-quatorze ans.

jbcmrem@gmail.com

Antoine et Jacqueline Dravet,  
son frère et sa belle-sœur,  
leurs enfants,  
Christophe Dravet,  
Anne Dravet Alazet,  
François Dravet,  
Dominique Dravet Rothenburger,  
leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Henri et Renée Dravet,  
son frère et sa belle-sœur,  
leurs enfants,  
Pierre Dravet,  
Emmanuel Dravet,  
Florence Dravet,  
leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants

Jacques Dravet,  
son frère,

ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Charlotte DRAVET,  
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Marseille, le vendredi 9 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en la basilique du Sacré-Cœur, 81, avenue du Prado, Marseille 8<sup>e</sup>, le samedi 17 mai, à 15 heures.

La famille remercie l'équipe soignante et toutes les personnes qui ont pris soin d'elle.

Requiescat in pace.

Bernard Soguel-dit-Picard,  
son époux,

Pierre et Marie-Christine Dreyfus,  
son frère et sa belle-sœur,

Félix et Bat-El Dreyfus,  
Lea et Luca Dreyfus-Mauderli,  
ses neveux,

Kaiya et Adam,  
ses petits-neveux,  
Dominique Soguel-dit-Picard et Maher Alali,

ses beaux-enfants,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Catherine DREYFUS SOGUEL,

survenu le mercredi 7 mai 2025, à Bâle.

Les obsèques auront lieu dans la stricte intimité familiale.

Anne-Marie Orecchioni,  
sa sœur,  
Xavier et Jean Marc Emmanuel,

ses frères,

ont la profonde tristesse de faire part de la disparition de leur très chère

Claire Zara EMMANUELLI,  
dite Gioia.

C'était le 4 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Francine et Valentine Imhof,  
son épouse et sa fille,  
Claude et Françoise Imhof,  
son frère et sa sœur,  
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Paul IMHOF,  
survenu le 30 avril 2025, dans sa quatre-vingt-septième année.

Une cérémonie aura lieu le 15 mai, au crématorium du Mont-Valérien, à 10 h 30.

La famille Poniatowski,  
Ses proches  
Et ses amis,  
Mme Evelyne Ferlay,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Marie Anne KRUGIER-PONIATOWSKI,  
née Princesse Marie Anne PONIATOWSKI,

enlevée à leur tendre affection le 10 mai 2025, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La défunte repose en la chapelle de la Cluse (Murith), 89, boulevard de la Cluse, Genève (Suisse).

Les obsèques se dérouleront dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Fondation Marie Anne Poniatowski Krugier

a la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Marie Anne KRUGIER-PONIATOWSKI,  
fondatrice et présidente du Conseil de la Fondation.

Artiste et collectionneuse, elle a été animée toute sa vie par la passion du dessin.

Le Conseil de la Fondation,  
Rue du Général-Dufour 11,  
CH-1204 Genève (Suisse).

Jean-Michel MUGLIONI,  
professeur de philosophie,

nous a brutalement quittés le 1<sup>er</sup> mai 2025.

Une cérémonie du souvenir aura lieu le jeudi 22 mai, à 15 h 30, en la salle de la Coupole du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

Les familles Clermont, Pabst, Bintz, Meyer,  
font part, avec tristesse et soulagement de le savoir en paix, du décès de

Jean-Yves PABST,  
professeur en pharmacie à l'université de Strasbourg,

membre titulaire de l'Académie nationale de pharmacie.

Après un long et courageux combat contre la maladie, il nous a quittés le 10 mai 2025, dans sa soixante-cinquième année.

Une cérémonie civile aura lieu le vendredi 16 mai, à 10 heures, au centre funéraire de la Robertsau, 15, rue de l'Ill, à Strasbourg (Bas-Rhin).

Une cérémonie religieuse sera célébrée le même jour, à 15 heures, en l'église Sainte-Foy, 7, rue de l'Église, à Sélestat (Bas-Rhin).

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Anne-Lise, Valérie et François, ses nièces et neveux,  
Ses amis proches,  
Toute la famille  
Et les amis,

ont le regret de faire part du décès de

Mme Sylvie PROVOST,  
docteur en histoire des sciences et des techniques,  
maître de conférence, aristotélicienne et musicienne, une femme libre, généreuse, rayonnante, à l'humour ravageur, en avance sur son temps,

survenu à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie civile précédant la crémation aura lieu le samedi 17 mai 2025, de 11 heures à 11 h 30, au crématorium du cimetière du Parc de Clamart, 104, rue de la Porte de Trivaux, à Clamart.

Une cérémonie du souvenir aura lieu ultérieurement à Quetteville.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Vous pouvez adresser vos messages à cattelainf@gmail.com

Paris.

M. Bernard Reichen,  
son époux,  
Benoît et Benjamin,  
ses fils,  
Ses petits-enfants,  
Sa famille  
Et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marie-Jeanne REICHEN,  
née ROCHE,

survenu le 8 mai 2025, à Paris,  
à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Le secrétaire perpétuel  
Et les membres  
de l'Académie française,

ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère

Angelo RINALDI,  
chevalier de la Légion d'honneur,

décédé le 7 mai 2025, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Le service religieux sera célébré le vendredi 16 mai, à 10 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris 6<sup>e</sup>.

Il n'y aura ni fleurs ni couronnes.

L'inhumation aura lieu le mardi 20 mai, au cimetière de Bastia (Haute-Corse).

(Le Monde du 12 mai).

Nous avons l'immense chagrin de faire part de la disparition soudaine de

Frédéric SIGAL,

décédé à l'âge de cinquante-neuf ans, le mardi 6 mai 2025.

L'inhumation a eu lieu au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine.

Guillaume, Nicolas, Olivier et Ethan, ses fils,  
Michèle-Léa, Brigitte et Robert, ses sœurs et frère,  
Anne Cinquabre, Séverine et Camille Desbouys Et toute sa famille.

(Le Monde du 12 mai).

Tung qui t'adore,  
E.L.I.A. qui te chérissent.

### Souvenir

## BIODIVERSITÉ

# Comment le vivant peut nous sauver

Face aux crises écologiques, la protection des espèces et des écosystèmes est un enjeu majeur. Abeilles, castors, fétuque paniculée, ou encore moineaux peuvent être des alliés

**E**t si le vivant pouvait nous montrer la voie ? Face au changement climatique et à l'effondrement de la biodiversité, nos meilleurs alliés sont peut-être ceux que nous avons le plus mis à distance. Pour enrayer les crises écologiques, connaître et protéger le vivant et les écosystèmes n'est pas seulement un impératif : c'est aussi une partie de la solution.

Le podcast « Chaleur humaine », proposé par *Le Monde*, a rassemblé six scientifiques de renom pour plonger dans les mystères du vivant et comprendre comment les espèces s'épaulent pour créer des écosystèmes qui permettent à la vie de prospérer. Jeudi 15 mai, ces cinq chercheuses et ce chercheur expliqueront, au Palais des sports de Grenoble, à l'occasion de la Biennale des villes en transition, comment leurs recherches leur ont permis de mieux appréhender le vivant.

## Marie-Charlotte Anstett L'abeille à la rescoussse du cassis de Bourgogne

Comment faire revenir l'abeille *Andrena fulva* dans les cassiers ? C'est à cette question qu'essaie de répondre l'écologue Marie-Charlotte Anstett, chargée de recherche CNRS à l'université de Bourgogne-Europe. L'abeille velue d'un roux flamboyant est l'une des pollinisatrices du noir de Bourgogne, une variété de cassis traditionnelle dans la région de Dijon. Alertés par des baisses importantes de rendements, les producteurs de cassis appellent Marie-Charlotte Anstett à la rescoussse. La chercheuse montre, par comparaison avec des relevés scientifiques datant des années 1980, que 99 % des polliniseurs du cassis ont disparu dans l'intervalle, dont l'un des principaux, l'andrène fauve, victime notamment de la présence de pesticides.

Un dispositif expérimental, à l'aide de faux bourdons, lui permet ensuite de montrer quels seraient les rendements si ces polliniseurs n'avaient pas disparu. « On a plus que triplé le rendement du cassis en assurant une bonne pollinisation, explique-t-elle. Ces résultats, c'est un choc pour les agriculteurs. » Une dizaine d'entre eux ont accepté de suivre l'écologue dans un programme de réintroduction d'autres abeilles sauvages – des osmies – et de modifications de leurs pratiques. « Aujourd'hui, on peut compter 80 espèces d'abeilles sauvages revenues dans les champs de cassis, dont une vingtaine d'andrènes. Mais *Andrena fulva*, elle, a pour l'instant du mal à revenir », note l'écologue, qui amorce, avec les producteurs, une seconde étape du projet. En espérant voir revenir l'andrène fauve.

## Vincent Prié Les moules de rivière, vigies de la qualité de l'eau

Le chercheur Vincent Prié, spécialiste des mollusques et directeur de projets au sein du laboratoire Spygen, le reconnaît sans peine : « La moule de rivière, c'est une espèce méconnue et un peu ingrate de prime abord. » Pourtant, il y a quelques dizaines d'années, nos rivières étaient tapissées de ces mollusques qui peuvent vivre entre cinq et... deux cent quatre-vingts ans ! Dans les années 1970, les travaux sur les rivières, la multiplication des barrages et la pollution de l'eau en ont massivement réduit les populations en France.

Ces mollusques ne se mangent pas – « Ce n'est pas très bon », reconnaît Vincent Prié –,

mais jouent un rôle majeur et longtemps méconnu pour les écosystèmes. « [Les moules] absorbent de l'eau en permanence, retiennent les particules en suspension, cela crée une sédimentation très particulière. En vingt-quatre heures, une moule nettoie un aquarium et clarifie les eaux. »

Or, une eau plus claire présente plusieurs bénéfices. D'abord, la lumière y pénètre mieux, ce qui est favorable aux algues, qui hébergent à leur tour des invertébrés en nombre, ce qui est propice à la multiplication des poissons. Mais cette capacité de filtrage est aussi une menace pour les mollusques : « [Ils] sont très sensibles à la qualité de l'eau et récupèrent tout : les pollutions, les microplastiques, etc. » C'est donc un bon indicateur : plus une eau est propre, plus on y trouve de moules de rivière. « La bonne nouvelle, c'est que le creux de la vague semble passé, puisque l'on commence à retrouver des moules là où elles avaient disparu, comme dans la Seine, à Paris, alors que le fleuve était très pollué dans les années 1980. »

## Sandra Lavorel La fétuque paniculée, une alliée contre le changement climatique

Personne ou presque ne connaît le nom de cette haute graminée, commune dans les massifs montagneux entre 1800 et 2200 mètres d'altitude. Sandra Lavorel, écologue, directrice de recherche à l'université Grenoble-Alpes, médaille d'or du CNRS 2023, vous pourtant une affection particulière à la fétuque paniculée, également appelée « queyrelle » dans les alpages. « Les promeneurs n'y prêtent pas attention. Les éleveurs ne l'apprécient pas car elle est dure à manger pour les bœufs. Les défenseurs de la biodiversité, non plus, car elle exclut les jolies fleurs autour d'elle. Bref, elle est mal aimée », note la scientifique.

La fétuque paniculée dispose pourtant d'atouts, notamment pour affronter le changement climatique en montagne. Particulièrement résistante à la sécheresse, elle pourrait se révéler utile pour maintenir les sols des prairies de montagne grâce à ses racines solides et en constituant une réserve de nourriture pour l'élevage en cas d'extrême nécessité. Mieux ! La fétuque paniculée est un excellent puits de carbone. Son défaut : elle est également très sensible au réchauffement. Si elle sort trop tôt au printemps, elle peut griller sous l'effet des gels tardifs. « Cette plante nous pose donc un dilemme : faut-il la favoriser ou non ? Cela illustre très bien le type de questions auxquelles nous oblige l'adaptation au changement climatique », précise Sandra Lavorel.

## Sabrina Krief Les chimpanzés, sentinelles de notre avenir

Qu'est-il arrivé à Aragon ? Ce chimpanzé de 25 ans qui habite à Sebitoli, dans le nord du parc national de Kibale, en Ouganda, a une malformation faciale et un pied en moins. Membre d'un groupe d'une centaine d'individus vivant sur un territoire de 25 kilomètres carrés, il en est le plus âgé avec de telles infirmités. Depuis 2008, Sabrina Krief, primatologue au Muséum national d'histoire naturelle, cherche à comprendre et à protéger ces grands singes des atteintes que leur fait subir la pression grandissante des activités humaines sur la forêt. Ils sont chassés, mutilés, mais aussi empoisonnés par les produits phytosanitaires épandus sur les cultures.



MORGANE GUERRY

## « LES BÉNÉFICES DE LA PRÉSENCE DU CASTOR SONT NOMBREUX : IL FACILITE LE STOCKAGE DE L'EAU, CRÉE DES HABITATS POUR LES INSECTES, LES OISEAUX, LES AMPHIBIENS »

CHARLÈNE DESCOLLONGES  
hydrologue

« On a trouvé dans leurs poils plus de 60 polluants, néonicotinoïdes, glyphosate, DDT... », explique Sabrina Krief. Son équipe fait l'hypothèse que c'est l'exposition des femelles qui provoque les malformations. « Elles consomment du maïs dans les champs, exposent leur fœtus entre le premier et le troisième mois quand les cartilages se forment. A la naissance, les chimpanzés ont le nez mal formé », analyse la chercheuse, qui met en garde : « Les chimpanzés sont nos plus proches parents, on partage 99 % de leur ADN, ce sont des sentinelles. » Dans le cadre de la station d'étude qu'elle dirige, la primatologue travaille maintenant à la mise en place d'une filière de thé, cultivé sans pesticides, à proximité du territoire des chimpanzés de Sebitoli. Elle souhaite créer un label de commerce équitable qui permette aux agriculteurs d'obtenir de meilleurs revenus.

## Ségolène Humann Le moineau, symbole de la dérive de notre modèle agricole

Il est petit, vit aussi bien en ville qu'à la campagne, toujours proche des humains, nourrit ses petits avec des insectes et change de plumes une fois par an. Les plus de 50 ans se souviennent peut-être que le moineau était jadis abondant. Le moineau domestique a perdu la moitié de sa population en quarante ans. Les travaux de la chercheuse Ségolène Humann éclairent en partie ce phénomène. Elle a notamment montré, à travers l'analyse des plumes de moineaux capturés dans une soixantaine de fermes conventionnelles et biologiques du Plateau suisse agricole, que l'oiseau était massivement contaminé par les néonicotinoïdes, des pesticides qui s'attaquent au système nerveux des animaux.

« Les doses que les moineaux ingèrent sont subtiles : ils ne meurent pas d'un coup, mais ça les tue à petit feu », souligne-t-elle. Elle a par ailleurs mené des expériences consistant à injecter une microdose d'un néonicotinoïde à des moineaux retenus quelques semaines en volière afin d'en mesurer certains effets. « Cette très faible dose a augmenté le stress des

mâles et a fait baisser leur densité spermatique, observe Ségolène Humann. On ne sait pas à quel point cela affecte leur fertilité. »

## Charlène Descollonges Le castor, ingénieur de nos rivières

Hydrologue et autrice de plusieurs ouvrages sur l'eau, Charlène Descollonges a vu monter ces dernières années l'intérêt pour le castor. « C'est une espèce étonnante, dont on ne comprend pas tout, mais qui joue un rôle majeur dans l'entretien des rivières. » Au début du XX<sup>e</sup> siècle, il ne restait plus qu'une centaine d'individus, en Camargue : la protection de l'espèce a permis de la sauver et de la réintroduire dans de grandes parties du territoire, et on compte désormais autour de 20 000 castors en France. Si sa quasi-disparition a transformé de nombreux cours d'eau, sa réintroduction progressive a contribué à améliorer la qualité de l'eau et la biodiversité.

« Les bénéfices de la présence du castor sont nombreux : il facilite le stockage de l'eau, crée des habitats pour les insectes, les oiseaux, les amphibiens. Il y a de nombreuses raisons de se réjouir de sa présence », estime Charlène Descollonges. L'hydrologue a souvent pisté les rongeurs, qui travaillent la nuit. « Quand on les observe, on se rend compte que c'est une espèce bruyante, on les entend et on les sent, puisqu'ils sécrètent du castoréum. » Surtout, ce sont d'étonnantes ingénieries : ils construisent sans plan des structures robustes, même si elles semblent chaotiques au regard des humains. Mais la coexistence avec le castor n'est pas forcément simple, en particulier avec les agriculteurs. « Il y a des stratégies de cohabitation possibles, mais cela implique de changer de regard pour trouver des solutions », considère Charlène Descollonges. ■

CÉCILE CAZENAVE ET NABIL WAKIM

Cet article a été réalisé en partenariat avec la Biennale des villes en transition, organisée par la ville de Grenoble, du 10 au 17 mai.

# Laelia Benoit « A Bétharram, les enfants ont tenté d'alerter, mais ils n'ont pas été entendus »

Pour la médecin et chercheuse en sciences sociales, l'affaire des violences perpétrées au sein de l'établissement catholique béarnais est une illustration tragique d'une culture de la soumission qui permet aux violences envers les mineurs de prospérer

## ENTRETIEN

**L**aelia Benoit est pédopsychiatre et chercheuse à l'Inserm ainsi qu'au Yale Child Study Center, aux Etats-Unis. Formée en sociologie, elle s'intéresse à l'influence des dynamiques sociales sur la santé mentale infantile. Elle est l'autrice de l'ouvrage *Infantisme* (Seuil, 2023), consacré aux préjugés et discriminations à l'encontre des enfants.

**Que révèle, selon vous, le long silence autour des violences commises à Notre-Dame-de-Bétharram, où plus de 200 anciens élèves dénoncent des violences subies entre 1950 et les années 2000 ?**

Au-delà de la responsabilité individuelle des adultes mis en cause qui reste soumise à l'appréciation de la justice, cette tragédie et le silence qui l'a entourée mettent au jour des mécanismes结构ures encore très présents dans notre société.

Jusqu'à la médiatisation d'actes d'une cruauté inouïe, placer ses enfants en internat à Notre-Dame-de-Bétharram représentait une fierté pour de nombreuses familles. Elles y voyaient l'assurance que leurs enfants y seraient « tenus », forcés d'obéir et soumis aux principes d'une « bonne éducation ». Que les élèves soient punis, quelle qu'en soit la raison, ne suscitait pas d'inquiétude. Leur assujettissement était perçu comme nécessaire à leur formation. Il était connu, toléré, parfois même recherché. Cette culture de la soumission a permis aux

violences de prospérer dans des formes toujours plus extrêmes.

Dans les témoignages recueillis par le porte-parole des victimes Alain Esquerre /*Le Silence de Bétharram, Michel Lafon, 256 pages, 18,95 euros*, il est glaçant de constater que les enfants ont tenté d'alerter. Ils ont cherché des adultes à qui confier ce qu'ils subissaient, mais ils n'ont pas été entendus. Pire, on leur a retourné, pour certains, la culpabilité des violences en instillant le doute sur leur propre responsabilité : n'avaient-ils pas « mérité » ce qui leur arrivait ?

L'affaire de Bétharram est un concentré de culture discriminatoire envers les enfants et les adolescents. Trop d'adultes étaient informés des faits, mais ont refusé d'y croire. D'autres les ont scientifiquement couverts. Rares sont ceux qui ont osé s'y opposer. Cette affaire incarne tragiquement ce que les sciences sociales désignent sous le nom d'infantisme.

### Que recouvre cette notion ?

C'est un concept bien documenté aux Etats-Unis, « childism », défini en 1972. L'infantisme est un système de préjugés et de discriminations à l'encontre des enfants et des adolescents, considérés comme inférieurs aux adultes, et dont le propos est disqualifié d'emblée au nom de leur manque de jugement et d'expérience. Dans une culture infantiste, les adultes considèrent que les enfants n'ont pas leur mot à dire. Ils doivent obéir sans exprimer leur point de vue et sans que l'adulte ait besoin de justifier ses décisions. Discuter un ordre revient

à défier l'autorité, à se rendre coupable d'impertinence. Le premier réflexe de l'adulte à qui l'enfant se plaint d'une injustice est souvent de considérer qu'il exagère, et de chercher une excuse à l'adulte responsable.

### Quels sont les mécanismes de ces discriminations ?

La psychanalyste américaine Elisabeth Young-Bruehl [1946-2011] a identifié trois mécanismes inconscients qui conduisent à disqualifier les plus jeunes. Le premier, qu'elle nomme « infantisme narcissique », est animé par une peur inconsciente de l'altérité et du remplacement : l'enfant, par sa différence, devient une menace qu'il faut contrôler. Cela pousse l'adulte à poser un jugement moral sur l'enfant, jugé « gentil » s'il dort la nuit, « méchant » s'il fait pipi au lit, par exemple. Une posture très répandue en France.

Le deuxième mécanisme est l'inversion des rôles : l'adulte attend de l'enfant qu'il réponde à ses propres besoins. Dans sa forme extrême, cela conduit à des violences sadiques ou sexuelles, comme dans l'affaire de Bétharram.

Enfin, le troisième mécanisme, également très présent en France, consiste à voir les enfants et les adolescents comme des parasites. Il s'exprime par des moqueries du type : « Ils ne savent pas remplir le frigo, mais savent bien comment le vider. » Ce discours renforce la cohésion entre adultes au détriment des plus jeunes et perpétue le statu quo.

### Quels liens établissez-vous entre ces plaisanteries et les actes graves commis à Bétharram ?

L'étude du sexismne a mis en évidence un continuum allant des blagues misogynes au harcèlement de rue jusqu'aux violences physiques et sexuelles faites aux femmes. De la même manière, un continuum relie les discriminations, les humiliations, les violences physiques et les abus sexuels subis par les enfants. La

## « L'AFFAIRE DE BÉTHARRAM EST UN CONCENTRÉ DE CULTURE DISCRIMINATOIRE ENVERS LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS »

pédocriminalité et l'inceste s'inscrivent dans les mêmes logiques de domination que les violences psychologiques et corporelles. A Bétharram, tous les maillons de ce continuum étaient présents.

En France, le regard du public s'est aiguisé ces dernières années pour repérer entre adultes le harcèlement, l'emprise et le mécanisme de « gaslighting », lorsque l'auteur d'un comportement abusif installe chez sa victime l'idée perverse qu'elle est responsable de cette violence. Mais quand ces violences visent des enfants, elles restent encore largement invisibles.

### Les mentalités n'ont-elles pas évolué, avec, notamment, le vote de la loi interdisant la fessée en 2019 ?

Il est vrai que l'opinion publique est mieux sensibilisée au rôle de la culture dans les relations violentes. Mais ce progrès reste fragile, car il dépend encore trop de la bonne volonté des parents et de leur accès à l'information. Pour beaucoup, apprendre aux enfants à obéir sans questionner reste un idéal sincère de « bonne éducation ».

L'idée demeure aussi très présente que l'éducation d'un enfant est une affaire qui ne concerne que sa famille. Cette

vision entraîne une forme de relativisme à l'égard des connaissances scientifiques sur l'éducation. Or, les sciences de l'éducation ont identifié des méthodes bénéfiques aux apprentissages et à la relation avec les enfants. Il existe un enjeu politique à les faire connaître. Non seulement la violence n'est pas nécessaire dans l'éducation, mais elle est néfaste pour le développement d'un enfant. Quand une limite est posée, elle doit être communiquée dans le respect de la dignité de l'enfant.

### Quelles peuvent être les conséquences des violences subies par les élèves de Bétharram ?

Lorsqu'un enfant est victime ou témoin de violences, y compris celles prétendument « éducatives », il se coupe de ses émotions, un mécanisme psychologique appelé dissociation traumatique. Apprendre à « filer droit », à obéir sans explication ni possibilité de donner son avis, c'est inculquer à l'enfant la peur de l'adulte et la soumission à ses décisions arbitraires.

Un enfant dont l'élan vital est brisé deviendra un adulte dissocié : en manque de confiance, de créativité et d'initiative, éprouvant des difficultés à accéder à l'intimité nécessaire à des relations épanouissantes. Alain Esquerre, qui s'estime chanceux d'avoir échappé aux pires abus grâce à son statut d'externe, décrit pourtant sa personne comme « *recroquevillée dans [sa] vie* ».

Les récits des anciens élèves de Bétharram révèlent des traumatismes dont la gravité dépend des abus subis mais aussi de la manière dont les adultes ont réagi à leurs confidences. Nombre d'entre eux présentent des symptômes de trouble de stress post-traumatique complexe, suscité par des violences répétées et prolongées durant l'enfance. La violence exercée sur un enfant – même verbale ou psychologique – a des conséquences profondes et durables. ■

PROPOS REÇUEILLIS PAR CLAIRE LEGROS

**L**e silence autour des violences sexuelles et physiques commises au sein de l'institution catholique Notre-Dame-de-Bétharram nous paraît aujourd'hui incompréhensible. Malgré le signalement d'une enseignante en 1994, malgré l'alerte lancée par un responsable de l'association des parents d'élève en 1995, malgré une plainte pour viol contre le directeur de l'établissement en 1997, l'institution, jusque dans les années 2020, n'a jamais été vraiment inquiétée – ni par l'éducation nationale, ni par la justice, ni par les élus locaux.

Comment comprendre cet aveuglement ? La sociologie de la construction des problèmes sociaux nous permet de saisir ce qui a rendu difficile, voire impossible, jusque très récemment, à Notre-Dame-de-Bétharram comme ailleurs, l'émergence, dans l'espace public, du problème des violences sur mineurs et mineures. Un problème social est toujours le résultat d'un processus de revendications publiques portées par un ou des groupes.

Pour que ce processus fonctionne, encore faut-il que les protagonistes se vivent comme les vraies victimes d'un véritable dommage, qu'ils se reconnaissent, qu'ils se parlent, qu'ils se comptent, et que leur cas témoigne d'un dispositif structurel considéré comme négatif. Or, tous ces éléments étaient absents du paysage culturel et moral français dans les années 1990, au moment où les premières dénonciations visent les personnels de Notre-Dame-de-Bétharram. La non prise en compte des crimes sexuels commis sur les mineurs

# Anne-Claude Ambroise-Rendu L'histoire de la prise en compte des violences sexuelles sur mineurs et mineures est celle d'une longue tolérance sociale

En France, les abus contre les enfants et les adolescents ont longtemps été impunis, rappelle l'historienne

et les mineures relève d'une résistance pluriséculaire du corps social tout entier.

Pour le Code pénal de 1810 comme pour les juges, l'agression sexuelle d'un enfant est certes un crime et, dès 1832, il n'a pas besoin d'être accompagné de menaces et de violences, mais jusqu'aux années 1980, il n'entraîne pas forcément une condamnation.

### Impossibilité de voir

Les jurés des cours d'assises (masculins jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale) hésitent à infliger une lourde peine à l'un de leurs semblables. Les accusations sont donc fréquemment déqualifiées, voire donnent lieu purement et simplement à un acquittement.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le système éducatif d'élite est fondé sur une discipline garantie par l'usage des châtiments corporels. Il le reste au XX<sup>e</sup> siècle dans nombre d'écoles. Les institutions catholiques d'enseignement répondent à « une idéologie éducative où l'obéissance à un homme comme représentant de Dieu sur Terre est cen-

trale », analyse l'historien Claude Lelièvre. Cette obéissance constitue l'*« horizon éducatif des congrégations masculines »* : l'enfant « insupportable » doit être châtié puisque seule la violence le ramène à la raison. Il n'est évidemment pas question d'entendre les enfants, même lorsque les violences sont sexuelles.

Cette tradition d'abus et d'impuissance est vainement dénoncée par la presse anticléricale dans les

années 1880. Elle est également magnifiquement évoquée, en 1890, par l'écrivain Octave Mirbeau dans *Sébastien Roch* (réédition Bleu autour, 2017), mais à l'époque son texte est reçu dans un silence de mort. Cette satire sociale conte l'histoire du « meurtre d'une âme d'enfant » commis par un jésuite de l'école Saint-François-Xavier, à Vannes, et démeuré impuni.

Le rapport de l'inspecteur pédagogique chargé de statuer sur le cas de Bétharram en 1996 relève finalement de la même impossibilité d'entendre et de voir : il ne peut (ou ne veut) tout simplement pas imaginer ce qui se passe dans les dortoirs.

Malgré la prise en compte croissante du viol, sous la pression des luttes féministes, dans les années 1970, malgré le moment politique représenté par le procès d'Aix-en-Provence en 1978, malgré la loi de 1980 redéfinissant le viol, malgré la judiciarisation croissante des violences sexuelles et une publicisation accrue à partir des années 1980 et 1990, notamment grâce à la télévision,

les résistances liées à ce cadre moral et culturel ancien restent fortes jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Surtout dans une institution comme Notre-Dame-de-Bétharram, où les victimes sont confrontées à l'inertie de l'Eglise, toujours en position défensive, et au poids du localisme.

### Le tournant des années 2010

Dans les années 1990, lorsque les premières plaintes concernant Notre-Dame-de-Bétharram sont déposées, les conditions de possibilité d'une prise en compte réelle – c'est-à-dire systémique et active – des violences sexuelles sur mineur ou mineure ne sont pas réunies. Les normes de la masculinité et du patriarcat sont encore celles de l'autorité et parfois de la violence, et la prédatation des hommes sur le corps des femmes et des enfants, même si elle est jugée immorale, est perçue comme une fatalité : une sorte d'incident bénin mais incontournable de la destinée humaine.

Le système de la domination masculine empêche de mesurer la réalité et de prendre en compte la gravité des violences sexuelles. Il faut attendre les années 2010 pour que ce cadre explose.

Sous la pression conjuguée d'une reconnaissance de la réalité des dommages psychiques grâce à la banalisation des sciences du psychisme, de la dynamique impulsée par le mouvement #MeToo, d'une attention croissante accordée à l'enfance et d'une suspicion toujours plus vive à l'endroit de l'institution ecclésiale, il est devenu possible d'entendre, de répondre et de traiter ces violences. L'histoire de la prise en compte des violences sexuelles sur mineurs et mineures est celle d'une longue tolérance sociale : ses flux et les reflux témoignent de la puissance d'un cadre culturel qui a encore du mal à céder. ■

## LES ACCUSATIONS SONT DONC FRÉQUEMMENT DÉQUALIFIÉES, VOIRE DONNENT LIEU PUREMENT ET SIMPLEMENT À UN ACQUITTEMENT

Anne-Claude Ambroise-Rendu, historienne, est l'autrice d'*Histoire de la pédophilie. XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle* (Fayard, 2014)

# Jean-Marc Salmon La liberté de choix des citoyens européens est altérée par les réseaux sociaux

Le sociologue craint que les manipulations numériques constatées en Roumanie lors de la présidentielle de 2024 ne deviennent la règle en Europe

**L**es élections en cours en Roumanie, comme celles passées en Allemagne et aux Etats-Unis, sont inquiétantes. La liberté de choix des électeurs est altérée par des manipulations diverses. Elles ont émergé outre-Atlantique avant de se répandre en Europe. Les faiblesses des procédures destinées à réguler l'environnement numérique deviennent flagrantes. Peut-on les repérer et restaurer rapidement des conditions d'élections équitables ?

Les réseaux sociaux deviennent le cadre principal du débat public. D'abord aux Etats-Unis, depuis la présidentielle de 2016 qui vit l'accès inattendue de Donald Trump à la Maison Blanche. Et maintenant en Europe. Par contre-coup, les débats télévisés perdent la primauté acquise à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Lors de la dernière présidentielle américaine, il y eut un seul débat entre Donald Trump et Kamala Harris. En revanche, les entretiens les plus viraux de Trump avec un influenceur attirent des dizaines de millions de vues, comme celui avec Joe Rogan – voire un milliard pour la discussion de deux heures entre Trump et Elon Musk.

Elon Musk a assumé encore son intrusion dans les campagnes électorales lors des législatives allemandes, quand, le 9 janvier, il a conversé en ligne avec Alice Weidel, la porte-parole nationaliste du parti Alternative pour l'Allemagne (Alternative für Deutschland, AfD), sans proposer aux autres partis de débattre avec lui. Alors qu'après son entretien avec le futur président américain il avait invité

Kamala Harris (qui avait décliné). De l'équité pour les Américains, de l'iniquité pour les Européens.

La deuxième inadéquation réside dans la circulation des posts, laquelle est gérée par des algorithmes. En Allemagne, des responsables des partis opposés aux nationalistes ont pu, dans la presse, se dire convaincus que la diffusion de leurs messages et des commentaires associés ont été minorés. Et qu'à l'inverse ceux de l'AfD ont été surexposés. Ce qui est certain, c'est qu'Elon Musk a vanté « *la candidate en tête pour diriger l'Allemagne* ».

L'algorithme de X n'est pas en open source, c'est une boîte noire. Seul Musk pourrait l'ouvrir aux regards d'informaticiens européens pour dissiper les doutes. Mais qui l'obtiendra du propriétaire de X, fort de son bureau à la Maison Blanche et de la première fortune mondiale ?

#### « Polarisation de groupe »

La troisième inadéquation touche la manipulation de la conversation électorale. Déjà, lors de la campagne de Donald Trump de 2016, la moitié de ses 80 millions d'abonnés étaient, selon *Newsweek*, des bots – des programmes informatiques qui effectuent des tâches automatisées. Répondre à un commentaire d'un tweet de @realdonaldtrump, c'est une fois sur deux interagir avec un bot. Qui sont les maîtres invisibles de ces petits robots ? Le candidat lui-même ? Ses rivaux ? Une puissance étrangère ? Pour certains d'entre eux, ils émanaient de la Russie, qui promeut la candidature de Donald



## LES RÉSEAUX SOCIAUX DEVIENNENT LE CADRE PRINCIPAL DU DÉBAT PUBLIC, ET LES DÉBATS TÉLÉVISÉS PERDENT LA PRIMAUTE ACQUISE À LA FIN DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE

Trump et dénigra celle de Hillary Clinton, selon le rapport Mueller, remis en avril 2019 au ministre de la justice de Donald Trump. Selon le même rapport, quatre pages Facebook, créées par les services russes, ont attiré durant la campagne un million d'abonnés. Au total, elles ont propagé leurs messages vers 29 millions d'Américains. Les bots ont servi à ouvrir les conversations et à les rendre virales. Le succès de cette opération illustre le phénomène de « *polarisation de groupe* », dans lequel les plus acharnés entraînent leurs « *amis* » indécis et les radicalisent.

Le premier tour de l'élection présidentielle en Roumanie, tenu en novembre 2024, a vu le succès inattendu d'un candidat antisystème et nationaliste, Călin Georgescu, après une campagne menée avant tout sur TikTok. Une perfor-

mance due, pour une part, à la manipulation de la conversation électorale par des influenceurs subornés et des bots. Là encore, une puissance étrangère est suspectée. L'élection est cassée par la justice : l'annulation d'un scrutin présidentiel est inédite dans l'Union européenne (UE).

Evidemment, les électeurs du candidat, en colère, sont renforcés dans leur critique du « *système* ». Evidemment, Donald Trump, Elon Musk et J. D. Vance s'en prennent aux dirigeants européens. Le vice-président des Etats-Unis s'emeut que « *des tribunaux européens annulent des élections* » sur la base de « *souvenirs fragiles* » et que « *de hauts responsables européens menacent d'en annuler d'autres* ». Le vice-président américain avait déjà dénoncé, à Munich, « *le recul* » de la liberté d'expression en Europe, dans un discours que Donald Trump a jugé « *brillant* ».

#### Evolution accélérée de la société

Le 18 mai, les Roumains revotent sans pouvoir choisir le candidat arrivé en tête en novembre, et les dirigeants américains redoublent de sarcasmes : la décision est qualifiée de « *folle* » par Elon Musk. Un candidat nationaliste, George Simion, un des plus fervents admirateurs du mouvement MAGA (Make America Great Again) en Europe, soutenu par le candidat disqualifié, est dopé par cette crise de la représentation démocratique et est arrivé en tête du premier tour, le 4 mai, avec plus de 40 % des suffrages. Au point d'être élu ?

Il serait paradoxal que la liberté de choix des citoyens européens soit altérée au

nom de la « *liberté d'expression* » de machines et de leurs maîtres masqués. Des élections, qui peuvent être décisives pour la vague nationaliste européenne, particulièrement la présidentielle française, sont programmées dans les deux ans à venir. J. D. Vance viendra-t-il s'entretenir avec les candidats nationalistes comme il l'a fait avec Alice Weidel, le 14 février, en marge de la Conférence sur la sécurité à Munich ? Et Elon Musk débattrait-il sur son compte X avec eux ?

Le droit, et c'est normal, est en retard sur l'évolution accélérée de nos sociétés. Les plateformes de Meta (dont Facebook, WhatsApp et Instagram), YouTube, TikTok, etc., sont-elles des « *médias sociaux* », comme nous les disons ? Alors, elles doivent pourchasser les bots. Sur ces questions, les législateurs ont des moyens de pression. Les revenus publicitaires des plateformes dans l'UE dépassent en effet les 20 milliards d'euros alors que celles-ci utilisent gracieusement l'infrastructure des réseaux de télécommunication. ■

## La complaisance de l'Arcom face à la propagande du Kremlin

Un collectif s'étonne qu'il soit toujours aisé de suivre dans l'Hexagone des médias relayant les campagnes de désinformation russe et que l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique ferme les yeux

**M**algré les démarches diplomatiques en cours, l'agression russe contre l'Ukraine continue, avec sa barbarie désormais banalisée. Le caractère mensonger de la propagande poutinienne est plus évident que jamais : avant que le ministre russe des affaires étrangères, Sergueï Lavrov, ne reconnaisse que les bombardements sur Soumy étaient bien le fait de l'armée russe, les principaux propagandistes du régime, les journalistes Margarita Simonian et Vladimir Soloviev, présentaient ce nouveau massacre comme une mise en scène ukrainienne.

Ils pratiquent ainsi le même né-gationnisme qu'après les crimes de Boutcha et il ne manque pas de voix en France pour répéter leurs propos odieux. Des formes d'ingérence assez spectaculaires ont fait la une : le recours à l'intel-

ligence artificielle ou les opérations baptisées « *Doppelganger* » et « *Matriochka* », qui ont permis de répandre de fausses informations sur Internet en usurpant les identités visuelles de médias connus ou d'organisations.

#### Contournement des sanctions

Des structures telles que Viginum, le service de vigilance et protection français contre les ingérences numériques étrangères (qui dépend du premier ministre), réussissent à les détecter, mais ne peuvent les bloquer. Nous voudrions mettre en évidence ici un problème moins spectaculaire, mais plus inquiétant : le contournement, par les opérateurs français, des sanctions européennes contre les médias russes et le manque de diligence de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom).

Depuis mars 2022, l'Union européenne a adopté deux types de sanctions : contre les services, d'une part, et contre les entreprises ou des individus, d'autre part. Les sanctions contre les services ont frappé, dès le 1<sup>er</sup> mars 2022, Russia Today (RT) et Sputnik. En juin 2022, l'Union européenne a adopté des mesures contre les chaînes en russe en Europe, RTR-Planeta, Rossia 24 et TV Centre. En décembre 2022 ont été visées les principales chaînes de propagande s'adressant au public russe, Rossia 1, Pervy Kanal, NTV et REN.

L'opérateur de satellites Eutelsat les a appliquées. En revanche, les fournisseurs d'accès à Internet Orange, Free, SFR et Bouygues Telecom ne les respectent guère : il existe au moins quatre possibilités d'accéder, sans VPN, à RT en français. Quant aux sites et aux flux en streaming des chaînes en russe sanctionnées, ils restent tous facilement accessibles de plusieurs façons. Ni les fournisseurs d'accès, ni les moteurs de recherche (tels que Google, Qwant et Bing) ne les bloquent.

L'Union européenne a sanctionné les entreprises de médias russes à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2022, visant les principaux groupes (VGTRK, NMG, ANO TV-Novosti, Rossia Segodnia), puis, en 2023, d'autres structures telles que Zvezda, société de diffusion de l'armée russe, SPAS Telekanal, la société de diffusion de l'Eglise orthodoxe (qui présente l'invasion de l'Ukraine comme une croisade contre l'Occident dégénéré) ou encore Tsargrad, le groupe de l'ultranationaliste Konstantin Malofeev. Cela implique le gel des capitaux, mais aussi celui des ressources économiques, ce qui signifie l'interdiction

de fournir des moyens de diffusion. Les autorités françaises n'ont fait respecter ce deuxième type de sanctions qu'à deux reprises. En février 2023, la direction générale du Trésor a gelé les capitaux de la société RT France, ce qui a conduit à sa mise en liquidation.

Plus récemment, le 21 mars, l'Arcom a mis en demeure Eutelsat de cesser la diffusion de deux chaînes du groupe NMG. Le principe juridique, maintes fois rappelé par la Commission européenne, est pourtant simple : les sanctions sont d'application immédiate, leur mise en œuvre ne nécessitant aucune transposition ni mesure d'exécution nationale.

Les Etats membres ont simplement un « *devoir de diligence* » : veiller à ce qu'elles soient correctement appliquées. C'est donc à tort que les opérateurs prétendent avoir besoin d'une décision de l'Arcom pour bloquer la diffusion d'un service, comme le dit à demi-mot l'autorité publique, dans sa mise en demeure du 1<sup>er</sup> mars. Elle y affirme bien que la diffusion des chaînes de groupes sanctionnés « *méconnait les dispositions* » des sanctions européennes. Il a fallu attendre le 8 mai, d'après le site LyngSat,

pour que onze chaînes des groupes NMG et VGTRK quittent enfin, en toute discréction, le satellite Eutelsat 36D. Comment est-il possible qu'Eutelsat ait pu ignorer les sanctions contre ces groupes pendant plus de deux ans ?

Ce retard dans le respect des sanctions est d'autant plus choquant qu'Eutelsat refuse l'accès à ce satellite au bouquet Sloboda, de Reporters sans frontières, lequel propose douze chaînes d'information russophones indépendantes du Kremlin.

#### Moyens d'action

Les fournisseurs d'accès à Internet ne font pas mieux : la plupart des sites et flux des chaînes sous sanctions restent accessibles, sans VPN. On se tromperait gravement en évaluant l'impact de cette propagande de guerre à partir du seul critère des données d'audience. Diverses études montrent que les sites des chaînes sanctionnées sont consultés par les propagandistes, qui en recyclent les contenus sur les réseaux sociaux.

L'Arcom n'a elle-même pas fait d'excès de zèle à l'égard des opérateurs peu empressés. La loi SREN, promulguée le 1<sup>er</sup> mars 2024, lui a pourtant donné des compétences nouvelles et des moyens d'action, tant en ce qui concerne les opérateurs de satellites que les opérateurs d'Internet.

Or, après un rappel à l'ordre de l'Assemblée nationale le 2 mars, l'Arcom s'est contentée d'une décision minimaliste, fermant les yeux sur les multiples contournements constatés. Prendre des sanctions sans réellement les faire appliquer pourrait n'avoir d'autre effet que de fournir un prétexte aux mesures de rétorsion russes qui, elles, sont bien réelles. Contrairement à ce

qu'affirme la propagandiste poutinienne Xenia Fedorova, ancienne directrice de RT France et aujourd'hui collaboratrice du Groupe Bolloré, les bases légales des sanctions européennes existent bel et bien. Elles ont été confirmées par la Cour de justice de l'Union européenne dès juillet 2022. Alors que la Russie ne cesse de renforcer ses pratiques de guerre hybride, de propagande et de désinformation, il paraît urgent que tous les opérateurs français et l'Arcom prennent leurs responsabilités. ■

**Premiers signataires :** **Julien Bayou, avocat; Thibaut Bruttin, directeur de Reporters sans frontières; André Lange, Comité Diderot; Nathalie Loiseau, eurodéputée (Renew), présidente de la commission spéciale « Bouclier européen de la démocratie » au Parlement européen; Claude Malhuret, sénateur (Horizons), vice-président de la commission des affaires étrangères; Tristan Mattelart, professeur à l'Institut français de presse; Laurent Mazaury, député des Yvelines (UDI), rapporteur de la résolution de soutien à l'Ukraine; Jean-Pierre Pasternak, président de l'Union des Ukrainiens de France; Olga Prokopenko, directrice de Russie-Libertés; Sylvie Rollot, présidente de Pour l'Ukraine, pour leur liberté et la nôtre!; Boris Vallaud, député des Landes (PS), président du groupe socialiste. Retrouvez la liste complète des signataires sur [LeMonde.fr](http://LeMonde.fr).**

**IL EXISTE AU MOINS QUATRE POSSIBILITÉS D'ACCÉDER, SANS VPN, À RT EN FRANÇAIS**

# MERCANTILISME

L'idée selon laquelle les nations doivent s'efforcer d'accumuler des excédents commerciaux au détriment de leurs partenaires dominait les échanges au XVII<sup>e</sup> siècle. Elle a disparu au XIX<sup>e</sup> siècle... jusqu'à ce que Donald Trump la ressuscite

## HISTOIRE D'UNE NOTION

**L**es économistes pensaient que les philosophes Montesquieu (1689-1755), David Hume (1711-1776) et Adam Smith (1723-1790) l'avaient enterré six pieds sous terre. Pourtant, le mercantilisme, qui dominait la vision des échanges internationaux aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, fait avec Donald Trump un retour en fanfare, d'abord en 2017, puis en 2025. Derrière un protectionnisme de façade, Trump est en effet un « mercantiliste » de la plus pure espèce : le commerce est pour lui un sport de combat ; et, s'il aime les échanges commerciaux, c'est uniquement ceux qui ne se traduisent pas par des déficits pour les Etats-Unis.

Dans la vision ouverte de l'économie internationale, celle qui s'est imposée après la seconde guerre mondiale, tout le monde a intérêt à commercer. Nous sommes dans un jeu à somme positive. Si chaque pays se spé-

cialise dans ce qu'il fait le mieux (ou même « le moins mal »), tout le monde y gagnera : c'est la théorie des avantages comparatifs, pleinement développée par David Ricardo (1772-1823). Si un pays A est en déficit avec un pays B, ce n'est pas grave en soi, car A peut être en excédent avec C. Si ce pays A affiche un déficit commercial général, ce n'est pas non plus forcément une catastrophe : c'est le signe qu'il attire des capitaux (car il faut bien financer ce déficit).

### Accumuler des métaux précieux

La vision mercantiliste, elle, est très différente : le commerce international est perçu comme un jeu à somme nulle. Il y a des gagnants et des perdants. Des *winners* et des *losers*, pour rester dans le registre de Donald Trump. L'approche des échanges est nationaliste, et seuls les rapports de force comptent. Il s'agit, pour les Etats, de maximiser les exportations et de minimiser les importations,

## L'APPROCHE DES ÉCHANGES EST NATIONALISTE ET SEULS LES RAPPORTS DE FORCE COMPTENT

et d'accroître ainsi la domination sur les puissances rivales. Tous les moyens sont bons pour y parvenir : les pressions, les droits de douane, le mélange privé-public, la canonnière. Les Etats doivent soutenir la marine marchande (voire créer des flottes monopolistiques, comme la Compagnie française des Indes orientales, constituée par Colbert en 1664), protéger les manufactures, subventionner les exportations...

L'excédent commercial est la mesure du succès. Au XVI<sup>e</sup> siècle, on parlait de « *bullionisme* » : l'idée selon laquelle la richesse d'un pays repose principalement sur la quantité d'or et d'argent qu'il possède. Ce « *bullionisme s'inscrivait toujours dans un contexte guerrier* », précise Catherine Larrère, autrice de *L'invention de l'économie au XVIII<sup>e</sup> siècle* (PUF, 1992).

Le mercantilisme est né du choc des grandes puissances maritimes, dans le bruit des armes. « *Il s'inscrit dans une vision machiavélique des rapports entre puissances, dans laquelle seule compte la raison d'Etat* », commente la philosophe Céline Spector, qui a consacré une étude approfondie à la notion (« Le concept de mercantilisme », *Revue de métaphysique et de morale*, 2003). « *En clair, il s'agit de damer le pion aux autres.* » Exporter davantage qu'on importe est le seul moyen d'accumuler ces métaux précieux, et de remplir son trésor de guerre.

Donald Trump, qui considère que les pays qui alignent les déficits commerciaux, comme c'est le cas des Etats-Unis, se font « *entuber* » (« *screwed* », en anglais) par les autres, s'inscrit dans cette logique : il veut sortir les Etats-Unis des déficits, quitte à brutaliser les autres pays, voire à les menacer militairement. ■

L'expression « système mercantile » est venue des libéraux, qui l'ont affectée d'une connotation négative. Elle décrivait la collusion entre marchands et princes, les premiers faisant croire aux seconds que leurs intérêts se confondaient, alors qu'ils poursuivaient des objectifs égoïstes. Après le Français Victor de Mirabeau (1715-1789, le père du révolutionnaire), c'est l'Ecossais Adam Smith qui, dans le livre IV de *La Richesse des nations*, démolit la vision mercantile de l'économie. Celle-ci croit soi-disant que « *la richesse consiste dans l'abondance de l'or et de l'argent* », alors qu'elle vient, explique Smith, de la capacité de production et d'échange d'un pays.

Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'école historique allemande va revisiter le concept de « *mercantilisme* », mais sous un angle plus favorable : « *Pour eux, il désigne les systèmes dans lesquels l'économie est prise en main par l'Etat, comme le colbertisme* », résume Catherine Larrère. Selon ces auteurs, le commerce international peut être un instrument au service de la puissance politique.

Pourquoi le mercantilisme, qui repose sur une vision erronée des mécanismes économiques, a-t-il réussi à survivre ? « Son retour à quelque chose de fascinant. Sans doute sa force tient-elle à sa simplicité : la prospérité apporte la puissance ; les excédents apportent la prospérité ; les pertes des uns sont les gains des autres », commente Céline Spector. Une telle simplicité convient bien à l'entreprise MAGA (Make America Great again), qui a permis à Donald Trump de coaliser les perdants de la mondialisation et les conservateurs nationalistes. ■

PASCAL RICHÉ



CHRONIQUE | PAR PHILIPPE ASKENAZY

## La transparence du budget, un écueil dès 1825

**L**e sacre de Charles X, le 29 mai 1825 à Reims, devait être largement célébré en 2025, avec notamment une munificente exposition – « *racontée* » par Stéphane Bern – à la Galerie des Gobelins, à Paris, ou un défilé lors des Fêtes johanniques, fin mai, à Reims. Las, ce bicentenaire est déjà entaché par les débats sur l'ordonnance signée par Charles X, le 17 avril 1825, reconnaissant l'indépendance d'Haïti en contrepartie, entre autres, d'une indemnité colossale de 150 millions de francs-or.

Le début d'année 1825 fut également riche sur le plan budgétaire intérieur. Il fallut d'abord financer le sacre qui devait impressionner l'Europe (déplacement, rénovation du palais du Tau, à Reims, insignes...). Pour ne pas être accusé de dépenser sans compter, le roi ne demanda aux chambres qu'un budget « *modeste* » de 6 millions de francs-or. Les historiens s'accordent pour affirmer que le produit intérieur brut de la France était alors de l'ordre de 10 milliards de francs-or. En proportion, cette somme est donc du même ordre de grandeur que le coût initial annoncé des Jeux olympiques (JO) de Paris 2024 pour les finances publiques (1,5 milliard d'euros en 2018).

Mais, comme les JO, le sacre coûta en fait bien plus. D'une part, de nombreuses dépenses furent assumées indirectement par les budgets des ministères. D'autre part, le sacre bénéficia de dons privés, notamment des émigrés. Sous la Révolution française, une bonne partie des aristocrates avait fui la France. Leurs biens confisqués furent revendus. Revenus dans la France de la Restauration, Louis XVIII proposa, le 23 mars 1824, d'indemniser des émigrés.

Malgré les efforts du premier ministre Joseph de Villèle de faire passer la loi du « milliard des émigrés », les débats s'enlisèrent. L'enjeu budgétaire était colossal. C'est comme si,

aujourd'hui, une loi prévoyait 300 milliards d'euros d'indemnités. L'attention portée au sacre aida à l'obtention du vote. Charles X promulgua la loi le 27 avril 1825. Près de 20 000 bénéficiaires se partageront des rentes perpétuelles, à 3 %, sur un peu plus de 800 millions de francs-or. Elles s'éteindront par rachat de l'Etat en... 1987.

### Partage des rôles

A cette époque, les Chambres devaient voter un règlement des comptes passés puis le budget. Les débats se concentreront sur les comptes de l'expédition d'Espagne de 1823 qui avait mis en évidence les carences de l'intendance militaire française, sous-dérite et mal organisée. Pour obtenir un succès militaire, il avait fallu recourir à des banquiers privés qui avaient avancé des fonds moyennant d'importants frais, sans oublier le célèbre financier Gabriel-Julien Ouvrard, qui, lui, avait multiplié les surfacturations. Au printemps 1825, la commission des finances de la Chambre des députés batailla pour obtenir les détails des dépenses et les pièces justificatives de l'expédition d'Espagne. Elle n'obtint que des bribes.

Un compromis est alors trouvé : le Parlement vote le budget des ministères et vérifie si le niveau des autorisations de crédit qu'il a pu donner a été respecté. Mais il est largement empêché de contrôler l'usage de ces crédits par les ministères. L'institution qui a accès à l'ensemble des éléments sur les dépenses de l'Etat est la Cour des comptes. Elle seule peut contrôler la qualité de la dépense publique et certifier les comptes.

Deux siècles plus tard, ce partage des rôles demeure. Le Parlement vote le budget, mais il ne dispose toujours pas des capacités propres pour analyser les qualités du budget ex ante et de son exécution. Il doit ponctuellement recourir à des commissions d'enquête pour essayer d'obtenir un accès aux méandres des dépenses publiques. La transparence financière des comptes publics, notamment des ministères, dépend de la Cour des comptes, qui conserve ses prérogatives. Alors, quitte à imaginer un référendum portant sur le budget, pourquoi ne pas proposer de dépasser l'héritage de la Restauration en élargissant la transparence financière au Parlement, voire aux citoyens ? ■

**LE PARLEMENT VOTE LE BUDGET, MAIS NE DISPOSE TOUJOURS PAS DES CAPACITÉS POUR ANALYSER LES QUALITÉS DU BUDGET EX ANTE ET DE SON EXÉCUTION**

## LES FAILLES DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

### LIVRE



**CESSONS D'ÊTRE DES MOUTONS ! DU BON USAGE DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE**  
de Cass R. Sunstein et Reid Hastie, Flammarion, « champs », 288 pages, 11,50 euros

Répandue et généralement louée, la décision collective a bonne réputation : en groupe, pense-t-on, l'information circule et les idées émergent... Aristote, déjà, vantait cette pratique. « *Il est possible que de nombreux individus, dont aucun n'est un homme vertueux, quand ils s'assemblent soient pourtant meilleurs [...] non pas individuellement, mais collectivement* », écrivait-il dans *Les Politiques* (Flammarion, 2015).

Pourtant, est-on toujours meilleur à plusieurs ? « *La réponse est non* », affirme le professeur d'économie comportementale et de politiques publiques à Harvard Cass R. Sunstein et le professeur de science comportementale à l'université de Chicago Reid Hastie dans *Cessons d'être des moutons ! Du bon usage de l'intelligence collective* (Flammarion, « Clés des champs », 288 pages, 11,50 euros) – traduction française inédite de leur livre *Wiser : Getting Beyond Groupthink to Make Groups Smarter* (Harvard Business Review Press, 2014). Et les

auteurs d'insister : « *Dans la vraie vie, les débats entraînent souvent les gens dans la mauvaise direction.* » En s'appuyant sur l'économie et la psychologie comportementales, ils décryptent les failles du fonctionnement des groupes.

### Redéfinir l'esprit d'équipe

Si les individus font de nombreuses erreurs, ces dernières sont rarement corrigées à plusieurs. Pire, elles sont souvent amplifiées : les groupes ont de plus grandes difficultés de planification ; ils privilient la pensée rapide, émotionnelle et intuitive, plutôt que la pensée lente, calculatrice et délibérative...

Selon les deux chercheurs, les groupes se comportent en troupeaux. Leurs membres emboîtent le pas à ceux qui ont agi ou parlé les premiers et font davantage ressortir les informations connues de tous au détriment de celles, parfois dérangeantes, détenues par quelques-uns. Ils tendent aussi à durcir progressivement leur position : les optimistes le sont encore davantage au risque d'occultez les problèmes et exposer la communauté. Le bilan

de l'intelligence collective n'est pas glorieux. Bonne nouvelle : des solutions existent. Avec l'adoption de bonnes pratiques, le collectif peut devenir une force. Les auteurs présentent ainsi plusieurs méthodes pour réduire les risques d'échec groupé.

Par exemple, ils esquiscent une solution « *ultrasimple* » : « *Un chef de groupe obtiendra souvent de meilleurs résultats s'il se tait et laisse les autres parler.* » Autre alternative : « *Attribuer des rôles* » et des « *tâches* » afin d'augmenter les chances d'obtenir les informations dont le groupe a besoin. Les chercheurs invitent aussi à redéfinir l'esprit d'équipe, « *en n'applaissant pas inconsidérément la brillante démonstration du chef, mais en apportant de nouvelles informations* ». ■

Les auteurs évoquent ensuite d'autres méthodes, plus sophistiquées, qui s'appuient sur les technologies et permettent de solliciter les idées de personnes extérieures au collectif. Ils dessinent ainsi les conditions qui pourraient permettre aux réunions de gagner en efficacité. ■

ARIANE FERRAND

## Le langage politique change | PAR SELÇUK



SELÇUK


**GÉOPOLITIQUE** | CHRONIQUE

PAR SYLVIE KAUFFMANN

## L'art trumpien de la diplomatie du deal

**D**eals, deals, deals... En s'envolant, lundi 12 mai, vers le Golfe, ses émirs, ses dorures et ses richesses, pour le premier voyage officiel à l'étranger de son deuxième mandat, c'est bien ce réve-là que caresse Donald Trump. Cette visite en Arabie saoudite, aux Emirats arabes unis et au Qatar, aux objectifs prioritairement économiques, se présente comme une parfaite illustration de la diplomatie du deal propre à ce président. «Deal» : un mot qui résume tant de concepts en quatre lettres qu'il est devenu international. Un mot facile et qui claque, incarné à merveille par cet homme qui a été roi de l'immobilier avant d'être élu, deux fois, président des Etats-Unis – «trois fois», corrige-t-il dans les interviews, encore plein de rancœur d'avoir raté le deal électoral de 2020. Le deal, un art qu'il estime si bien maîtriser qu'il en a fait un livre. Le deal, c'est l'affaire, l'accord, le marché. Il n'est pas forcément équitable, ni durable, mais, une fois conclu, il est généralement présenté comme «win-win», gagnant-gagnant.

Les réalités de la politique internationale, cependant, diffèrent de celles de l'immobilier. Au cours de son premier mandat (2017-2021), Donald Trump a conclu deux deals importants : les accords d'Abraham, qui ont permis la normalisation des relations entre Israël et quatre pays musulmans (Maroc, Emirats arabes unis, Soudan, Bahreïn), et l'accord de Doha, signé en février 2020 avec les talibans pour organiser le retrait américain d'Afghanistan. Dans les deux cas, ils ont été salués comme des succès. Sur le moment, c'était le cas. Les failles sont apparues plus tard : l'effacement de la question palestinienne dans les accords d'Abraham et, en Afghanistan, le désastre du retrait opéré par l'administration Biden en août 2021 d'un pays totalement repris par les talibans auxquels Trump avait tout lâché, pour pouvoir se prévaloir de l'accord pendant la campagne pour la présidentielle américaine de 2020.

C'est ce qui caractérise la diplomatie du deal façon Trump : le court terme plutôt que le long terme, avec des partenaires qui se valent tous, quels que soient leurs antécédents ou leur lien avec les Etats-Unis. Alliés ou non alliés, agresseurs ou agressés, dictateurs ou démocrates, peu importe. La première administration Trump a négocié avec les talibans que combattait son pays depuis vingt ans mais a tenu le gouvernement afghan, son allié, à l'écart des pourparlers.

A trois reprises ces dernières semaines, l'équipe de Donald Trump a contourné Benyamin Nétanyahou, premier ministre ami, à la tête d'un pays activement soutenu par Washington, pour négocier directement avec le Hamas la libération d'un otage américain à Gaza, pour négocier avec les rebelles houthistes un cessez-le-feu qui exclut Israël, et pour négocier avec l'Iran un abandon de son programme nucléaire. Et c'est après avoir parlé avec le prince héritier saoudien Mohammed Ben Salman qu'il a annoncé mardi la levée des sanctions con-

**SUR LE DOSSIER**  
**UKRAINIEN,**  
**L'AGRESSÉ A ÉTÉ**  
**PLUS SOUVENT**  
**MALTRAITÉ QUE**  
**L'AGRESSEUR**  
**À WASHINGTON**

### ALLIÉS OU NON, AGRESSEURS OU AGRESSÉS, DICTATEURS OU DÉMOCRATES, LES PARTENAIRE S SE VALENT TOUS

tre la Syrie. Nétanyahou et Trump sont mis par deux logiques différentes : le premier fait la guerre, dans une démarche d'affirmation de la puissance militaire d'Israël dans la région, le second recherche la stabilité propice aux investissements de centaines de milliards de dollars aux Etats-Unis que fait miroiter l'Arabie Saoudite. La politique jusqu'au-boutiste de Nétanyahou contrarie la vision de Trump et son fantasme de bande de Gaza métamorphosée en juteuse Côte d'Azur.

L'Inde de Narendra Modi, autre ami de Donald Trump, a assez peu apprécié d'être mise sur un pied d'égalité avec le Pakistan par les médiateurs américains intervenus pour arrêter l'escalade entre les deux pays début mai. Le vice-président J. D. Vance avait pourtant commencé par affirmer que ce conflit n'était pas l'affaire des Etats-Unis. Mais le risque d'une escalade dangereuse pour tout le monde, avec la Chine à l'arrière-plan en soutien du Pakistan, a ramené l'équipe Trump à la réalité : il y a bien eu intervention diplomatique, sans pour autant que New Delhi bénéficie d'un traitement de faveur. L'intérêt américain immédiat n'était pas l'ami indien mais l'arrêt des hostilités.

#### Fort avec les faibles

Le dossier de l'Ukraine, lui, occupe Donald Trump depuis son élection ; la résistance des protagonistes à ses efforts l'exaspère. Pour le calmer, Kiev a concédé un accord sur les minerais et les ressources naturelles. Mais le vrai deal, celui qui doit mettre fin aux «5000 morts par jour» et lui valoir le prix Nobel de la paix, continue de lui échapper. Trump s'abstient de désigner la Russie comme l'agresseur et, à Washington, l'agressé a souvent été plus maltraité que l'agresseur. C'est une autre tendance de la diplomatie trumpienne : fort avec les faibles, faible avec les forts. Au prix d'intenses manœuvres diplomatiques, les alliés européens, brutalement écartés au début, se sont remis dans le jeu. Car pour eux, contrairement à Trump, l'après-deal compte plus encore que le deal lui-même. Ils comprennent un élément qui ne fait pas partie du schéma mental de Trump : la logique de Poutine sur l'Ukraine est une logique de long terme.

Il en va de même pour Pékin. Contrairement au Royaume-Uni, avec lequel Trump a conclu son premier deal commercial – grand bruit, petite portée –, la Chine de Xi Jinping n'est pas pressée. Elle encaisse et elle résiste. «J'ai des cartes», aime à dire Trump comme s'il s'agissait d'une partie de poker. Mais Xi aussi en a – et il sait s'en servir. Dans la première manche de l'affrontement commercial entre les deux géants, l'Américain a fini par en rabattre. «Rarement une politique économique aura été repudiée aussi rapidement et aussi rapidement – et de la main même de Trump», jugeait le *Wall Street Journal*, lundi. Fort avec les faibles, faible avec les forts : prochaine sur la liste de la guerre des droits de douane, l'Union européenne, qui ne manque pas de cartes, devrait en prendre de la graine. ■

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE RENVOYÉ À SON IMPUISSANCE

### ÉDITORIAL

**L**e pari était risqué, le résultat s'est révélé cruel. Pour tenter de renouer le fil avec les Français après la désastreuse dissolution de juin 2024, Emmanuel Macron avait opté, mardi 13 mai, sur TF1, pour un format particulièrement long : plus de trois d'heures d'émission, ponctuées d'interventions d'élus (Robert Ménard, le maire DVD de Béziers), de syndicaliste (Sophie Binet, la secrétaire générale de la CGT), de membres de la société civile, parmi lesquels la lobbyiste libérale Agnès Verdier-Molinié. Profils tranchés, tons de procureur, les échanges ont viré au désavantage du chef de l'Etat, qui s'est retrouvé accusé sur pratiquement tous les aspects de son action : emploi, retraite, fiscalité, sécurité, immigration, au point d'apparaître très seul en fin d'émission lorsqu'il a vanté le «tous ensemble», la France qui gagne,

celle de Notre-Dame ou des Jeux olympiques. Si l'idée était de s'inspirer du grand débat post-«gilets jaunes», qui, en 2019, dans l'adversité, lui avait plutôt bien réussi, l'échec, cette fois, est patent.

On attendait des annonces à propos de l'usage du référendum. Emmanuel Macron est resté vague, comme si rien n'était mûr. Certes, sa volonté reste d'organiser plusieurs référendums «en même temps» dans les «mois qui viennent» sur de «grandes réformes économiques, éducatives ou sociales», ou «institutionnelles», mais il s'est refusé à en fixer par avance les sujets, se contentant de préciser que, sur la fin de vie, il pourrait en appeler aux Français en cas de désaccord entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Rien de clair non plus à propos de la demande de son premier ministre d'en organiser un sur le plan de redressement des finances publiques. Emmanuel Macron n'a pas désavoué François Bayrou. Il lui a renouvelé sa confiance dans la tourmente de l'affaire de Bétharram, mais sans répondre à sa requête, tout en signalant que la fiscalité et le budget relevaient de la compétence du Parlement.

Les certitudes présidentielles à propos du référendum ne sont, à ce stade, que négatives : contrairement à la droite, il ne veut pas de référendum sur l'immigration et, contrairement à la gauche, il n'en souhaite pas non plus sur la réforme des retraites. Contre vents et marées, il défend sa ligne

économique : travailler plus, produire plus, ne pas augmenter les impôts, comme s'il s'agissait de prendre date non pas pour maintenant mais pour l'avenir.

L'émission embrassait large, trop large, mais ce n'est pas uniquement pour cette raison qu'Emmanuel Macron a eu du mal à convaincre. Sur l'Ukraine, la pédagogie présidentielle, nourrie par l'action, a fonctionné ; sur Gaza, la condamnation s'est voulue implacable : «Ce que fait Benyamin Nétanyahou est une honte.» Sur la scène intérieure, en revanche, la parole présidentielle a peu porté parce que, devant la somme des problèmes à régler, le chef de l'Etat n'est pas apparu mieux armé que son premier ministre pour persuader le pays d'entreprendre les lourds ajustements à venir. La proposition d'une conférence sociale pour revoir le financement du modèle social, alléger les charges sur le travail et peut-être augmenter l'impôt sur la consommation ne s'est accompagnée d'aucune injonction à conclure : pas de majorité à l'Assemblée nationale, des partenaires sociaux divisés, un pays qui broie du noir... L'équation, en un an, n'a pas bougé. L'exécutif est embourré. Sous le prétexte que sa popularité remontait légèrement, Emmanuel Macron a cru bon de s'exposer prématurément. Il a pris le risque de mettre en lumière l'impuissance présidentielle. Pour lui, comme pour la fonction, mieux aurait valu rester aux abris. ■

## HORS-SÉRIE

# Le Monde

UNE VIE, UNE ŒUVRE

### Marguerite Yourcenar

Désirs d'ailleurs



PORTRAIT

L'art d'être peu comme il faut, par Josyane Savigneau

### MARGUERITE YOURCENAR

Femme à part

Un hors-série du «Monde»  
124 pages - 12 €  
Chez votre marchand de journaux  
et sur [lemonde.fr/boutique](http://lemonde.fr/boutique)

Dès son plus jeune âge, Marguerite Yourcenar a pris à contre-pied ses contemporains et son environnement littéraire. Fidèle en amitié, grande voyageuse, inattendue dans ses réflexions comme dans ses mouvements, cette femme de lettres a marqué toutes les générations, avec une œuvre singulière et complète : poésies, romans, nouvelles, Mémoires, essais... Marguerite Yourcenar a multiplié les styles, mais entretenu intacte la curiosité qui entoure sa pensée. Le hors-série du *Monde* revient sur cette œuvre unique dans le siècle. Un entretien, des débats, des textes choisis, des hommages et un portrait composé par Josyane Savigneau, biographe de cette femme à part.